LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVII — NO 113

MONTRÉAL, LUNDI 16 MAI 1966

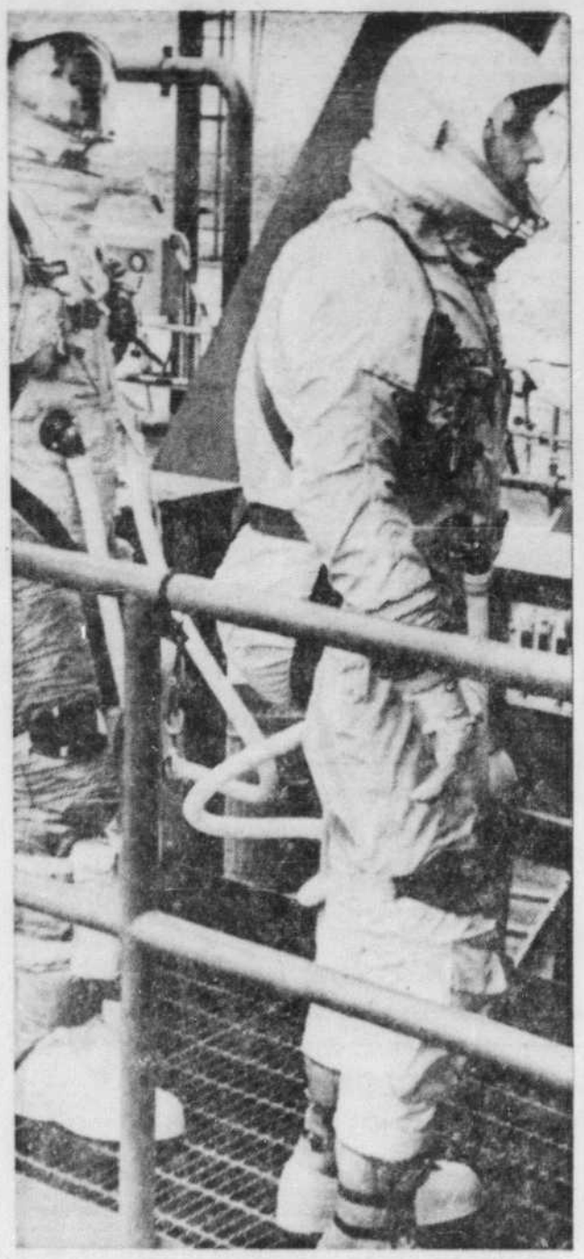

Gemini-9: tout est prêt pour demain

CAP KENNEDY — Tom Stafford et Eugene Cernan, les deux astronautes de Gémini-9, dont le lancement est prévu pour demain midi, ont eu un dimanche de repos relatif. Sauf quelques heures dans le simulateur de vol, ils ont passé le reste de la journée à se détendre, à flâner sous un ciel nuageux qui néanmoins laisse présager le beau temps quand sonnera l'heure "H" de l'envol à midi 39 demain.

Le chef médical du programme, le Dr Charles A. Berry, a déclaré que les deux cosmonautes sont en parfaite forme physique et morale.

"Gémini-9" durera trois jours et comportera, mercredi matin, une sortie spatiale de 2 h. 25 du co-pilote Cernan évoluant jusqu'à 150 pieds environ de "Gémini-9" qui sera alors arrimée à une fusée "Agena" avec laquelle elle aura effectué son rendez-vous quelques heures auparavant. Cernan aura revêtu, pour la circonstance un scaphandre dont la ceinture et les jambes seront renforcées par une couche métallique souple, à l'extérieur, — sorte de "culotte de fer" — à l'abri des hautes températures.

L'"homme-satellite" pourra ainsi actionner sans danger sa douzaine de petites fusées directionnelles contrôlant ses évolutions dans le cosmos.

Tandis que les futurs héros de Gémini-9 se préparent au départ et qu'autour d'eux tous s'affairent, on parle déjà et l'on s'occupe activement aussi de Gémini-10.

Cette capsule qui est arrivée au "Cap" au début du week-end sera lancée le 12 ou le 19 juillet avec John Young et Michael Collins aux commandes. Le premier a inauguré le programme "Gémini" en mars 1965 comme co-pilote de Virgil Grissom; Collins, lui, fera alors ses débuts dans l'espace. La fusée "Titan-2" "porteuse de la prochaine cabine "Gémini" est attendue à Cap Kennedy mercredi. Peu après, la tour de lancement numéro 19 ayant été remise en état à la suite du lancement de Stafford et Cernan, commencera l'installation de la capsule au faite du rocket.

"Gémini-10" comprendra des exercices de rendez-vous plus complexes encore que jusqu'ici, avec une sortie spatiale de Collins au moins aussi longue que celle de Cernan, mercredi matin. Deux autres vols "Gémini" clôtureront ce programme. Puis en fin d'année, ou au début de 1967 aura lieu le premier vol du projet "Apollo" de conquête humaine de la lune, avec trois hommes aux commandes d'une capsule de ce nom dont Virgil Grissom, le chef-pilote.

Ils seront lancés sur orbite à l'aide d'un rocket géant "Saturne 1-B", la plus puissante des fusées américaines opérationnelles.

M. Lesage rassure les Québécois quant à la confessionnalité de l'enseignement dans la province

De notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

ROUYN — Faisant campagne dans les quatre comtés du Nord-Ouest québécois en fin de semaine, le premier ministre, M. Lesage, a :

- rassuré les Québécois quant à l'avenir de la confessionnalité de l'enseignement et expliqué la politique de son gouvernement au sujet des instituts ;
- porté la plus virulente attaque contre les séparatistes : "Seuls les timorés et les faibles se séparent";
- insisté sur l'importance économique des liens du Québec avec les autres provinces ;

1,000 parents catholiques en congrès: non au rapport Parent

(nos informations à la page 11)

- soutenu qu'un vote massif en faveur des libéraux forcerait en quelque sorte Londres à accepter de réduire les pouvoirs du Conseil législatif, de telle sorte qu'on puisse ensuite l'abolir ;
- entrevu l'aménagement prochain des ressources hydrauliques du bassin de la baie James ;
- réaffirmé que SOQUEM n'est pas un outil de nationalisation des mines ;
- insisté sur la décentralisation administrative et économique ;
- défendu avec vigueur son député Edgar Turpin et soutenu qu'il n'y avait pas place pour des "gimmicks" et le patronage dans son parti.

La confessionnalité

Samedi soir, à Amos (une ville qui compte de nombreuses institutions d'enseignement), M. Lesage a tenu à rassurer ceux qui se font des craintes au sujet de l'avenir de la confessionnalité de l'enseignement. Après avoir rappelé qu'il avait lui-même étudié chez les religieuses et chez des religieux, que ses enfants faisaient de même et qu'il était un catholique, le premier ministre a réaffirmé que c'était le droit absolu des parents de décider du type d'enseignement que leurs enfants vont recevoir "jusqu'à ce qu'ils soient assez âgés pour en décider eux-mêmes; et même alors, c'est le devoir des parents d'user de persuasion si la chose est nécessaire".

Le chef libéral a dit qu'il "regrettait" à cause des indiscrétions commises par un journal d'avoir été forcé de publier en pleine campagne électorale les deux derniers volumes du rapport Parent. Ceux qui prennent position hâtivement sur ces recommandations agissent de façon "irresponsable", a-t-il répété.

"Mon devoir actuel et celui des membres de mon cabinet consiste à rendre compte de notre mandat; il nous sera donc impossible de nous prononcer d'ici le 5 juin sur les études et les recommandations de la commission d'enquête."

Mais, indépendamment du rapport qu'il n'a pas lu — "et que je n'aurai pas le temps de lire au rythme de cinq à six assemblées par jour" — M. Lesage a réaffirmé que tous ses collègues et ses candidats tenaient absolument au respect du droit fondamental qu'ont les parents de faire étudier leurs enfants selon leurs convictions.

"Ce droit est reconnu par toutes les autorités religieuses et il existe autant pour les catholiques que pour les protestants, les Juifs et ceux qui n'appartiennent à aucune religion. Dans le Québec moderne que nous continuerons à édifier, ce droit inaliénable sera intégralement respecté."

Instituts et écoles polyvalentes

Soutenant qu'il n'était aucunement question de bouleverser les institutions existantes, mais au contraire de les rendre plus efficaces et utiles, non seulement pour les jeunes mais aussi pour les adultes, le chef du gouvernement a révélé qu'un projet de loi est actuellement en préparation et sera soumis à l'Assemblée législative dès la prochaine session quant aux instituts. Ces derniers assureront la formation au niveau pré-universitaire et professionnel, qui se situera entre les études secondaires et les études proprement universitaires.

Le projet en préparation sera une loi-cadre qui permettra la mise en place de corporations d'un type nouveau, aidant à l'organisation rationnelle de ce niveau d'étude dans tout le territoire du Québec.

Le gouvernement entend ainsi, a expliqué M. Lesage, réaliser les objectifs suivants : coordonner les institutions existantes qui jouent déjà un rôle à ce niveau d'études; utiliser au maximum les ressources existantes aussi bien du point de vue du personnel que des locaux; offrir aux jeunes toutes les options qu'exigent une solide préparation aux études supérieures, d'un côté, et d'un autre côté, la formation des techniciens dont notre milieu a besoin dans toutes les sphères de l'activité économique; assurer aux étudiants la plus grande accessibilité à tous les types d'enseignement post-secondaire, d'où l'obtention prochaine de la gratuité scolaire pour les étudiants de ce niveau.

M. Lesage a annoncé qu'une institution de type pré-universitaire et professionnel sera aménagée à Amos; des écoles polyvalentes seront aussi construites à Val d'Or et à Malartic.

Séparatisme en Algérie

A Rouyn, hier, où règne en maître incontesté le pape du créditisme, Réal Caouette, et où Laurent Legault tente de

VOIR PAGE 2: M. LESAGE RASSURE LES QUEBECOIS

500 éditeurs américains et canadiens à Montréal

Environ 500 éditeurs américains et canadiens sont réunis à Montréal cette semaine pour participer au congrès de l'American Society of Newspaper Editors, le premier à avoir lieu en dehors des Etats-Unis depuis la fondation de l'association en 1922. Le congrès se poursuivra jusqu'à jeudi, avec la participation de 60 éditeurs canadiens invités de leurs confrères américains.

Le premier ministre Pearson et le premier ministre Lesage adresseront la parole aux délégués, de même que M. Robert McNamara, secrétaire américain à la défense, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition à Ottawa, le maire Jean Drapeau, le ministre Eric Kierans et le député Pierre Elliott Trudeau. Parmi les sujets qui seront examinés figurent le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, les relations économiques canado-américaines, et divers aspects de l'industrie de la presse.

La société groupe les rédacteurs en chef et les gérants de la rédaction des quotidiens américains. Elle compte 672 membres, chaque quotidien ayant droit à un nombre variable de représentants selon son tirage. "Le Devoir" souhaite la bienvenue aux délégués.

MM. Gordon et Kierans et l'avenir du Canada

Le ministre de la santé, M. Erik Kierans, croit que le principal obstacle à l'indépendance économique du Canada, c'est la faiblesse du personnel politique au niveau fédéral, bien plus que la présence des capitaux américains. En marge de la publication du livre de l'ex-ministre fédéral des finances, M. Walter Gordon ("A Choice for Canada"), le ministre québécois réaffirme son opposition aux mesures discriminatoires contre le capital étranger proposées par son collègue du fédéral. Toutefois M. Kierans, qui fut à l'époque où il présidait la Bourse de Montréal l'un des principaux critiques du premier budget "nationaliste" de M. Gordon, déplore que celui-ci ne soit plus au cabinet et affirme que le Canada a vivement besoin, sinon des politiques qu'il propose, du moins des hommes de sa trempe.

Commentant le livre de M. Gordon samedi dans le "Montreal Star", M. Kierans reconnait que les désormais célèbres directives américaines à l'égard des filiales de compagnies américaines en pays étranger semblent justifier l'hostilité que manifestait M. Gordon pour le capital américain. Mais le ministre québécois souligne que les interventions à retardement du gouvernement canadien au sujet des directives ont amené les Américains à renoncer discrètement dans les faits à appliquer leurs directives au Canada.

M. Kierans se sert de l'incident pour illustrer sa thèse selon laquelle l'indépendance du Canada n'a rien à voir avec les Américains ou ce que font les Américains, mais tient à l'attitude des Canadiens. "Cet incident démontre que nous perdons du terrain au Canada parce que nous manquons de dirigeants politiques capables d'agir fermement et rapidement; dans ces conditions il ne faut pas s'étonner si d'autres tirent parti de notre confusion et de notre indécision."

Les directives, conclut M. Kierans, ne peuvent servir à justifier les "mesures discriminatoires" proposées par M. Gordon: impôts spéciaux lorsque des intérêts canadiens sont cédés à des étrangers, discrimination dans les dégrèvements pour dépréciation, etc. Le ministre québécois propose plutôt d'adopter des politiques économiques "parfaitement légitimes", de revenir par exemple à un taux de change variable, qui à son avis donnerait au Canada un contrôle accru sur ses politiques monétaires et fiscales. "Nous dépendons davantage de l'intervention de l'Etat, note M. Kierans, et le Canada a une orientation moins capitaliste que celle des Etats-Unis."

"L'indépendance du Canada ne tient pas aux Américains ni à ce que font les Américains, dit encore le ministre. Elle ne tient qu'à nous, car si d'autres peuvent nous affaiblir, nous sommes seuls à pouvoir nous rendre forts.... Où donc aurait-on trouvé, au cours des récentes années, les dirigeants fédéraux qui pourraient proposer aux Canadiens une série de principes et de politiques en matière nationale et internationale susceptibles de susciter des sentiments de fierté, auxquels ils seraient prêts à adhérer et pour lesquels ils accepteraient de faire des sacrifices? A y bien penser, qui d'entre nous a fait, ou demandé qu'on fasse des sacrifices récemment?"

M. Kierans croit que le livre de M. Gordon contribuera à pousser le parti libéral fédéral vers la gauche. "Personne dans le parti ne proposera avec ferveur qu'on poursuive la position centriste et difficile à définir du présent gouvernement".

Toutefois à Winnipeg le premier ministre libéral de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré que les libéraux doivent maintenir une position centriste et rejeter des propositions d'allure socialiste comme celles de M. Gordon. "Gordon a déjà fait un fiasco, a-t-il dit. Si ce n'était de lui, le gouvernement libéral actuel serait majoritaire."

M. Kierans

Johnson: insolvable, Québec n'a plus les moyens de se tenir debout devant Ottawa

De notre envoyé spécial Jean FRANCOEUR

RIVIERE - DU - LOUP — Le plus sûr moyen de mettre un peuple à genoux, le moyen de rendre le Québec esclave, c'était de le rendre insolvable. C'est ce qu'a lancé, hier après-midi, le chef de l'Union nationale devant plusieurs centaines de ses partisans qui s'étaient massés dans l'immense gymnase du Foyer - Patro, à Rivière-du-Loup.

Interpellant son principal adversaire qui, au même moment, parcourait le nord-ouest québécois, M. Johnson s'est écrié :

"Si vous avez déclenché prématurément des élections, M. Lesage, c'est qu'avant la tenue d'importantes conférences fédérales-provinciales, vous saviez que vous n'aviez pas les moyens de vous tenir debout devant ces messieurs d'Ottawa."

M. Johnson a de nouveau dénoncé ce qu'il appelle depuis le début de sa campagne, "la situation lamentable" des finances de la province. Même l'Hydro-Québec, sous l'administration libérale, est en mauvaise posture financière, a soutenu l'ancien ministre des richesses naturelles dans le cabinet Duplessis. Il cite en exemple le fait que le dernier emprunt effectué par cette société d'Etat aurait été englouti par le paiement des seuls comptes impayés.

La veille, à St-Romuald, M. Johnson, parlant d'un présumé fiasco complet des émissions d'obligations de la province, s'était également adressé à M. Lesage: "N'est-il pas vrai, M. le premier ministre, que ce qui maintient actuellement le marché des obligations de la province, c'est le fonds d'amortissement de la commission des accidents du travail et la caisse des dépôts et placements — c'est-à-dire l'argent que vous êtes venu chercher dans la poche des petits salariés?"

Les $400 millions que les commissions scolaires ont été obligées d'escompter dans les banques ont réduit le crédit disponible pour les petits commerçants; des entrepreneurs ont reçu l'ordre de ne pas exécuter plus de 10 pour cent des travaux qui leur ont été confiés et de ne pas dépenser "une cenne" de plus sous peine d'avoir à en porter le crédit; en mars dernier, les obligations de la province valaient moins cher que celles de la compagnie de téléphone Bell. Autant d'arguments que le chef de l'Union nationale a apportés à l'appui de sa thèse.

"Et pendant ce temps-là, M. René Lévesque se promène en disant qu'il faut exproprier la Bell. Le danger, au train où vont les choses, serait plutôt que la Bell exproprie la province," a lancé M. Johnson.

Il était difficile, en fin d'après-midi, hier, de se faire une idée précise sur l'allure générale que prendra la tournée que le chef de l'UN a entreprise à travers le bas du fleuve, la Côte Nord et la Gaspésie.

On ne saurait parler de cette randonnée comme d'une tornade qui balaie tout sur son passage. S'il fallait emprunter à la météorologie une métaphore qui puisse caractériser la tactique mise au point par le parti, c'est de la foudre qu'il faudrait parler — la foudre qui frappe en concentrant le maximum de sa force sur des points précis.

Reste à savoir si chaque coup portera avec la même intensité.

Samedi, à St-Romuald, c'est dans une ambiance de corrida mexicaine que M. Johnson a prononcé son discours le plus fougueux depuis le début de la présente campagne.

Visiblement stimulé par un auditoire extraordinairement réceptif, d'où fusaient les interpellations ("donne-z-y, Daniel") qui vous ragaillardissent un orateur, M. Johnson a chargé à plusieurs reprises contre la politique des "rouges" et s'est jeté à bras raccourcis sur plusieurs de ses adversaires politiques.

Il avait laissé tomber, ce soir-là, les contraintes que certains de ses conseillers, soucieux de proposer aux électeurs du Québec, une "nouvelle image" du parti et de son chef, voudraient lui imposer au cours de cette campagne. Le naturel est revenu au galop devant cette salle débordante d'enthousiasme et devant des organisateurs qui font une lutte vigoureuse pour ramener le comté de Lévis dans le giron de l'Union nationale.

Ce n'est pas qu'il ait tenu, samedi soir, des propos substantiellement différents de ceux qu'il a servis au cours de ses premières assemblées à Ste-Rosalie, Acton Vale ou Drummondville. Mais, délaissant un texte encore mal rodé, il a improvisé sur plusieurs des thèmes qui reviennent constamment dans ses allocutions.

Ca a donné des choses comme ceci. Parlant par exemple de la politique de décentralisation scolaire du ministère de l'éducation, il a dit: "Les rouges sont en train de nous préparer une génération de boîtes à lunch. Un cultivateur m'a dit que sa femme était tannée de préparer tous les matins six boîtes à lunch et d'aller reconduire à un mille de la maison pour y attendre l'autobus, des enfants qui vous reviennent le soir l'estomac tout débretté. Ces gens-là ont décidé d'aller vivre au village et de se mettre sur l'assistance sociale. Est-ce que c'est ça ce que M. Gérin-Lajoie appelle la démocratisation de l'enseignement?"

La politique économique du gouvernement de M. Lesage ne vaut guère mieux si l'on en croit le chef de l'Union nationale. "On est en train de nous préparer le climat le plus révolutionnaire que nous ayons jamais vu," a-t-il dit.

"Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas de révolution quand nos jeunes diplômés ne trouvent pas d'emplois à la mesure de leurs capacités? a-t-il demandé. Il n'y a rien de plus dangereux que des universitaires frustrés. La principale préoccupation d'un gouvernement de l'Union nationale sera de créer des "jobs" et des "jobs" payantes!"

L'agriculture? Lui, y connait ça, M. Lesage, a poursuivi M. Johnson. Quand il avait 12 ans, il allait chez son grand-père et se couchait dans le foin.

Parlant de la nouvelle politique de relations patronales-ouvrières de son parti, le chef de l'Union nationale devait s'écrier un peu plus loin, en martelant chacun de ses mots : "Tout le monde est écoeuré des grèves. Et les plus écoeurés, ce sont encore les ouvriers eux-mêmes. Des patrons butés qui ne veulent pas du syndicalisme, je n'en veux pas dans l'Union nationale. Des syndicalistes qui n'ont pas le sens de la responsabilité et cherchent à justifier leurs salaires en provoquant des grèves, je n'en veux pas plus".

Voir page 2: M. Johnson

Radio-Canada est-elle mortellement blessée?

(L'article de J.-P. Fournier à la page 10)

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé, le ciel se couvrira ce soir.

CHAUD. MAX.: 70

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

ROGATIONS

F. PILON INC.

Fournitures de bureau

La guerre civile menace le Sud-Vietnam

Ky lance une opération militaire contre Danang et Hué

SAIGON — L'épreuve de force est engagée à Danang, la capitale du Centre-Vietnam qui depuis plus de deux mois à l'instigation des bouddhistes nargue de façon plus ou moins ouverte le gouvernement sud-vietnamien: le pouvoir de Saïgon, a déclenché dans la nuit de samedi à dimanche l'opération armée qu'il hésitait depuis plusieurs semaines à entreprendre contre les "forces révolutionnaires".

Dans l'après-midi d'hier, le gouvernement américain tenait à préciser que les Etats-Unis n'avaient pas été prévenus à l'avance de l'action entreprise par le général Ky et que les troupes américaines ne participaient pas à l'opération.

A Saïgon, les dirigeants bouddhistes se réunissaient d'urgence hier et publiaient en soirée un communiqué soulignant la gravité de la situation et les risques d'une guerre civile à la suite de l'action entreprise contre Danang et Hué. Les chefs religieux demandent d'autre part à tous les bouddhistes de se tenir prêts à répondre à leurs appels.

Dans la capitale sud-vietnamienne, les observateurs estiment qu'une troisième phase, qui sera décisive, vient de s'ouvrir dans la crise politique qui secoue le Vietnam depuis près de trois mois.

Bénéficiant d'un effet de surprise total, le gouvernement de Saïgon avaient fin de journée gagné la première manche. Mais la partie est loin d'être terminée, car des deux côtés on paraît déterminé à aller jusqu'au bout: le général Ky, qui a agi cette fois sans le recours ni même l'approbation des Américains, est résolu à mater les rebelles, tandis que ces derniers, fort du ralliement à leur cause des généraux Ton That Dinh, représentant du gouvernement de Saïgon à Danang et commandant de la première région tactique, et Phan Xuan Nhuan, commandant la première division en garnison à Hué, sont décidés à résister.

Il était cinq heures du matin environ lorsque les unités de "marines" vietnamiens envoyés dans le plus grand secret à bord de 24 appareils militaires vietnamiens et non pas américains, comme dans la première tentative du 3 avril dernier, arrivèrent à la base aérienne de Danang. Ils allaient occuper successivement, dans le calme le quartier général de la première région tactique — d'où le général Dinh avait déjà réussi à s'enfuir — la mairie où ils ne trouvèrent pas davantage le maire M. Nguyen van Man, et le quartier général de la police.

Appels à la résistance

A dix heures cependant la radio de la ville commençait à diffuser de fiévreux appels

Voir page 2: Vietnam

Textile: manifestations à Québec contre les patrons

SHERBROOKE (LeD) — Plus de 1,000 travailleurs du textile venus de Sherbrooke, Magog, Drummondville et Montmorency se rendent en masse demain devant le parlement de Québec pour démentir les prétentions du patronat.

Sur les ondes locales, affirme la CSN, des autorités de la Dominion Textile ont prétendu que seuls les chef syndicaux et le comité de négociations des employés en grève désirent à vrai dire que le conflit se poursuive, et que les grévistes qu nt à eux seraient bien disposés à retourner au travail sans plus tarder.

La marche sur Québec est un ralliement sur les plaines d'Abraham et une visite à la porte du sauvage derrière laquelle les comités patronaux et syndicaux négocient dans l'hôtel même du parlement.

Les grévistes entendent démontrer par leur action que leurs négociateurs ont leur appui le plus entier et leur confiance totale.

Les manifestations ne visent pas le gouvernement en soi, souligne M. Gerald Taylor, le représentant de la CSN, ni le ministre du travail et député de Sherbrooke Carrier Fortin; mais il est difficile de dissocier, à l'heure actuelle, ce conflit dont on ne perçoit pas encore la fin et le mécontentement de plus en plus âpre qui s'exprime chez les grévistes à quelques semaines des élections provinciales.

Les autobus quittent Sherbrooke tôt demain matin et cueilleront au passage les grévistes dans les autres villes affectées par le conflit.

Hier, une collecte dans les paroisses, à la porte des églises, au profit des travailleurs en grève, a rapporté quelque $5,000.

M. Lesage rassure les Québécois

(Suite de la 1ère page)

répéter dans l'arène provinciale les prouesses de son père politique, le chef libéral, dans le discours le plus martelé de sa campagne, a porté une virulente attaque contre ceux qui veulent "nous entraîner dans des aventures vouées irrémédiablement à la haine, à la violence et à l'échec".

"N'écoutez pas, a lancé M. Lesage devant une salle comble de partisans électrisés, ces marchands d'illusions et ces chasseurs de sorcières qui offrent des options menant à l'anarchie et à la faillite. Seuls les faibles et les timorés se séparent. Les forts et ceux qui ont du cran, du courage, qui veulent un avenir plus prospère s'imposent par leur présence, leur volonté et leur affirmation nationale."

Affirmant que séparation n'est pas indépendance, M. Lesage a dit que le Québec acquerrait de plus en plus l'indépendance dans les domaines de sa compétence tout en restant au sein de la confédération, qui est "la libre association de deux majorités qui ont accepté d'un commun accord d'unir leurs efforts".

M. Lesage a affirmé que "l'aventure" recherchée par d'autres pourrait engendrer au Québec la "situation catastrophique" qui prévaut en Algérie depuis son accession à son indépendance totale : haine, violence, 3,500,000 chômeurs sur un total de 5,000,000 de travailleurs, une industrie dans le marasme, une économie en déroute.

"Nous n'aurons pas les moyens de prendre un tel risque. Le Québec, au stade de son affirmation, participe de son plein gré et à son bénéfice à la Confédération, cette union limitée qui laisse une grande marge d'indépendance.

"Et vous savez que nous avons vu à ce que cette indépendance s'exprime dans les faits et dans la fiscalité. C'est ça le bon sens. Ce ne sont pas les rêves qui mènent aux réveils épouvantables de l'Algérie séparée. La fierté n'est pas avilie, au contraire, par l'association libre et égale de deux majorités. Je suis fier d'être un Canadien et, surtout, d'être un Québécois. Tous ensemble, nous ne pouvons manquer le bateau. Venez avec moi, je serai avec vous !"

Le Conseil et Londres

Au sujet du projet d'abolition du Conseil législatif proposé par son parti, M. Lesage a dit qu'il avait une méthode de la réaliser que n'approuvait pas le parti de l'opposition, le seul qui existe selon lui, l'Union nationale. Il a fait part de l'adresse envoyée à Londres tendant à réduire les pouvoirs du Conseil qui deviendrait une Chambre comme celle des Lords, de telle façon qu'il ne pourrait refuser pendant plus de 30 jours les décisions financières des députés, et pendant pas plus d'un an tous les autres projets de loi. Advenant que la majorité UN du Conseil refuse de se faire hara-kiri, le cabinet attendrait un an et le lieutenant-gouverneur devrait alors sanctionner la loi portant abolition de la Chambre haute.

"Mais pour cela, il faut d'abord que le Parlement de Westminster approuve l'adresse adoptée par la majorité libérale à Québec. Londres n'a encore rien fait. Ils savent qu'il y a des élections ici. Il faut donc un vote massif pour les impressionner, pour faire en sorte que la force populaire les contraigne à se rendre à notre demande".

M. Lesage a rappelé que d'autres partis parlaient de l'abolition du Conseil mais ne disaient pas comment ils y arriveraient. "Nous sommes les seuls à le dire. Un vote libéral sera un vote de démocratisation réelle du régime politique du Québec, un régime où les décisions des élus du peuple seront finales".

Liens avec les provinces

Plus tôt, M. Lesage avait insisté sur l'importance des liens économiques du Québec avec les autres provinces. "Le Québec a-t-il répété, n'est pas suffisamment fort au point de vue économique pour songer à se séparer. Son économie s'incorpore dans celle du Canada et de l'Amérique du Nord." Il en veut entre autres preuves que, selon les chiffres de 1961, 54.1 pour cent de la production manufacturière était écoulée au Québec, qui en expédie à l'extérieur 45.9 pour cent. De ce dernier chiffre, les expéditions dans les autres provinces comptent pour 31.1 pour cent et celles allant à l'extérieur du pays, pour seulement 14.8 pour cent.

La baie James

A Amos, porte d'entrée d'une vaste région à peine entamée, le chef libéral a fait état des relevés démographiques et géologiques entrepris par l'Hydro-Québec en vue de l'aménagement éventuel des rivières qui se jettent dans la baie James. Rappelant que la demande d'énergie électrique double à tous les huit ou dix ans au Québec, M. Lesage a dit qu'il était devenu nécessaire d'exploiter d'autres sources d'énergie, notamment celles de la basse Côte-Nord, celles du Nord de l'Abitibi. Les étapes qui feront suite au relevé en cours (au coût de 85 millions) dépendent de l'issue des négociations concernant les exploitations des chutes Churchill au Labrador.

Les mines

Le chef du gouvernement a d'autre part réaffirmé à Rouyn qu'il n'envisage aucunement de nationaliser quelque mine du secteur minier que ce soit. Bien au contraire, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) qui jouira au cours des 15 prochaines années d'un milion de dollars de capital annuellement est "un aiguillon".

Aussi, lorsqu'elle aura exploré et mis au jour un dépôt et que ce dernier sera rendu à l'état d'exploitation, SOQUEM retirera ses intérêts dans ces gisements "pour aller aiguillonner ailleurs".

"Le gouvernement veut stimuler et encourager la recherche et l'exploitation minière, comme d'autres Etats démocratiques le font, en vue d'un plus grand progrès économique, a-t-il dit en anglais. Ce n'est pas là du communisme ou du socialisme".

DECENTRALISATION

Le premier ministre a d'autre part affirmé que la décentralisation administrative et économique mise en branle par son gouvernement était un outil de démocratisation et d'efficacité, qui fait appel à la collaboration active de tous les corps intermédiaires. Rappelant que Rouyn était l'une des dix capitales régionales récemment désignées, il a indiqué que son gouvernement voulait faire en sorte que les décisions administratives, sauf pour les cas majeurs, se prennent au niveau régional, après discussions et approbations par les divers agents intéressés. "Nous voulons ainsi rétablir un meilleur équilibre entre toutes les régions, et même entre celles de Québec et de Montréal".

LES "GIMMICKS"

Se portant vigoureusement à la défense de M. Edgar Turpin, député de Rouyn-Noranda depuis 10 ans, mais présentement aux prises avec un groupe de libéraux "mécontents" qui le vouent à la retraite et lui font une lutte de corsaire (ce qui pourrait bien permettre l'élection de M. Legault du Ralliement national), M. Lesage a dit qu'il n'y avait pas de place dans son parti pour les "gimmicks": "Les questions de patronage, c'est fini", s'est-il écrié. Il a souligné que si M. Turpin n'était pas toujours à la disposition de ses électeurs, c'est qu'il était là où il devait être, à Québec, puisque "c'est pour ça que vous élisez un député au salaire de $18,000 par année ; la première chose que j'exige d'un membre de mon équipe, c'est qu'il soit honnête et efficace, qu'il suive la ligne droite, et c'est pour cela que je vous demande de réélire M. Turpin".

Comme il quittait en toute hâte la salle pour se rendre à Normétal où il parla hier soir, M. Lesage se fit dire : "La démocratie s'en va avec Lesage !" A qui, le chef du gouvernement devait répondre : "Monsieur, la démocratie s'en vient avec Lesage !"

M. Johnson

(Suite de la 1ère page)

En 1962, a rappelé l'orateur, j'avais promis un salaire minimum d'un dollar. Un chef syndicaliste s'est fendu d'une grande déclaration disant que cela n'avait pas de bon sens. Un chef qui était déjà plus libéral que syndicaliste : mon ami Jean Marchand, avec qui j'ai travaillé dans les syndicats catholiques de 1940 à 1946, dans le temps que ce n'était pas payant.

"Les libéraux nous promettent maintenant $1.25 de l'heure. Moi je dis : c'est trop peu, trop tard, M. Lesage, dehors", a lancé M. Johnson dans une ovation délirante.

Le chef de l'Union nationale a également eu des mots très durs à l'endroit des anciens "Unionistes" qui ont délaissé le parti : "Ils nous ont quitté parce qu'ils étaient habitués à vivre au crochet d'un parti. Mais c'est tant mieux. Moins que nous en aurons de ces sangsues, plus ça fera notre affaire. Pour chaque sangsue qui s'en va, cent nouvelles recrues nous arrivent."

M. Johnson n'a pas caché sa confiance. "Comment voulez-vous que je ne sois pas confiant devant une salle aussi remplie — une salle qu'on trouvait bien trop grande en 1962. Quand je songe aux dernières élections, je vous le dis que je trouvais ça pesant. Pensez-vous qu'on ne peut pas aller chercher 25, 30, 40 nouveaux comtés. A Montréal seulement, je vous en promets un minimum de 12."

Hier après-midi, à Rivière-du-Loup, où le Dr Alphonse Couturier, membre du cabinet Lesage se maintient au pouvoir depuis de nombreuses années, les choses ont moins bien marché. Ce n'était pas l'assistance qui manquait: le gymnase très moderne du Foyer-Patro était rempli. Mais l'ambiance était pauvre, le coeur n'y était pas.

Hier soir, M. Johnson traversait le fleuve pour rencontrer ses partisans de Baie-Comeau. Cet après-midi, il rendra visite aux employés de l'usine Price, à Rimouski, puis se rendra à Amqui pour le lancement de la campagne de M. Jean-Paul Fiset, candidat dans Matapédia.

La tournée gaspésienne de M. Johnson a un objectif très précis que le chef de l'Union nationale a dévoilé lors de son assemblée de Drummondville : "de Lévis à la pointe de Gaspé, pas un seul député libéral."

Manifestation

(suite de la page 18)

puis ont assisté à un meeting, présidé par M. Stuart Hughes, professeur d'histoire à l'université Harvard et ardent avocat du desengagement américain au Vietnam.

M. Hughes a notamment déclaré que la cause des pacifistes recevait de plus en plus de soutien et de renfort de la part de personnalités politiques.

Les journalistes

(Suite de la page 11)

ployés de la même entreprise. A l'appui de la seconde formule, on a fait valoir la nécessité de former une force de négociation plus grande parce que dans la plupart des journaux ou des postes de radio et de télévision, les journalistes sont très peu nombreux et n'ont pas de force lorsque survient une grève.

En fait les deux formules ont été retenues par le colloque, comme guide du bureau directeur de l'Alliance qui a manifesté le désir d'entreprendre des négociations avec la CSN pour redéfinir la structure syndicale des journalistes, d'accord en cela avec la plupart des 150 journalistes présents venant d'un peu partout dans la province.

Au cours du colloque, un représentant de l'université de Montréal, M. Jean Cloutier, a annoncé que des cours de perfectionnement seront donnés l'automne
donnés l'automne prochain à l'intention des journalistes. Le programme a été préparé par l'extension de l'enseignement de l'université à la demande du syndicat des journalistes de Montréal, à la suite d'un sondage parmi ses membres. Pour l'instant, il s'agit de cours réguliers de l'extension regroupés en un programme susceptible d'intéresser les journalistes qui pratiquent déjà leur métier, mais par la suite des cours plus spécifiquement conçus pour eux seront offerts.

Vietnam

(Suite de la 1ère page)

aux armes et une demi-heure plus tard la fusillade éclatait. Elle devait être brève et faire quatre blessés selon le gouvernement, douze morts ou blessés selon d'autres sources non confirmés.

A 11 heures, Radio-Danang se taisait, mais Radio-Huè prenait aussitôt le relais, diffusant des mots d'ordre invitant la population, au nom des généraux Dinh et Nhuan, à "résister aux attaques du gouvernement de Saigon". Huè en état d'alerte s'apprêtait à affronter les armes à la main les troupes gouvernementales en marche vers la ville. Le général Dinh lui-même lançait à la radio un appel à la résistance.

Pendant ce temps, à Saïgon, le gouvernement annonçait dans un communiqué l'envoi de renforts à Danang, à la demande des unités de Danang loyales au gouvernement et qui s'étaient "de leur propre initiative" soulevées dans la nuit contre le mouvement rebelle. Aussitôt les bouddhistes, et en particulier l'institut bouddhique de Saïgon, criaient à la trahison et demandaient aux fidèles de rester sur le qui-vive.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONSEILLER JURIDIQUE

Les candidats doivent être membres en règle du Barreau de la province de Québec; posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans la pratique générale du droit; être bilingues et âgés d'au plus quarante ans.

Les demandes ainsi qu'un curriculum vitae doivent être adressées au Chef du Personnel, **CONSEIL DES PORTS NATIONAUX, PORT DE MONTREAL, 357 rue de la Commune, Montréal 1, P.Q.**

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC

Par suite de l'expansion de ses services, la Société de Fiducie du Québec, une entreprise affiliée au Mouvement Desjardins, recherche des candidats pour les postes suivants au Bureau de Québec. La préférence sera accordée aux gradués d'université possédant une expérience valable.

EXPANSION DES AFFAIRES

1 Représentant :
- Environ 30 ans
- Agent de liaison pour l'expansion des affaires et la planification des testaments

FIDUCIES PERSONNELLES

1 Responsable :
- Environ 30 ans
- Chargé de voir au règlement et à l'administration de successions et gestion de portefeuilles

Les candidats voudront bien soumettre leur demande

PAR ECRIT au :

Chef du Personnel

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

152 est, rue Notre-Dame, Montréal 1

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE GARDEUR

est à la recherche de 2 principaux pour l'école secondaire Jean-Baptiste Meilleur (Repentigny).

A—Un premier poste est ouvert à la direction de l'école Jean-Baptiste Meilleur, **section filles.**

B—Un second poste est ouvert à la direction de l'école Jean-Baptiste Meilleur, **section garçons.**

CONDITIONS :

Expérience : 5 années d'expérience dans l'enseignement au cours secondaire.

Formation académique : au minimum le brevet "A"

Les demandes par écrit seront adressées au :

Directeur Général des Ecoles,
777, boulevard Iberville,
Repentigny, P. Qué.

La Commission scolaire des Ecoles secondaires de Cornwall a besoin des professeurs suivants pour septembre 1966 :

L'ECOLE SECONDAIRE ST-LAURENT

1 — FRANÇAIS
2 — GÉOGRAPHIE

Faire parvenir la demande d'emploi à:

M. L.-R. Brisson, directeur
800 est, 2e Rue
Cornwall, Ontario
Bureau — Téléphone 933-0175
Résidence — Téléphone 933-3177

ÉCHELLE DE SALAIRES 1965-66	Minima	Maxima
Catégorie 1	$5,400	$ 9,150
Catégorie 2	$5,700	$ 9,675
Catégorie 3	$6,400	$10,650
Catégorie 4	$6,800	$11,225

Augmentation annuelle : $300

A — Titulaires des divisions $1,400 au-dessus de leur catégorie.

B — Titulaires suppléants $800 au-dessus de leur catégorie.

ALLOCATIONS

1 — Augmentation supplémentaire de $300 par année pour expérience aux écoles secondaires jusqu'au maximum.

2 — Augmentation de $300 par année pour expérience aux écoles privées de la province d'Ontario sous la regie du Ministère de l'Instruction publique.

3 — Augmentation de $200 jusqu'à un maximum de $1,000 à la discrétion de la Commission scolaire pour expérience dans les autres écoles privées.

4 — Augmentation de $200 jusqu'au maximum pour expérience dans les écoles élémentaires.

5 — Augmentation de $200 par année jusqu'à un maximum de $1,600 pour expérience dans le monde des affaires en relation avec la matière enseignée.

6 — Augmentation de $200 par année jusqu'à un maximum de $1,600 pour expérience dans un métier quelconque au-delà du nombre des années requises par l'O.C.E.

PHYSIOTHERAPEUTE DEMANDE

maison de santé exclusive et résidentielle, 50 lits
— département de physiothérapie —
salaire et heures à discuter — doit être membre du C.P.A.
MANOIR PIERREFONDS — 626-6651

GERANT, ASSURANCE-VIE

L'organisation : société canadienne-française en pleine expansion, agence à Montréal.

L'homme : 30 à 45 ans, au moins 3 ans d'expérience en assurance-vie, agressif, ambitieux et désirant se bâtir un avenir comme gérant d'agence. Expérience comme gérant ou gérant d'unité avantageuse. L.U.A.T.C. requis.

Salaire et commission, occasion intéressante. Toute communication qui sera gardée confidentielle, doit être envoyée à : **Case 330, Le Devoir, Montréal.**

PROGRAMMEUR

Nous recherchons pour un poste à Montréal un programmeur possédant un minimum de deux années d'expérience, de préférence dans le travail avec les ensembles de traitement de l'information 1401/1440 à disques. Cependant, les demandes de candidats ayant de deux à trois années d'expérience sur tout autre système seront prises en considération.

Excellentes chances d'avancement avec une Compagnie possédant des services de traitement de l'information dans toute l'Amérique du Nord et dans d'autres pays à travers le monde.

Salaire en rapport avec l'expérience et les qualifications.

Excellents avantages sociaux.

Prière de s'adresser, par téléphone, à 877-2475 ou, par écrit, à :

Alcan Aluminium Limitée
a/s M. C.-A. Armitage
C.P. 6090, Salle 710
Montréal 3 (Québec)

ALCAN

CHEF DE PUBLICITE

LE POSTE : Chef de publicité qui sera responsable de la direction d'un programme complet de publicité pour une importante entreprise à Montréal.

Le postulant devra être capable de déterminer les moyens de communications les plus effectifs à l'échelle de la compagnie. Il doit également posséder un esprit créateur pour ce client.

LE CANDIDAT : Chef de publicité canadien-français ayant un sens aigu de la promotion et possédant un minimum de 8 ans d'expérience en publicité ou dans un domaine relatif.

Il devra être en mesure de coordonner, stimuler, reconnaître les idées créatives et d'en faire la vente.

Le candidat devra être capable de communiquer effectivement en anglais comme langue seconde.

Ecrivez au :

- **BUREAU CANADIEN DE PERSONNEL PUBLICITAIRE** 2100 Drummond, Suite 860,

CHEFS DE SECRETARIAT

Université de Montréal

Fonctions : diriger le personnel de la faculté des Sciences de l'Education ou du secrétariat du département d'Economique de la faculté des Sciences Sociales. Assister le doyen ou le directeur dans plusieurs activités. Contrôle de dépenses diverses, tâches administratives variées.

Qualifications : B.A., B. en pédagogie ou B.Sc. en Sciences Sociales de préférence en Economique ou l'équivalent. Connaissance suffisante de l'anglais. Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au :

Service du personnel,
Boite postale 6128,
UNIVERSITE DE MONTREAL,
733-9951 Poste 531.

ECONOMISTES

FINANCES DU CANADA

TRAITEMENT INITIAL JUSQU'A $11,800

LE MINISTERE DES FINANCES, A OTTAWA, OFFRE DES CARRIERES PROFESSIONNELLES DANS LES FINANCES DU GOUVERNEMENT.

ON DEMANDE DEUX DIPLOMES D'UNIVERSITE EN ECONOMIE OU EN COMMERCE QUI ONT ACQUIS UNE EXPERIENCE CONNEXE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE OU DE L'ETAT.

A PARTIR D'ANALYSES ET D'ETUDES, LES TITULAIRES AURONT COMME PREMIERE MISSION A RECOMMANDER DES MESURES PRECISES SUR LES FINANCES DE L'ETAT, Y COMPRIS LES INCIDENCES DE CES MESURES POUR L'ECONOMIE ET LES INSTITUTIONS.

Ecrivez ou faites immédiatement votre demande à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4.
Veuillez mentionner le numéro de concours 66-430-11.

DIPLOMES EN COMMERCE

PROFESSEUR, ÉCOLE NEUTRE PRIVÉE

pour élèves de 6e à 10e années ayant aptitudes comme principal.

Salaire à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae au :

Bureau de direction,
P. Morin,
7586 Garnier, Montréal 35.

ON DEMANDE STÉNO DACTYLO BILINGUE

pour service de la publicité d'un quotidien de Montréal. Devra être en mesure de traduire de l'anglais au français.

Bénéfices usuels.

Ecrire à Case 332, Le Devoir, Mtl.

ECONOMISTES

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE
OTTAWA

Plusieurs occasions de faire carrière dans le domaine de l'économie de l'énergie s'offrent aux candidats qui désirent se perfectionner et se spécialiser en études techno-économiques.

TRAITEMENTS de $8,135 - $9,300 selon la compétence, ce qui comprend un diplôme universitaire en sciences économiques, en commerce ou dans une discipline connexe, et plusieurs années d'expérience connexe.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire au sujet de ces postes ou d'autres postes, de même que des formules de demande, veuillez écrire à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,
OTTAWA 4,

et demander le feuillet publicitaire 66-430-19

INGENIEURS

Notre client demande un ingénieur de projet et un ingénieur d'entretien pour son usine chimique située à environ 20 milles de Montréal. Ces deux emplois se rapportent directement à l'ingénieur d'usine et pour chacune de ces positions, la compagnie désire choisir un candidat possédant la compétence désirée pour accéder à des postes supérieurs.

Traitement initial aux environs de $9,000.

Dossier 102M.

Discrétion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Service de mécanographie

ANALYSTE-SURVEILLANT

Fonctions : diriger une équipe d'analystes-programmeurs et assister le directeur du service dans l'exécution de ses tâches.
Qualifications : cours secondaire, bilingue, expérience minimum de trois (3) ans dans l'utilisation des bandes magnétiques et dans l'élaboration et la mise en route de travaux comptables.

CHEF DES OPERATIONS

Fonctions : assurer la coordination des divers travaux de perforation, contrôle et opérations-machines.
Qualifications : cours secondaire, âgé de 28 à 30 ans, bilingue ; expérience de plusieurs années en mécanographie, de préférence dans l'utilisation des bandes magnétiques et connaissance de base de la programmation.
Programme complet de bénéfices marginaux, y compris exonération de frais de scolarité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

Service du personnel,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Case Postale 6128,
Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent .25 la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à :
844-3361 poste 34

ou écrivez à :
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame
Montréal

Les ingénieurs répondent à leurs collègues du gouvernement

Les ingénieurs-conseils du Québec, par la voix de la Section des ingénieurs-conseils de la Corporation des ingénieurs du Québec et le chapitre du Québec de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, font savoir qu'ils verraient d'un bon oeil la tenue d'une enquête approfondie destinée à établir s'il est plus avantageux pour les contribuables que les services d'ingénieurs sur les projets du gouvernement du Québec, soient rendus par des fonctionnaires ou par des ingénieurs-conseils.

Tout en se défendant de s'immiscer dans le conflit qui met aux prises les fonctionnaires professionnels et le gouvernement provincial, les ingénieurs-conseils du Québec croient opportun de rétablir certains faits à la suite d'une déclaration faite par le conseil syndical des fonctionnaires professionnels selon laquelle le gouvernement en ayant recours à l'entreprise privée "pratique, dans le domaine des travaux de génie, la politique la plus coûteuse imaginable pour les contribuables."

"Contrairement aux allégués de ce communiqué, disent les ingénieurs-conseils, les services professionnels des ingénieurs-conseils sont généralement ceux qui coûtent le moins cher aux contribuables. L'entreprise privée qui ne peut certainement pas être accusée de gaspillage et dont le premier but est de réaliser des profits a régulièrement recours, dans une très large mesure, aux services des ingénieurs-conseils.

"C'est probablement en se basant sur les mêmes principes d'économie que la ville de Montréal a jugé opportun d'utiliser les services d'ingénieurs-conseils pour une bonne part des travaux du métro, poursuivent-ils.

"De nombreuses enquêtes menées aux Etats-Unis, au niveau du gouvernement fédéral et des gouvernements des Etats, prouvent que les services de génie des employés réguliers du gouvernement coûtent plus cher que ceux fournis par les ingénieurs-conseils. Une des conclusions importantes auxquelles en est venue la Commission Hoover à la suite d'une grande enquête sur le coût des services gouvernementaux américains se lit comme suit :

"La Commission de l'énergie atomique (AEC) est de tous les offices gouvernementaux celui qui est le mieux organisé en ce qui concerne les services de génie et de construction. *Elle emploie avec avantage les services des architectes et des ingénieurs en pratique privée*... Le coût de l'engineering et des travaux de construction *entrepris par le gouvernement est de beaucoup plus élevé*, et même de façon anormale, que celui des mêmes services exécutés par l'entreprise privée...."

Selon le communiqué des ingénieurs-conseils, "il ne fait pas de doute que la même situation doit prévaloir dans le Québec où les pratiques économiques sont sensiblement les mêmes qu'aux Etats-Unis.

(Suite à la page 7)

Le professeur Jean-Paul Vinay reçoit des mains de l'auteur, M. Paul Robert, le premier des six tomes du Dictionnaire Robert que lui a présenté samedi le président de la Société des traducteurs et interprètes du Canada, M. Frédéric Phaneuf. Les traducteurs du Canada ont voulu rendre hommage à leur ancien président avant son prochain départ pour l'université de Victoria où il enseignera la linguistique. M. Vinay était également le directeur, depuis dix ans, du Journal des Traducteurs. **De gauche à droite, on reconnait M. Marcel Paré, le professeur Jean-Paul Vinay, M. Paul Robert, M. Frédéric Phaneuf.**

Quatre doctorats honorifiques seront décernés par l'U. de M.

L'université de Montréal décernera des doctorats honorifiques à quatre personnalités au cours de la cérémonie annuelle de la collation des grades, le 27 mai.

Ce sont M. Pierre Beauchemin, président de Sullivan Consolidated Mines Lmited, qui recevra un doctorat honorifique en sciences appliquées, et sera présenté par M. Henri Gaudefroy, directeur de l'Ecole polytechnique;

Mgr Irénée Lussier, ancien recteur de l'université et ancien président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), qui sera présenté par le recteur actuel, M. Roger Gaudry, et recevra un "doctorat de l'université de Montréal";

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, qui recevra un doctorat de l'université de Montréal et sera présenté par M. Léon Lortie, secrétaire général de l'université;

M. Frank Scott, professeur et ancien doyen de la faculté de droit de l'université McGill, qui recvera un doctorat en droit et sera présenté par M. Jean-Guy Cardinal, doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal.

MM. Beauchemin et Saulnier recevront leur doctorat honorifique à la séance du matin au cours de laquelle M. Saulnier prononcera une allocution. Mgr Lussier et M. Scott recevront le leur à la séance de l'après-midi au cours de laquelle M. Scott fera l'allocution de circonstance.

Selon le professeur Charles Pelletier

Les impôts ont atteint un point de saturation à ne pas dépasser

QUEBEC (LeD.). — "A son niveau actuel, l'impôt sur le revenu au Canada réduit l'initiative personnelle, empêche l'accumulation de capitaux et limite le progrès économique". C'est ce qu'a déclaré un professeur agrégé de la faculté de commerce à l'université Laval et membre du bureau de comptables du président de la Commission québécoise sur la fiscalité. M. Charles Pelletier a précisé que les impôts en général ont atteint "un point de saturation qu'il serait dangereux de dépasser."

M. Pelletier a fait cette déclaration au cours du congrès de la Corporation des maitres mécaniciens en tuyauterie du Québec dont la 17ème assemblée annuelle a eu lieu dans la capitale provinciale.

Le conférencier a cependant admis que les dirigeants des différents gouvernements sont conscients de ce problème qui occupe une place de plus en plus importante dans notre économie.

Plus tard dans la journée, le président lui-même de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, M. Marcel Bélanger, a pour sa part recommandé, comme le fait le rapport qu'il a signé, que le gouvernement abolisse les permis qui tiennent lieu de taxes d'affaires et qui causent beaucoup d'ennuis aux artisans de tous les corps de métiers. Il a même affirmé que "la perception de droits annuels en guise de taxes d'affaires a paru aux commissaires "une mesure fiscale injuste".

M. Bélanger a noté qu'un plombier, par exemple, doit payer une taxe d'affaires dans sa localité et doit repayer dans chacune des municipalités où il doit exécuter des contrats ou faire une simple réparation, un permis chaque fois.

C'est pourquoi, dit-il, la commission recommande que le maître mécanicien en tuyauterie et les autres corps de métier paient une seule taxe d'affaires à l'endroit où ils ont leur établissement et qu'ils ne soient pas requis de payer des taxes d'affaires déguisées sous forme de permis, s'ils sont appelés à travailler en dehors de la ville où ils ont leur place d'affaires.

Plutôt au cours du congrès, l'accent a été mis sur la formation professionnelle des membres, le président actuel de la Corporation des mécaniciens en tuyauterie, M. Fernand Papillon de Trois-Rivières, déclarant que si les membres sont satisfaits de leur sort et restent inactifs cela pourrait être désastreux pour eux. D'où le slogan adopté pour le congrès : "Progresser ou disparaître".

Elections

La corporation a élu samedi un nouveau président en la personne de M. Jean Rouillard de Québec.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Wellie St-Cyr, de Montréal, 1er vice-président, M. P.E. Cadieux, de Montréal, 2e vice-président; M. Albert Voyer, d'Arvida, trésorier; M. Roger Guertin, de St-Hyacinthe, secrétaire et Florian Roy, de Sherbrooke, et Donat Granger, de Hull, directeurs.

L'Association du Québec pour les enfants arriérés réclame :

• des centres résidentiels pour l'enfance exceptionnelle et une • véritable collaboration des ministères

par Solange CHALVIN

Sans une véritable collaboration interministérielle groupant les efforts des ministères de la santé, de l'éducation et de la sécurité sociale, il serait vain de tenter d'apporter des solutions durables au problème de l'arriération mentale au Québec. C'est du moins ce qui se dégageait de la majorité des communications faites par des médecins, psychologues et psychiatres, tout autant que par des parents d'enfants arriérés, au cours de la 6e conférence annuelle de l'association du Québec pour les enfants arriérés qui avait lieu à Dorval en fin de semaine.

C'est à une évaluation des ressources actuelles en institutions et en personnel spécialisé que se livre l'association en vue d'offrir au gouvernement un mémoire sur la création éventuelle de centres résidentiels d'un type nouveau. Si les institutions traditionnelles ne correspondent plus aux données de la psychiatrie moderne, au moins faut-il, avant de construire, déclarait la vice-présidente de l'association, Mme Pierre Taschereau, connaitre exactement la situation de l'arriération mentale au Québec.

Jusqu'ici, il semble bien que la deuxième tranche du Rapport Parent dont un chapitre était consacré à l'enfance exceptionnelle a été le coup de fouet des commissions scolaires qui ont songé à organiser pour plusieurs catégories d'enfants des classes spéciales dites classes auxiliaires. Dans son allocution d'ouverture, M. Guy Rocher rappelait l'esprit qui a présidé aux recommandations concernant l'enfance exceptionnelle : "Dans une société moderne chaque enfant a le droit de recevoir l'enseignement le plus approprié possible à ses aptitudes, à ses intérêts... et ce droit ce sont les pouvoirs publics qui ont la responsabilité d'en assumer la réalisation". Notre système d'enseignement ayant été conçu de façon aristocratique, il ne s'est jamais penché sur l'enfant retardé, déficient; même notre système public l'a oublié. On l'a laissé doubler, tripler ses classes sans pour cela s'inquiéter, puis un beau jour, on l'a placé en institution pour s'en débarrasser. C'était seulement en ramenant au ministère de l'éducation toute la responsabilité pédagogique des enfants exceptionnels qu'on pouvait arriver à leur fournir les éléments d'une vie normale future compte tenu de leurs possibilités personnelles.

Venant corroborer les propos de M. Rocher, une mère de famille, Mme Jeanne Jubinville, raconte l'expérience de sa fillette admise depuis un an dans une classe pour enfants exceptionnels de la Régionale de Lanaudière. "Enfin, les enfants qui vivent en groupe pour la première fois de leur vie, apprennent la sociabilité et sont plus épanouis. En plus des cours de rééducation, ils bénéficient de loisirs organisés comme les enfants normaux qui fréquentent la même Régionale. Ce premier pas étant fait, l'association des parents de la région de Joliette envisage la création d'une garderie pour les hyper-actifs qui ne sont pas acceptés en classes auxiliaires; ils projettent également l'ouverture d'un centre résidentiel et d'ateliers de travail pour les adolescents.

En l'espace de cinq ans, a rappelé M. Clément Thibert, directeur du Bureau de l'enfance exceptionnelle au ministère de l'éducation, les classes auxiliaires sont passées de 150 à 1500 desservant une population de 20,000 enfants exceptionnels dans la province. Mais ce n'est pas tout de grouper les enfants sous l'étiquette "d'exceptionnels" et de leur ouvrir des classes, dit M. Thibert. Il faudra à l'avenir évaluer les ressources du milieu et regarder en dehors du ministère de l'éducation pour poursuivre auprès de ces enfants le travail commencé : rééducation psychique, préparation au monde du travail, centres résidentiels et communautaires afin de les rendre dépendants, etc. Il faut se rappeler dit en terminant M. Thibert que dès qu'un enfant est inadapté, il ne pose pas seulement un problème à la médecine, à la psychologie, à la sécurité sociale, au travail, à la famille. C'est pourquoi ce grave problème ne pourra se résoudre sans une mise en commun interdisciplinaire et interministérielle. C'est par la conjonction des forces professionnelles mises au service de l'enfance exceptionnelle que nous arriverons à sauver ces enfants conclut M. Thibert.

Institut de psychiatrie infantile

C'est un résumé du mémoire présenté au ministre de la santé en juillet 65 sur les besoins en psychiatrie infantile, que l'auteur, le Dr Laurent Houde donna à son auditoire à la 6e conférence annuelle de l'ass. du Québec des enfants arriérés. En plus d'une décentralisation des services psychiatriques offerts à la population infantile, le Dr Houde recommande fortement la création à Montréal d'un Institut de psychiatrie qui offrirait une gamme étendue de services aux malades tout en s'affirmant comme centre d'enseignement, de formation de personnel et de recherche. C'est évidemment avec beaucoup d'enthousiasme que le projet fut accueilli par les participants au congrès; cependant aucune mesure officielle n'a encore été prise pour donner suite à ce mémoire.

Insuffisance d'information et manque d'argent

Malgré un dépistage certain qui s'effectue dans les écoles, encore des centaines d'enfants arriérés ne bénéficient d'aucun service, tout simplement parce que leurs parents s'imaginent qu'il n'y a rien à faire pour eux — ou encore qu'ils ont honte de présenter leurs enfants — ou encore parce qu'ils craignent que leurs ressources financières ne leur permettent pas d'envisager tout traitement ou toute rééducation.

Les participants au colloque qui suivit les exposés ont surtout mis en lumière le manque d'information des parents. Il n'existe pas de centres pour les renseigner, pour leur donner des conseils sur la manière d'élever ces enfants exceptionnels ou tout simplement pour leur venir en aide sur le plan financier. Bien sûr, il y a les associations de parents mais celles-ci ne peuvent pas rejoindre tous les parents et font face à des difficultés financières inouïes. C'est d'ailleurs pour cela qu'une croisade nationale pour les arriérés mentaux du Canada a été institué et souhaite recueillir $5,000,000. d'ici quelques mois.

"S'il faut élever les taxes scolaires, faisons-le, déclara un père de famille; tous les enfants — arriérés ou non ont droit à la même éducation, aux mêmes services pédiatriques, hospitaliers, etc.

Parmi les multiples formules énumérées au cours de cette conférence, il faut surtout retenir la création de centres résidentiels de moins de 100 enfants qui permettraient progressivement de les séparer de leur famille tout en leur fournissant une véritable vie communautaire. L'idéal serait que ces centres, semble-t-il, reçoivent les enfants cinq jours la semaine — comme une garderie, les transportent aux classes dites "auxiliaires" dans les Régionales et les remettent à leur famille toutes les fins de semaine, vacances, congés, etc. C'est sans doute vers cette solution que s'acheminent les spécialistes en arriération mentale.

Chaque citoyen du Québec aura un jour son "carnet de santé"

Dans une réponse à un participant à la conférence annuelle de l'association du Québec pour les enfants arriérés, le Dr Dominique Bédard, directeur des services psychiatriques au ministère de la santé, a annoncé que son ministère est en train d'établir pour chaque citoyen du Québec un carnet de santé.

Ce carnet qui serait remis à l'enfant dès sa naissance le suivrait tout au long de son existence établissant régulièrement un véritable diagnostic de son état de santé.

Mais selon le Dr Bédard, ce projet ne verra pas le jour avant quelques années, c'est-à-dire avant que ne disparaissent du Québec tous les préjugés attachés à certaines anomalies dont l'arriération mentale ou l'épilepsie ou la paralysie cérébrale. En même temps que la création de ce carnet de santé, il faudrait, dit le Dr Bédard, prévoir des lois qui éviteraient qu'une ségrégation ne s'exerce contre certains types de maladies.

"Il faudrait une telle maturité d'esprit de la part du public et des employeurs que, malheureusement, je ne crois pas qu'il faille lancer trop tôt le Carnet de santé au Québec."

UN LIVRE SUR L'EPILEPSIE

Une travailleuse sociale spécialisée dans les cas psychiatriques, attachée au ministère de la santé, Mme C. Michon, publiera sous peu un livre sur le problème de l'épilepsie. "Mon livre ne sera pas scientifique, nous dit-elle, il abordera la question simplement afin de renseigner surtout les parents, les employeurs éventuels et le public sur les personnes qui souffrent d'épilepsie.

Saviez-vous qu'il y avait seulement au Québec 179,000 épileptiques dont les 3/4 mènent une existence à peu près normale?

CONFERENCE INTERNATIONALE

Pour la première fois, le Canada sera l'hôte de la Conférence internationale sur la famille à l'occasion de l'Expo 67. Le lieu de la conférence n'est pas encore arrêté définitivement mais les organisateurs semblent opter pour Québec. La ville de Montréal, risquant d'être saturée de touristes, conviendrait moins à cette mise en commun d'expériences variées sur l'évolution de la famille dans plusieurs pays.

S. C.

Cadeau d'une rare élégance
Cristal de France
Elégante coupe en cristal signée DAUM
LA MAISON DU CADEAU
980 Est, Ste-CATHERINE
842-8219
au petit versailles

LE METS LE PLUS RAFFINE :
LE
REPAS DE BIFTECK
chez
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Moishe's
STEAK HOUSE
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

VOYAGES
I — Europe : 13 pays, 64 jrs (compris Espagne et Portugal) Bateau ou avion (23-30 juin). 9e Tour, $1,298.
II—Moyen-Orient : 21 jrs, en juillet (l'abbé A. Lamoureux) $998
III — Europe et Moyen-Orient combinés, 64 jrs, $1,586.
RENSEIGNEMENTS :
Voyages Bel-Air : 2155 de la Montagne, Mtl, 844-8817
Voyages Bel-Air : 34, Côte de la Fabrique, Qué., 529-3749
M. G. Bellefleur : 3973 Mentana, Mtl, 523-2583

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

RÉPARATIONS
• de montres et bijoux de toutes sortes
• de rasoirs électriques, briquets, plumes, gravures.
SERVICE RAPIDE ET COURTOIS
DOMPONNETTE INC.
J. BRASSARD, Prés.,
256 est, Ste-Catherine, Montréal 18
Tél.: 861-9293-4

Rafraîchissante aussi, parce que légère et pure, L'EAU DE VICHY CÉLESTINS est une eau diététique appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes.
Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. Légèrement thérapeutique, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles.
IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations,
Exigez toujours
59¢ CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

PROTECTION
Les entrepôts de JOLICOEUR protègent vos fourrures et manteaux de draps contre les dommages causés par les mites, le feu, le vol. Vous pouvez sur demande par la même occasion faire réparer et nettoyer vos fourrures. Appelez aujourd'hui...
Jolicoeur
Depuis 1907
LA. 1-2161
Succursale au centre d'achats Rockland
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228
LE PREMIER LIVRE (144 pages) PUBLIÉ AU CANADA SUR LES METHODES PRATIQUES DE L'ORGANISATION ÉLECTORALE
COMMENT ORGANISER UNE ÉLECTION
PAR NORRIS DENMAN
(PRIX : $1.50)
Un livre indispensable à quiconque est mêlé de près ou de loin à l'organisation d'une élection fédérale, provinciale ou municipale
• L'illustration graphique de tous les documents utilisés par une organisation électorale.
• Comment empêcher les fraudes et utiliser avec efficacité les travailleurs d'élection.

LES ÉDITIONS DU JOUR
3411, Saint-Denis, Montréal (849-2228)
BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir
☐ Payable sur livraison (C.O.D.)
☐ Montant ci-inclus.
....ex. de "Comment organiser une élection", à $1.50:....
(nom en lettres moulées)
(adresse)
(ville)

EDITORIAL

La commission Parent et la confessionnalité de l'enseignement

II - Les solutions pratiques

Catholiques et non catholiques ont abordé, depuis un siècle, la question de l'école à partir de positions très polémiques. Les adversaires de l'école confessionnelle exagéraient généralement les lacunes et les déviations de celle-ci afin de la mieux démolir. Les partisans de cette formule péchaient souvent par inflation verbale dans la mise en relief de certaines valeurs qu'on confondait trop facilement avec la quintessence de la religion.

Abordant le problème avec le regard froid d'un organisme d'enquête, la commission Parent établit, dès le départ, que le concept d'école confessionnelle est loin d'être aussi univoque qu'on l'a parfois affirmé. Les commissaires se sont penchés sur la réalité. Ils constatent qu'il peut y avoir maintes formes, maints degrés de confessionnalité. Entre la confessionnalité stricte, qu'on rencontre dans les milieux catholiques fortement homogènes, et la confessionnalité plutôt diluée, qu'on retrouve le plus souvent dans les écoles publiques protestantes, on peut imaginer maintes formes de "confessionnalité préférentielle" dont la nature variera inévitablement selon le niveau académique, selon la composition de la population scolaire et selon les ressources disponibles. Cette nuance introduite par la commission Parent restera peut-être comme son plus important apport au débat sur l'école confessionnelle.

Le problème de la confessionnalité doit aussi être vu dans la perspective d'une certaine subordination de cet objectif à l'objectif plus large de l'efficacité générale d'un système démocratique d'enseignement. Il faut, en un mot, faire tout ce qui est humainement possible afin de satisfaire aux exigences des consciences en matière d'enseignement mais il faut aussi accepter des exigences pratiques découlant de la nécessité d'assurer à tous — sans distinction de race, de classe sociale ou de religion — un enseignement de qualité égale.

●

La formule clé que propose la commission Parent afin de concilier ces exigences est radicale. Elle consiste à établir une distinction claire entre l'école — dont l'orientation doit correspondre aux exigences spirituelles des parents — et les structures administratives supérieures qui doivent, selon la commission, être neutres, c'est-à-dire respecter tous les citoyens, toutes les options spirituelles.

En termes concrets, les commissions scolaires confessionnelles disparaîtraient. Elles seraient remplacées par des commissions scolaires régionales qui seraient neutres. Celles-ci seraient, en retour, tenues par la loi de mettre à la disposition des enfants des écoles répondant au voeu exprimé annuellement par les parents. Ceux-ci, par le truchement d'un comité scolaire local, seraient appelés démocratiquement à exercer une surveillance directe sur l'orientation spirituelle de l'école. Le tout serait complété par l'existence, au niveau régional, de directions pédagogiques spécialisées pour chaque grand type d'enseignement, soit une direction catholique, une direction protestante, une direction non confessionnelle.

L'appel à une plus grande participation des parents au plan local est une innovation remarquable. Il pourrait donner naissance, avec le temps, à un regroupement beaucoup plus efficace de ces parents sur le dos de qui on a mené tant de campagnes mais qui furent le plus souvent gardés assez loin des centres de décision. L'invitation à un regroupement de toutes les énergies au niveau des structures régionales répond aussi à un besoin certain d'efficacité et de coordination, surtout si l'on considère l'ampleur que prendront demain les tâches de planification.

Il y a lieu, toutefois, de s'interroger sur l'opportunité de procéder sans transition à des chambardements aussi globaux. Dans le système que propose la commission Parent, j'entrevois, pour ma part, des difficultés sérieuses que je veux tenter d'exposer sans préjugé et sans complaisance.

La commission affirme que l'élément clé du nouveau régime serait le "comité scolaire local". Or, sauf l'élection triennale des commissaires régionaux, elle ne donne à ce comité aucun pouvoir réel sauf celui — assez risqué s'il n'est assorti du devoir, non précisé dans le rapport, de faire sanctionner ses conclusions par une autorité plus compétente — *"d'accepter ou de rejeter tout projet de règlement de la direction de l'école ou de la direction de l'enseignement catholique, protestant ou non confessionnel selon le cas, affectant les modalités particulières de la confessionnalité ou de la non-confessionnalité de l'école"*. Je doute qu'il soit sage de confier pareille responsabilité à un comité local sans prévoir explicitement la nécessité d'une ratification de l'autorité compétente en matière religieuse, soit un délégué autorisé de la hiérarchie ou l'un des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation.

Le véritable élément clé de la réforme sera, en réalité, le directeur pédagogique régional de chaque secteur. Or, ce personnage sera nommé, sans qu'aucune approbation préalable soit demandée à une autorité compétente en matière religieuse, par une commission scolaire qui sera elle-même neutre, c'est-à-dire inapte, selon une affirmation antérieure de la commission, à porter un jugement valable en matière religieuse. Il sera, de plus, responsable de son travail devant le même organisme neutre, n'étant entouré, pour l'exercice de sa charge, d'aucun organisme collégial apte à communier sans réserve aux objectifs qu'il doit servir. N'est-ce pas un peu forcer la nature des choses que de croire que tout pourra fonctionner ainsi ?

On veut enfin amener catholiques, protestants et non confessionnels à siéger ensemble, tout le temps, au sein d'une même commission scolaire régionale. L'idéal poursuivi est noble. Mais il se peut qu'on sous-estime les difficultés concrètes qui surgiront dans la formation et le fonctionnement d'organismes aussi hétérogènes. La commission Parent compte exclusivement, par exemple, sur la vertu du suffrage dit cumulatif pour assurer une représentation équilibrée de toutes les tendances au sein de la régionale. Vieux routier des mécanismes d'association, je serais porté à être plus réservé, à exiger plus de garanties.

Ne serait-il pas plus pratique, avant de procéder à des chambardements complets, de confier d'abord aux commissions scolaires la tâche de réaliser en étroite collaboration et sous la haute autorité du ministère de l'éducation — en réduisant au minimum les risques d'erreur inhérents à ce genre d'entreprise — le recensement général devant permettre de préciser les voeux réels des parents en matière de confessionnalité ? Une fois fait ce recensement, on aurait enfin, et pour la première fois, une idée claire des besoins à satisfaire. On pourrait plus facilement, sur la base de ces données, envisager ensuite les collaborations et les compromis nécessaires entre citoyens de diverses tendances. Une première étape consisterait sans doute à faciliter par tous les moyens les échanges efficaces de services, voire des mises en commun, entre commissions scolaires différentes. Ces expériences se révélant fructueuses, on pourrait éventuellement — sans reporter l'échéance aux calendes grecques — envisager l'opération fusion que préconise le rapport Parent.

On pourrait de même, pendant un an ou deux, susciter et suivre de très près des expériences-témoins visant à préciser ce que pourraient être, au plan local, le rôle et le fonctionnement des "comités scolaires" préconisés par la commission Parent. Ne serait-il pas téméraire de vouloir créer à la centaine de tels organismes sans avoir d'abord éprouvé sur le terrain ce qu'on peut en attendre ? Nous avons connu trop d'expériences échevelées à cet égard pour ne pas éprouver le besoin d'une certaine prudence.

La commission parle de fusionner les commissions scolaires au plan régional. Supposons que ce soit désirable. Ne pourrait-on pas commencer, avant de légiférer à ce sujet, par promouvoir, dans des régions particulièrement propices, quelques expériences qui permettraient de tracer avec plus de sécurité la voie à suivre ? A supposer que ces expériences mettraient au jour des difficultés imprévues, il serait alors plus facile de redresser le plan afin de le rendre plus réaliste.

●

Je souscris volontiers à la pensée généreuse et au souci démocratique qui ont inspiré les solutions pratiques proposées par la commission Parent. Mais il y a, dans les propositions que formule le quatrième tome du rapport, un ton d'urgence dont l'effet d'assurance sera plus grand sur les auteurs du volume que sur le lecteur réaliste. Les besoins sont réels et urgents. Le plan tracé est clair. Mais ce n'est pas la première fois qu'en matière d'éducation, nous sommes tentés par semblable mirage. Si l'expérience des quatre dernières années doit servir à quelque chose, ce devrait être de nous rappeler qu'audace n'est pas nécessairement synonyme d'efficacité et qu'un plan théorique est souvent moins beau dans la réalité que sur la table de travail des technocrates.

Claude RYAN

A cause de l'inertie d'Ottawa, Québec doit adopter sa propre politique sur l'immigration

par Gérard TREMBLAY
de la faculté de droit de l'université d'Ottawa
(collaboration spéciale au DEVOIR)

Sur cent immigrants qui entrent au Canada cinq parlent uniquement le français, cinquante parlent uniquement l'anglais, quatre sont bilingues et quarante-et-un ne parlent ni l'anglais ni le français. Ce sont les chiffres fournis par Ottawa pour l'année 1965 à une question du député Caouette relative à la politique d'immigration du gouvernement fédéral.

D'autre part, les mêmes statistiques nous apprennent que sur cent immigrants qui entrent au Canada, cinquante-cinq vont s'établir en Ontario, vingt dans le Québec et vingt-cinq dans les autres provinces. Voilà les faits. (cf. 1965 Hansard, p. 3931).

La politique d'immigration du gouvernement fédéral est nettement discriminatoire pour le Québec et le Canada français. Devant ces faits, deux solutions s'imposent : (a) que nos politiciens fassent des représentations à Ottawa pour changer cet état de chose ; (b) que le Québec organise lui-même sa propre politique d'immigration comme l'a fait depuis longtemps l'Ontario. Il ne s'agit pas de choisir l'une ou l'autre de ces deux solutions ; pour être constructif il faut adopter ces deux solutions.

Politique d'immigration d'Ottawa

Les données statistiques rapportées dans le "Hansard" prouvent de façon irréfutable que la politique d'immigration du fédéral est discriminatoire pour le Canada français. Il entre au pays dix fois plus d'anglophones que de francophones; cette disproportion a pour effet d'accentuer les problèmes des deux groupes ethniques. Cette politique n'est peut être pas de mauvaise foi, mais elle existe et elle doit changer.

Il semble qu'Ottawa — après une centaine d'années — commence à comprendre la situation. En effet, le 17 mars 1966 le sous-ministre adjoint de l'Immigration, M. R. Byrnes, déclarait: "Le Canada recherchera la coopération du gouvernement français afin d'encourager une plus grande émigration de Français vers le Canada." Mais il n'y a pas que la France! Il faut également encourager l'immigration francophone de la Suisse, de la Belgique, du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie, etc.

Pour être objectif, signalons que le gouvernement français s'est opposé jusqu'à maintenant à ce que le Canada fasse de la réclame en France pour inciter les Français à émigrer. Toutefois, le Canada, semble-t-il, a tenté de contourner cette difficulté en faisant publier plus de nouvelles et d'articles favorables au Canada, dans les journaux français.

Pour modifier cette politique française, le Québec pourrait probablement intervenir comme il l'a d'ailleurs fait pour modifier la politique économique des Etats-Unis et inciter Ottawa à agir.

De toute évidence, Ottawa devra repenser sa politique de l'immigration en fonction des exigences de tous les Canadiens! Il est déplorable que les députés du Québec à Ottawa aient été muets sur ce problème. Il est à espérer que la race des muets francophones est sur le point de s'éteindre.

Québec doit organiser sa politique de l'immigration

En plus de dénoncer cette politique discriminatoire, Québec doit organiser sa propre politique de l'immigration. Actuellement, l'immigration au Québec relève du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (1964 S.R.Q. ch. 101 art. 2). En pratique, ce ministère ne s'est pas préoccupé de cette question.

Signalons, cependant, que le dernier discours du Trône annonçait qu'un projet de loi concernant l'immigration serait présenté au cours de la session. Il semble que la compétence sur l'immigration sera transférée — à tort ou à raison au ministère des affaires culturelles.

La création d'un organisme s'occupant de l'immigration au Québec ne pose aucun problème constitutionnel. En effet, l'article 95 spécifie qu'il y a compétence concurrente dans ce domaine. D'ailleurs l'Ontario s'est longtemps prévalu de sa compétence en cette matière alors que le Québec semble hésitant à exercer pleinement ce domaine qui relève de sa compétence.

Considérant que le particularisme québecois est ignoré par Ottawa, il devient urgent pour le Québec de s'occuper activement de l'immigration dans le cadre des pouvoirs qu'il possède. Québec doit avoir une direction générale de l'immigration et avoir des représentants en immigration rattachés aux missions du Québec à l'étranger.

Les gouvernements du Québec et du Canada doivent maintenant cesser de faire des déclarations de principe! Ils devront traduire en données statistiques tous ces beaux discours. Il faut également espérer que la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme fera une étude approfondie de ce domaine.

lettres au DEVOIR

Collaboration entre clercs et laïcs : la musique liturgique

Je suis en tant que musicienne, témoin d'un spectacle pitoyable de non - collaboration entre clercs et laïcs, au plan de la création d'une musique d'Eglise en langue française.

Apparemment quand les "clercs" nous parlent de "collaboration" ils ont toute autre chose en tête que ce que leurs contemporains laïcs mettent sous ce nom. Pour eux, "collaborer" cela veut dire qu'eux les clercs prennent toutes les décisions, sans consulter ni surtout écouter ceux qu'ils consultent, et que les laïcs se tuent à réaliser et d'abord à trouver admirable et adapté, tout ce qu'on leur impose.

La preuve de ceci n'est pas difficile à donner. Je cherche, bien en vain, dans les Commissions diocésaines, les noms des vrais grands musiciens de notre province qui pèsent vraiment d'un poids lourd dans les décisions prises. Quand je les interroge eux-mêmes ou que je demande, à leurs confrères ce qu'ils pensent de l'état actuel de la musique d'Eglise, leur réponse est toujours la même:

"Vous ne vous imaginez pas que je vais risquer de perdre mon gagne-pain à donner mon opinion personnelle . . . "

Je connais le cas d'un très grand organiste catholique américain qui vient de donner sa démission. Pourquoi? On a exigé de lui qu'il touche, au lieu des grandes orgues (jugées "païennes", je suppose) une petite console, située dans le sanctuaire et d'où il pourrait "soutenir" le chant à l'unisson de la foule. "J'ai compris, a-t-il dit, que dans une couple d'années on me demanderait, au nom du renouveau liturgique, de jouer de l'harmonica dans le choeur; or je vieillis, et ma respiration faiblit . . . "

Je sais également qu'une délégation d'organistes et de maîtres de chapelle a demandé rendez-vous avec les autorités diocésaines, quelque part dans la Belle Province. On a cru ou fait croire que "toutes ces gens-là" ne voulaient qu'une augmentation de salaire et le rendez-vous leur a été refusé.

Quand, après cela, on lit tels discours et telles déclarations sur la "liberté" et la "démocratie" dans l'Eglise, on se demande où commence, où finit la comédie. Qu'il doive y avoir une autorité qui, en définitive, assure l'ordre et l'équilibre entre les forces multiples qui se font sentir au sein d'une communauté vivante, — et qui donne par là le signe qu'elle est vivante, — tout le monde le comprend, et même les musiciens. Mais que cette autorité ignore ces forces elles-mêmes qu'elle les dissipe au lieu de les concilier, qu'elle trouve toute sa dignité dans l'affirmation de son pouvoir de commander plutôt que dans sa capacité d'écouter et d'exaucer, cela est périlleux pour elle autant que pour la communauté entière qu'elle régit.

Je sais bien que le monde de l'art, et celui de la musique, est celui de la contestation et de la "pagaille". Mais je sais aussi que les grandes époques de contestations et de "pagaille" furent celles de l'éclosion d'un grand art vivant et actuel. Quand l'ordre et le silence règnent dans ce monde là, ils ne règnent que sur le néant et l'académisme. Je m'étonne qu'une Eglise qui a parfois béni les armées et les croisades ne sache qu'anathématiser les artistes qui ne partagent pas les vues de ses canonistes. Je m'en étonne et je m'en afflige surtout, car je suis chrétienne et catholique et, vivant parmi des artistes, je sais quel mal l'Eglise se fait à elle-même parmi des gens qui seraient souvent ses meilleurs serviteurs si elle ne s'en faisait pas elle-même ses pires ennemis.

Marie-Paule Simoneau Breton

BLOCS NOTES

Les partis politiques devant la recherche et le développement

La lecture des programmes des principales formations politiques dans la présente campagne électorale fait ressortir un certain nombre de lacunes dont la plus préoccupante a trait à la recherche scientifique, clé et condition du développement global d'une société moderne. Certes, dans un programme qui est en même temps — le plus souvent — un manifeste, il est impossible de tout dire : c'est une énumération de constatations, d'engagements, de promesses. Mais des préoccupations majeures transparaissent, des priorités se dégagent.

Dans tous ces programmes, la sécurité sociale, l'éducation, la planification économique, la santé, le relèvement de l'agriculture figurent de très loin en tête. C'est normal. Mais le progrès dans tous ces secteurs est largement conditionné et le sera de plus en plus par l'effort de recherche, par l'ampleur, l'organisation et l'orientation de la recherche aussi bien dans les sciences humaines que dans les sciences exactes. Il est vrai que le gouvernement de M. Lesage a proposé à l'Assemblée la création d'un Conseil de la recherche scientifique et d'un Centre de recherches industrielles, deux mesures d'une importance capitale (si ces organismes sont dotés des moyens indispensables).

Que les partis politiques soient enfin sensibilisés à ce problème, voilà qui marque un progrès mais il aurait été souhaitable que l'accent soit mis davantage, dans les divers programmes, sur le caractère vital d'une politique de recherche, et que l'on profite de la campagne électorale pour répandre dans l'opinion la notion de la liaison étroite entre la recherche et le développement.

Lorsque les organismes précités, Conseil et Centre, auront été créés et que, sous leur impulsion, sera mise en oeuvre une véritable politique de recherche, l'Etat québécois sera appelé à dégager des ressources considérables avec comme objectif minimum 1.5 p.c. à 2 p.c. du produit national brut. Il serait nécessaire de préparer l'opinion à l'effort financier que la communauté québécoise devra consentir, effort d'autant plus grand que le retard pris est plus considérable.

Lors de la dernière conférence des ministres européens sur la science, le ministre français chargé de la recherche scientifique déclarait : *"Les investissements énormes qui sont maintenant nécessaires pour faire progresser la connaissance ne peuvent plus être laissés entièrement à l'initiative des individus mais doivent toujours davantage être supportés par l'Etat. On assiste ainsi à la naissance d'une fonction gouvernementale nouvelle, encore inexistante au début de ce siècle et qui devient de plus en plus lourde et contraignante."* Une politique de recherche est essentielle à la fois pour accélérer le développement technique, économique (et donc le progrès social) et pour affermir ou restaurer l'autonomie d'une nation. On doit noter aussi que la recherche fondamentale ou recherche pure doit, selon la conférence des ministres européens, être un souci majeur des gouvernements autant que la recherche appliquée ; d'où, l'importance nouvelle accordée à la recherche dans le cadre de l'université et des autres centres d'enseignement supérieur ; d'où, aussi, la tendance générale à rattacher les Centres nationaux de recherche scientifique au ministère de l'éducation ou, du moins, à des comités interministériels au sein desquels le ministère de l'éducation joue un rôle de premier plan.

Ce domaine nouveau pour nous, ce domaine d'une importance primordiale, aurait mérité plus qu'une simple mention ou des allusions dans les programmes des partis.

Vietnam: une guerre civile dans la guerre civile

La nouvelle dégradation de la situation intérieure au Vietnam risque de rendre plus difficile encore la position des Américains et de renforcer le camp de ceux qui, aux Etats-Unis, estiment qu'à moins d'un retrait honorable et prochain, Washington va se trouver plongé "dans une guerre civile au sein de la guerre civile".

Quelle que soit en effet l'issue de l'actuelle épreuve de force engagée entre le gouvernement de Saïgon et les éléments rebelles de Danang et de Hué, l'agitation va se poursuivre et s'intensifier dans le Vietnam du Sud au cours des prochains mois, pour le plus grand bénéfice des Vietcongs. Le réveil de l'antagonisme entre bouddhistes et catholiques, la décision du général Ky de s'accrocher au pouvoir pendant un an encore, le progrès de la tendance neutraliste : ces facteurs conjugués vont rendre chaque jour plus fragile le régime de Saïgon et développer un climat de guerre civile.

Les événements de la fin de semaine sont lourds de menaces pour ce qui subsiste encore de l'autorité gouvernementale et pour l'unité de l'armée sud-vietnamienne. Le gouvernement a décidé de frapper durement sur deux fronts : les dissidents du centre et du nord, les dirigeants syndicalistes de Saïgon. Une grève générale devait en effet être déclenchée aujourd'hui dans la capitale du Vietnam du Sud. L'effet de surprise a peut-être servi dans l'immédiat le général Ky mais à long terme, ce recours à la force ne peut que compliquer la situation et éliminer les perspectives d'une réconciliation. Ni l'ambassade ni le haut commandement américains n'avaient apparemment été prévenus des projets du général Ky que l'une et l'autre déploreraient. Ils risquent cependant d'en assumer malgré eux une part de l'odieux et d'être également victimes de la réaction qui ne manquera pas de se produire.

●

La campagne électorale est engagée en France

La préparation des prochaines élections législatives est maintenant engagée pour de bon en France. Voici une dizaine de jours, M. François Mitterrand, chef de la gauche non communiste, annonçait la formation d'une "équipe formatrice", sorte de cabinet fantôme, pour bien marquer que la fédération de la gauche démocrate et socialiste peut offrir une équipe de rechange au gouvernement actuel. La semaine dernière, d'autre part, était officiellement constitué le "comité de liaison de la majorité", dont le rôle consistera à assurer le regroupement des gaullistes de toutes tendances et à définir la stratégie.

L'idée du "cabinet fantôme" a été empruntée par Mitterrand au Royaume-Uni, où l'habitude a été prise voici de nombreuses années par l'opposition de constituer une sorte de réplique du cabinet. Chaque titulaire de portefeuille trouve ainsi dans l'opposition un équivalent officieux : la critique de la politique gouvernementale est mieux assurée et l'opposition est mieux préparée, le cas échéant, à assumer les responsabilités du pouvoir. Il reste à voir si la formule peut être efficace dans un pays comme la France où les partis politiques sont nombreux et l'opposition, divisée. On constate en tout cas que, même à gauche, l'initiative de M. Mitterrand a été diversement accueillie : non seulement les communistes mais d'autres éléments de la gauche ont émis de vives critiques soit envers la formule, soit à propos de la composition de ce cabinet-fantôme. "Cabinet de revenants" a dit quelqu'un, en soulignant que la plupart de ses membres sont de vieux routiers de la 4e République et que la moyenne d'âge y est plus élevée que dans le cabinet Pompidou.

De son côté, la majorité tente de s'organiser en battant le rappel de tous les éléments pro-gaullistes, qui ne sont pas nécessairement partisans de l'UNR (Union pour la nouvelle république), il s'en faut.

Face à la fédération démocrate socialiste, qui résulte de la coalition des socialistes et des radicaux ainsi que d'un certain nombre de "clubs", le comité de liaison veut susciter une autre coalition qui rassemblera autour de l'UNR, à droite les républicains indépendants dirigés par Giscard d'Estaing, à gauche l'Union démocratique du travail et un certain nombre de groupes et de clubs ou de personnalités influentes. Dans ce dernier secteur, on constate nombre d'opposants à la politique intérieure, surtout à la politique économique et sociale du gouvernement Pompidou mais, en même temps, partisans de la politique étrangère du général de Gaulle. C'est le cas d'un André Philip ou d'un Jean-Marie Domenach.

Il semble donc que les Français auront à choisir, du moins au premier tour, entre quatre grandes tendances : le parti communiste, la fédération démocrate et socialiste, le centre démocrate (Lecanuet), la coalition gaulliste.

Si cette dernière sait manoeuvrer habilement, il reste possible qu'elle conserve et même accroisse sa majorité à l'Assemblée, à moins que se noue une alliance entre le PC et la fédération de Mitterrand ou entre celle-ci et le centre démocrate. Pour l'instant, les divisions de la gauche et les réserves de personnalités comme Mendès-France à l'endroit de la fédération de M. Mitterrand, servent la majorité sortante.

J. - M. L.

MONTRÉAL, LUNDI 16 MAI 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par L'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois 27.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger : 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

Rapport Parent

Le PSQ approuve la 4e tranche mais non la 5e

Le Parti socialiste du Québec est satisfait de la publication de la dernière tranche du rapport Parent. Son président, M. Jean-Marie Bédard se réjouit particulièrement des recommandations qui ont trait à la confessionnalité, aux structures administratives et à l'éducation des Indiens. Le PSQ craint cependant que le gouvernement tente de mettre le rapport aux oubliettes, comme M. Duplessis avait fait avec le rapport Tremblay et n'applique pas ses recommandations. Il demande donc que le parti libéral prenne position immédiatement sur la question.

D'autre part, le président du PSQ s'est dit "profondément déçu" par le "peu d'audace" de la cinquième tranche du rapport: "On s'en remet encore en partie à la charité publique, a-t-il déclaré. En recommandant d'exclure le niveau universitaire de la gratuité scolaire, le rapport entérine le système actuel qui considère les études universitaires comme un investissement individuel et permet à l'étudiant devenu professionnel de se reprendre en exploitant la population." Comme on le sait le parti socialiste s'oppose au système de prêts et réclame la gratuité scolaire et à tous les niveaux ainsi que le présalaire pour les étudiants universitaires.

"Le PSQ déplore, a terminé M. Bédard, que le rapport Parent, progressiste dans plusieurs domaines s'avère franchement rétrograde sur la question cruciale du financement de l'enseignement universitaire."

Le Québec à l'heure du 5 juin

Dans Hull, la lutte se fait encore une fois sur le dos de la capitale fédérale

de notre envoyé spécial Mario CARDINAL

HULL — Après un moment passé dans la ville de Hull, on a le sentiment que la meilleure façon de régler ses problèmes serait de la déménager ailleurs. Car Hull vit dans l'ombre de la capitale fédérale. Son principal problème, c'est Ottawa. Son complexe d'infériorité lui vient de sa proximité de la capitale. Ses frustrations sont causées par le drainage de ses énergies et de ses talents vers Ottawa. Ses espoirs reposent sur le bon vouloir de la Commission de la capitale fédérale et du gouvernement qui le fait sans cesse voter libéral avec des promesses d'édifices fédéraux. Hull, dont un citoyen sur sept a le gouvernement central pour employeur, vit tous les problèmes d'une ville frontalière sans en connaître les avantages, néanmoins forcée de tourner le dos à sa province dans l'attente qu'on lui lancera bien un jour un os en travers de l'Outaouais.

A chaque élection, Hull s'est vu promettre la lune. Mais elle y croit de moins en moins, à la lune; à preuve les milliers d'électeurs qui ont voté créditiste aux deux dernières élections fédérales. Cette année encore, c'est beaucoup plus sur les problèmes internes de la ville que sur les grands thèmes généraux de la campagne provinciale que se fait la lutte. En ce moment, trois candidats sont en lice: un député libéral sortant, sûr de lui, éminemment pratique, qui vous reçoit, via deux secrétaires, derrière des portes capitonnées; un candidat de l'Union nationale, dépourvu de tout, même de l'aide de son parti, qui a fait de sa salle à diner l'antichambre de son bureau et, comme candidat rinîste, un jeune philosophe, ancien professeur d'école normale, qui vous parle de politique sociale et économique dans l'atmosphère de sa librairie, elle-même d'avant-garde, socialiste et nationaliste.

Un aspirant-ministre

Oswald Parent est député libéral depuis 1956. On le maintient malgré lui au poste d'adjoint parlementaire du ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche. Malgré lui, parce que M. Parent rêve depuis le premier jour de siéger au cabinet des ministres.

"Un homme de grands projets mais de petites réalisations" dit son adversaire de l'Union nationale. Mais M. Parent n'en demeure pas moins très actif et se scandalise de l'ineptie des ministres dont il est l'adjoint parlementaire. Il croyait bien succéder à Gérard Cournoyer comme ministre du tourisme, l'automne dernier. C'est le Dr Alphonse Couturier qui l'a supplanté. "J'ai déja fait un discours sur ce que devrait être la politique d'un tel ministère. M. Cournoyer m'a boudé depuis ce jour-là" dit M. Parent. Quand il a été élu député pour la première fois, Oswald Parent, qui est partenaire dans une importante firme d'assurances à Hull, a obtenu de ses associés un congé de dix ans. Le congé tire à sa fin. Il devra se trouver un poste de ministre d'ici peu, sans quoi il reviendra à l'assurance "où je perdrai moins mon temps". Entre-temps, il demeure le député qui, de tous ceux qui siègent à Québec, est le plus engagé dans les affaires de son comté, qui vit de son comté, qui se heurte de front avec les autorités municipales de Hull et d'ailleurs, qui projette sans arrêt dans l'avenir, qui rêve de faire de Hull l'égale d'Ottawa.

Deux oppositions

Devant lui, un homme timide, Edgar Chénier, défait par plus de 6,000 voix en 1962, échevin de sa ville depuis onze ans, habitant au coeur du quartier le plus ouvrier de Hull. "La surtaxe de Lesage et les promesses d'Oswald Parent", tel sera le thème de sa campagne. Il a découvert son artillerie dimanche soir dernier, seul avec quelques amis qui sont venus parler en sa faveur, mais sans aucun orateur délégué par le comité central de Montréal. "J'ai cependant fait des réservations, dit-il, et plus tard, dans la campagne, j'aurai des députés qui viendront parler pour moi..." Côté financier, il avoue n'avoir rien demandé et n'avoir rien reçu de la trésorerie centrale du parti.

En marge des deux candidats traditionnels, Roger Léger, porte-bannière du Rassemblement pour l'indépendance nationale, l'un des intellectuels de Hull, connu comme travailleur social et professeur d'école normale, moins par sa licence en philosophie que par sa librairie libre qui est devenue le noyau de la vie du livre, à Hull.

Le problème de Hull

"Le problème de Hull, dit-il, c'est Ottawa. Les corps intermédiaires sont morts ou à peu près parce qu'une bonne partie de son élite, les fonctionnaires, ne peut pas participer activement à la vie de la communauté. Hull est écartée des réseaux de communication. De Montréal, les voyageurs empruntent la route 17 qui les conduit directement à Ottawa. Notre route 8, qui longe l'Outaouais sur la rive nord, est un sentier quasi impraticable. Notre gare est minable, la pire de la province. Nous n'avons pas d'aéroport commercial et touristique... Pourquoi la situation est-elle ainsi? Parce qu'il y a Ottawa. Ottawa doit tout avoir parce qu'elle est la capitale. Mais Hull n'a rien parce qu'elle se trouve à la distance d'un pont de la capitale. Pourquoi doubler les services, nous dit-on. Même M. Gérin-Lajoie est venu nous dire de profiter des avantages d'Ottawa au plan de l'éducation supérieure..."

Problèmes économiques

Au niveau de l'économie locale, les problèmes sont graves et extrêmement complexes. Il y a d'abord le cas de la taxe de vente. Un Hullois qui va acheter à Ottawa du mobilier ou n'importe quel accessoire livré à domicile ne paie aucune taxe de vente. Le marchand d'Ottawa ne peut imposer la taxe de 5 pour cent en vigueur en Ontario parce que la marchandise est envoyée en dehors de la province. Il ne peut par contre imposer la taxe de 6 pour cent en vigueur au Québec parce qu'il n'est pas agent percepteur pour le Québec. On pourra dire que la chose est aussi vraie pour le citoyen d'Ottawa qui vient acheter à Hull. Pas tout à fait. D'abord, il y a beaucoup plus de Hullois qui vont s'approvisionner à Ottawa qu'il y a de citoyens de la capitale qui traversent la rivière en sens contraire. Ensuite, un certain nombre de marchands de Hull, certains vendeurs d'automobiles par exemple, sont déjà engagés à agir comme agents percepteurs de la taxe de vente pour le gouvernement ontarien. Selon la loi, le citoyen qui achète dans une autre province doit payer sa taxe directement à son propre gouvernement. Mais allez donc voir. M. Parent estime à environ un million de dollars le montant des taxes qui auraient dû être payées au gouvernement du Québec et qui ne l'ont pas été, au cours des cinq dernières années, dans les seuls comtés de Hull, Papineau, Gatineau et Pontiac.

Dans le domaine des soumissions publiques, la situation est à peu près semblable. Un entrepreneur de Hull qui obtient un contrat en Ontario doit déposer une somme de cinq pour cent de la valeur du contrat comme garantie de paiement de la taxe de vente, s'il n'a pas son siège social dans la ville où il a obtenu son contrat. L'inverse n'existe pas. Seul le gouvernement du Québec a adopté une politique en ce sens, rayant de ses listes de soumissionnaires pour des contrats de petite importance le nom des entrepreneurs d'Ottawa.

Il y a le problème de l'enregistrement des véhicules-moteurs et des camions de livraison, le problème des détenteurs de permis de chauffeur qui ont un emploi en Ontario. En ce moment, une compagnie, disons une boulangerie, peut livrer sa marchandise dans un rayon de cinq milles à l'intérieur de l'autre province sans devoir enregistrer ses camions dans cette province. Si cette livraison s'étend au-delà de la limite de cinq milles, la compagnie doit ouvrir une succursale dans la ville de Hull, ou dans la ville d'Ottawa. Encore là, les compagnies ontariennes ont les reins assez forts pour ouvrir un sous-office à Hull mais l'inverse est beaucoup moins vrai.

Pour remédier à cette situation de faiblesse de Hull vis-à-vis Ottawa, le député Parent a proposé il y a plusieurs années de grouper en deux villes toutes les municipalités qui s'étendent le long de l'Outaouais, de Pointe-Gatineau à Aylmer. Depuis ce temps, on multiplie les plans directeurs... sous l'autorité de la Commission de la capitale nationale.

La Commission de la capitale nationale constitue un élément extrêmement puissant dans la planification économique de Hull. Elle possède la plupart des terrains situés dans la périphérie de Hull à l'ouest de la rivière Gatineau. Ce qui faisait dire au candidat Léger: "Les industries s'établissent habituellement à la périphérie des villes. Or les terrains qui sont disponibles pour la construction de nouvelles industries dans Hull sont la propriété de la capitale nationale."

C'est sur ces thèmes économiques, mais à dimension culturelle et sociale, que démarre la campagne électorale dans le comté de Hull dont les limites, moins une partie de son quartier résidentiel plus Pointe-Gatineau, correspondent à celles de la ville de Hull. La machine libérale est très puissante. Oswald Parent et le député fédéral Alexis Caron marchent la main dans la main. Le candidat de l'Union nationale espère que sans trop d'efforts de sa part le comté tournera UN à cause des taxes. Quant au député du RIN, il est loin de manquer d'intérêt, d'autant plus que nombre de fonctionnaires fédéraux, à la recherche d'un prétexte pour revenir travailler au Québec, l'appuient dans la clandestinité.

Montmorency: les candidats du parti libéral et de l'UN ont tous deux des chances d'être élus mais le RIN et le RN nuiraient surtout à l'UN

De notre envoyé spécial, Marcel THIVIERGE

BEAUPORT — Quatre partis se disputent le comté de Montmorency. Deux seulement peuvent nourrir l'espoir de l'emporter: l'Union nationale avec le maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay et le parti libéral avec un ingénieur en télécommunications de Sainte-Foy, M. Réal Therrien.

M. Guy Pouliot, vice-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale et candidat de ce parti dans ce comté, ne se fait aucune illusion: il n'a aucune chance d'être victorieux, mais il est assuré que Montmorency est l'une des circonscriptions qui accorderont au RIN le plus grand nombres de votes, le 5 juin prochain.

Me Pouliot est en campagne depuis la fin d'octobre. Lui-même et quelques partisans ont ratissé, de porte en porte, les régions rurales du comté, dont particulièrement l'île d'Orléans, d'où sont natifs le candidat R.I.N. et son épouse. Les rinistes estiment qu'ils recueilleront des votes qui pour la plus grande partie seraient allés à l'Union nationale.

Quant au candidat du Ralliement national M. Maurice Talbot, entrepreneur en construction, il risque fort, demeurant lui-même à Beauport, de priver le Dr Tremblay de quelques votes. M. Talbot était, avant de se présenter sous la bannière du Ralliement national, un ardent organisateur du maire Tremblay. Il compte recueillir les voix des créditistes de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Ferréol.

Comté U.N. depuis 1948

L'Union nationale est solidement installée dans Montmorency depuis 1948, alors que Me Yves Prévost y remportait sa première victoire. Lors du retrait de Me Prévost de la vie politique en 1962, c'est M. Albert Gervais qui, par une majorité de 398 voix, conservait ce comté à l'Union nationale. En 1962, également, le Dr Gaston Tremblay, était candidat de l'U.N. dans Québec-Comté, ou le libéral Jean-Jacques Bédard était élu par une confortable marge de 9,196 voix. Cependant, soulignons que dans les municipalités (Ste-Thérèse de Lisieux, Beauport-Ouest, Beauport - Ville, Villeneuve, Courville et Montmorency) qui ont été détachées de Québec-Comté et ajoutées à Montmorency, le Dr Tremblay avait obtenu une majorité de dix voix.

Le Dr Tremblay, maire de Beauport depuis 1961, affirme qu'il a monté depuis février dernier, une excellente organisation électorale au niveau des 166 bureaux de scrutin.

"En 1962, dit-il, les libéraux avaient réussi à s'infiltrer dans mon organisation pour la paralyser. Cette fois, c'est le contraire qui se produit. Aussi sommes-nous informés de ce qui se passe de l'autre côté.

Cependant, quand on a demandé au Dr Tremblay ou se trouvait le comité central de son adversaire, il a dit qu'il l'ignorait totalement. Or le comité de M. Therrien se trouve, boulevard des Chutes, au coeur même de la ville de Beauport.

Le candidat de l'Union nationale est convaincu de recueillir la très grande majorité des votes des 31,851 électeurs du comté. Il a actuellement le vent dans les voiles et sa victoire ne serait pas une surprise. Il peut facilement profiter du mécontentement d'une grande partie de la population: taxes, voirie rurale négligée, difficultés scolaires plus particulièrement en milieux agricoles, etc.

Comme dans le comté de Levis, le problème majeur de Montmorency est celui des voies de communications avec la capitale. On projette la construction d'un boulevard métropolitain, l'utilisation des battures du Saint-Laurent, un pont de Villeneuve à Lauzon, etc. Mais ce ne sont là que des projets. Actuellement, le gouvernement procède à l'élargissement du boulevard Sainte-Anne; mais on n'a pas encore trouvé une solution à l'engorgement de la circulation entre Québec et Beauport.

Un technocrate de l'organisation

Le candidat libéral souffre en partant d'un handicap: il devra faire accepter de la population le fait qu'il demeure à Sainte-Foy et non dans le comté.

Pourquoi s'est-il présenté dans Montmorency? Il explique lui-même que ce comté mi-urbain mi-agricole lui permettra de réaliser des projets qu'il caresse depuis longtemps. M. Therrien est président de la commission politique de la fédération libérale du Québec. Il est le principal responsable de la préparation des documents et l'élaboration des recherches qui ont servi de base au dernier congrès de la FLQ qui a traité du problème agricole.

Il aime répéter qu'il procède d'une façon scientifique dans l'organisation et le déroulement de sa campagne électorale: noyautage au niveau des bureaux de scrutin, tenue d'une cinquantaine de forums où ses coordonnateurs réunissent de 50 à 100 personnes de tous les partis, etc.

M. Therrien suscite le dialogue, provoque des questions. "Je n'ai peur", dit-il, de "me mettre au bat". C'est la seule façon de convaincre les gens."

Le candidat libéral affirme qu'il a des solutions à proposer pour régler les problèmes de la circulation et de l'agriculture, intensifier le tourisme, favoriser la venue de nouvelles industries etc.

Quand on lui demande des précisions, il répond: "Attendez, je révélerai tout cela au cours de ma campagne électorale. J'ai des projets d'envergure à annoncer!"

Le Dr Tremblay jouit d'une bonne avance sur son adversaire. M. Therrien compte bien le rattraper et le dépasser, si possible, le 5 juin prochain.

Le RIN abolira la peine de mort, promet Bourgault

IBERVILLE — Si le Rassemblement pour l'indépendance nationale prenait le pouvoir, il abolirait la peine de mort. M. Pierre Bourgault, qui expliquait samedi soir le programme de son parti en ce qui a trait à la justice, a mentionné ce point.

Il s'est d'abord fait l'avocat de l'adaptation de nos lois à notre contexte social et culturel. Il a notamment déclaré: "Il s'agira d'adapter nos lois à une situation nouvelle plutôt que de transformer le système judiciaire et de rêver de créer de toute pièce une législation québécoise qui n'existerait pas. Le code civil, d'origine française et qui est spécial au Québec, semble être à la base une "législation valable, pour le chef du RIN.

Même le code criminel, qui est d'origine britannique, ne devrait pas être foncièrement changé, estime le chef indépendantiste, quoiqu'il commande plusieurs amendements immédiats.

Voici donc les principales propositions du RIN:

- **Garder dans l'ensemble le système de droit pénal existant, à savoir, la présomption d'innocence, la comparution, l'enquête préliminaire, mais étudier la possibilité d'exiger l'instruction, avant de pouvoir émettre un mandat d'arrestation;**
- **Créer une nouvelle loi des coroners dans l'esprit de la version proposée par la Ligue des droits de l'homme;**
- **Faire en sorte que les procureurs du ministère soient des fonctionnaires permanents de l'Etat et que les juges soient choisis parmi une catégorie de juristes ayant été reçus à un examen subi après un minimum de cinq ans depuis l'admission au Barreau. Les détenteurs du diplôme ainsi obtenu, qui ne seraient pas choisis comme juges pourraient servir de conseillers spéciaux ou être assistants des juges.**
- **Reconnaître que les principes du droit pénal doivent reposer sur la nécessité de protection de la société et de la réadaptation de l'individu et non pas sur le concept périmé de la punition. En conséquence, un gouvernement rîniste réformerait le système pénitentiaire et le remplacerait par un système de rééducation sociale. De plus, les peines corporelles ainsi que les méthodes d'affaiblissement de conscience ou de destruction de la résistance nerveuse de l'individu seraient abolies.**
- **Reconnaître que la corruption politique qui fausse le jeu de la démocratie constitue un crime contre la nation et doit donc entraîner des sanctions rigoureuses.**
- **Veiller à ce qu'aucune confession ou déclaration faite par un prévenu, hors de la présence de son avocat ou d'un juge, ne soit admise comme preuve devant les tribunaux du Québec."**

Dans le domaine du droit civil:

- **Reconnaître la femme, du point de vue juridique, comme l'égale de l'homme; elle aurait tous les droits civils et politiques du citoyen. Par conséquent, elle aurait accès à toutes les carrières et, pour le même travail, elle recevrait le même salaire que l'homme.**
- **Admettre qu'outre le ministère du culte, des fonctionnaires désignés soient compétents à célébrer le mariage civilement et à tenir et à garder tous les registres de l'état civil."**

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-5636

TAS
NOUS REPONDONS A VOTRE TELEPHONE d'AFFAIRES ou de DOMICILE
TELEPHONE ANSWERING SERVICE LIMITED
UNiversity 6-6921

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY ...le populaire gros paquet à 10¢
Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

BONDI
MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS
ÉCONOMISEZ 30%
SUR AMEUBLEMENT DE TECK & PALISSANDRE EN ACHETANT CHEZ BONDI
MAGASINEZ et COMPAREZ
9240 Boul. ST-LAURENT
TÉL. 381-7619
Fermé le mercredi

Cours de conduite automobile
A l'intention de toutes les personnes qui désirent apprendre à conduire, les jeunes à partir de l'âge de 16 ans et les adultes, un cours spécial de conduite automobile entièrement approuvé par le Ministère des Transports, commencera le samedi 28 mai courant, à l'Auto-Ecole Modèle, 9420 est rue Sherbrooke, Montréal.
Pour renseignements:
352-8210

MESSIEURS...
DETENDEZ-VOUS AVEC UN BAIN SAUNA ET UN MASSAGE SUEDOIS
• Cure d'amaigrissement
• Conditionnement physique
Appelez dès maintenant
849-6044
Preston's
Etab. 1941
INSTITUT DE CULTURE PHYSIQUE
1426 RUE STANLEY
(en haut Ste-Catherine)
Ouvert de 11 A.M. à 9 P.M.

INVITATION
aux anciens membres du CLUB ST-LAURENT KIWANIS DE MONTREAL
au déjeuner du MERCREDI, 18 mai
Salle Ovale
Hôtel Ritz-Carlton
midi et trente
Conférencier: L'HON. RENE LEVESQUE
40e ANNIVERSAIRE du Club ST-LAURENT KIWANIS DE MONTREAL

Professionnels! Industriels! Hommes d'affaires!
Voici pour vous une
OCCASION UNIQUE...
Ancienne base de radar de Parent, P. Qué. transformée en un
CENTRE TOURISTIQUE
Voici une occasion unique de vous procurer une maison, un chalet à un prix si bas, dans un site aussi merveilleux. En tout, 107 maisons et chalets construits et prêts à être occupés. Premiers arrivés, premiers servis.
• 100 MILLES DE MONT-LAURIER • 120 MILLES DE LA TUQUE
Paradis de chasse et pêche avec plage et ski-tow
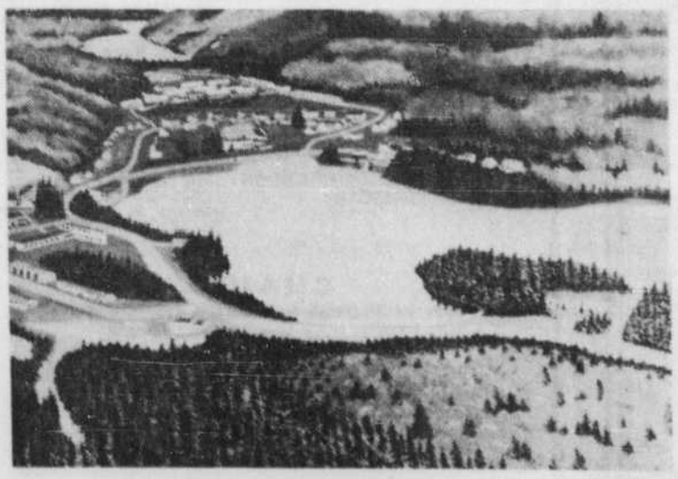
Tout le confort de la vie moderne en pleine nature
ENTRE DEUX LACS
CHALETS et MAISONS, 4 - 5 - 6 - 7 PIECES
Terrains avec gazon, système de chauffage central, eau chaude, cave en ciment, égout, électricité, téléphone, rues en asphalte bien éclairées.
PRIX: Valeurs de $12,000 à $18,000 pour seulement $1,995. à $3,495
CENTRE DE LOISIRS — GYMNASE — PISCINE INTERIEURE
TENNIS — GOLF — YACHTING — SKI
NOUS AVONS EN MAINS LES PHOTOS DE TOUTES CES MAISONS INDIVIDUELLEMENT

FACILITÉS DE TRANSPORT
• Autos • Trains • Avions
"FIN DE SEMAINE DU 20 MAI — TRANSPORT GRATUIT AUX CLIENTS"
MONTRÉAL — RENSEIGNEMENTS — QUÉBEC
LAFOREST & FRERES INC.
755 - 7e AVENUE, POINTE-AUX-TREMBLES TEL. 645-8849 (TEL. de Parent: 667-2230)
209, ROUTE NATIONALE, CHAMPIGNY TEL. (Québec) 112-418-872-2455
OUVERT: LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 9 HEURES P.M. — LE SAMEDI JUSQU'À 5 HEURES P.M.

La campagne du Ralliement national démarre discrètement dans les Cantons de l'Est

de notre envoyé spécial, Jean-V. DUFRESNE

SHERBROOKE — La campagne du Ralliement national démarre discrètement dans les Cantons de l'Est. Si près de 300 personnes ont accueilli le Ralliement national à Granby, il n'y en avait guère plus de 50 à Sherbrooke pour entendre les chefs conjoints du parti, MM. Laurent Legault et René Justras.

Il faisait peut-être trop beau hier dans la ville et Sherbrooke semblait ignorer le drame des 2,000 travailleurs du textile en grève depuis déjà le 1er avril, et autour duquel manifestement l'enjeu du 5 juin, et peut-être aussi même le sort du ministre du travail M. Carrier Fortin, semblent devoir se jouer.

Dans ses deux premières allocutions, M. Laurent Legault a repris les thèmes du créditisme traditionnel, cependant que M. René Jutras, qu'on a écouté beaucoup plus attentivement, y a ajouté une note nouvelle en attachant une grande importance à la nécessité de "rapatrier" nos scientifiques par la création d'un institut de recherches supérieures. M. Jutras prone également l'adoption immédiate et graduelle du système métrique.

Mais les formules, comme d'habitude, ne manquaient pas. Pour M. Legault, le régime de rentes québécois est une "barbotte à Lesage", le premier ministre lui-même est une "poudrette qui remporte des concours de beauté", tandis que pour M. Jutras, qui transpose son expérience pédiatrique sur le plan national, le Canadien français est "petit bâtard dans une cour d'école à la recherche d'un nom propre".

Lorsque le médecin de Victoriaville aborde ainsi le problème de l'identité nationale, il parvient à en parler avec une belle émotion contenue dont personne dans l'auditoire n'aurait pu contester la sincérité.

Dans l'ensemble, le Ralliement, une fusion de créditistes et d'indépendantistes de droite, réussit à offrir une image dosée de l'un et de l'autre et hormis quelques lapsus qui remontent à l'époque où M. Caouette était un solitaire voyageur de commerce politique, la fusion parait bien consommée, au niveau des exécutifs en tout cas.

M. Legault a signalé qu'il a fallu moins de deux mois au Ralliement pour se choisir 74 candidats, dont une vingtaine dans la région de Montréal. La liste en a été rendue publique hier et les 30 autres aspirants seront connus sous peu.

Le Dr Jutras, qui avait fait de sombres déclarations au lendemain de la publication inopinée du rapport Parent, a manifesté plus de prudence cependant hier en abordant le thème de l'éducation — un problème politique, a-t-il dit — et le médecin a même reconnu qu'il faudra étudier avec beaucoup de considération les conclusions du document qu'il refuse pour sa part de rejeter en bloc.

Il trouve ainsi une valeur certaine à la formule des conseils de parents destinés à remplacer l'une des fonctions des commissions scolaires, que le rapport propose au gouvernement d'abolir ; mais il s'inquiète de l'attitude de ce dernier vis-à-vis les corps consultatifs qu'il n'a guère souvent consultés dans le passé, soutient-il.

Dans ces conditions, quel sort fera-t-on à la volonté des parents dans le nouveau schème, si le gouvernement l'adopte ?

Enfin, le Dr Jutras, devant une assemblée dont rares sont ceux qui ont terminé leur dixième année — des gens âgés pour la plupart, très peu de jeunes — a fait une apologie peu ordinaire du cours classique dont il promet que son parti assurera non seulement la survie mais l'expansion et l'accessibilité également, si le Ralliement est porté au pouvoir.

Il a comparé ces institutions à un vieux et vénérable serviteur "et les faire disparaître n'est pas une façon de les récompenser, a-t-il lancé. D'ailleurs ils sont en mesure de servir encore la population. Ce sont eux, dit-il, qui ont sauvé le Canada français".

Chiffres à l'appui, M. Dozois tente de prouver que la situation financière de la province est "désespérée"

STE-MARTINE — M. Paul Dozois a formulé hier une rigoureuse critique de la politique financière du gouvernement libéral. Parlant dans le comté de Châteauguay, il s'est dit convaincu que M. Lesage avait déclenché des élections hâtives parce que la situation financière de la province "est désespérée".

Voici les grandes lignes de son raisonnement :

Lors du discours sur le budget, le 28 mars dernier, M. Lesage a présenté un bilan intérimaire au 28 février.

A ce moment : L'encaisse déficitaire était de $36,000,000, les chèques en circulation s'évaluaient à $89,000,000, les comptes à payer étaient de $22,000,000.

Ce qui laissait un déficit de caisse total de $147,000,000.

En somme, a-t-il dit, la situation financière du Québec se détériore, car un bilan semblable montrait, en 1964, un déficit de $44,000,000 et, en 1965, un déficit de $66,000,000.

"M. Lesage est dans une situation intenable. Il a effectué un emprunt de $50,000,000 le 15 mars. Il a mis en vente le 1er avril des bons d'épargnes pour un autre $50,000,000 et le 2 mai il faisait un autre emprunt de $50,000,000 et ceci, en période électorale, alors que le marché est difficile, ce qui explique qu'il a lû promettre un intérêt élevé, soit : 6.19 pourcent.

M. Dozois a poursuivi : M. Lesage emprunte car les taxes ne suffisent plus. Mais les emprunts font augmenter la dette :

Au 31 mars 1966 la dette consolidée était de $1,263,000,000.

Il faut ajouter à cela d'autres dettes au montant de $663,000,000.

Les emprunts garantis se chiffrent à $1,888,000,000.

La dette du Québec est donc de $3,814,000,000.

Par ailleurs, au Québec, la dette per capita était en 1960 de $231.00; elle est en 1966 de $611.00.

En Ontario, elle était en 1960 de $402.00; elle est en 1966 de $480.00.

Ces chiffres sont d'autant plus éloquents si, au lieu de comparer la dette per capita, on compare la dette par employé :

Au Québec, la dette par employé était en 1960 de $589.00; elle est en 1966 de $1836.00.

En Ontario, la dette par employé était en 1960 de $1,129.00; elle est en 1966 de $1,300.00.

Or, explique le député sortant de St-Jacques, quand la dette augmente les taxes augmentent aussi et c'est bien ce qui s'est passé. Avec le régime Lesage toutes les taxes ont augmenté. Mais la taxe que les libéraux ont augmentée de la façon la plus spectaculaire c'est la taxe scolaire qui a triplé, et même quadruplé dans certains cas.

COMPAGNIES D'ASSURANCES

L'attaque de Lévesque soulève l'ire d'un candidat de l'UN

ST-BRUNO — M. René Lévesque qui, à Louiseville vendredi, avait déclaré que les sommes investies par les Québécois dans l'assurance sortaient du pays et qu'elles devraient nous revenir, s'est fait traiter de "démagogue" et de "non-instruit" hier par le candidat de l'Union nationale dans le comté de Verchères, M. Roland Comtois.

"Si le ministre connaissait mieux la loi régissant les compagnies d'assurances, il saurait que les primes perçues par ces dites compagnies doivent être réinvesties au pays", a dit le candidat qui est un courtier d'assurances.

"Quand M. Lévesque se demande comment l'État pourrait récupérer ces capitaux, il fait encore là de la démagogie, car c'est déjà fait et depuis longtemps", soutient le candidat de M. Johnson qui explique:

● les assurés du Québec, par l'entremise de leurs compagnies d'assurances, en grande partie mutuelles, sont les plus gros acheteurs des obligations du gouvernement, ainsi que des municipalités et des commissions scolaires. Dans le domaine de la construction, également, ce sont les capitaux des assurés qui maintiennent le niveau actuel de la construction par le truchement de l'hypothèque."

M. Comtois accuse aussi M. Lévesque d'avoir été "obsédé" par l'idée de la nationalisation des compagnies d'électricité. Il soutient que le gouvernement, au lieu d'étatiser ces dernières purement et simplement, aurait pu exercer un contrôle sur leurs investissements. Ainsi, le gouvernement aurait épargné les $300 millions qui a servi à l'achat des actions de ces compagnies et cette somme "pourrait aujourd'hui servir pour la sidérurgie ou pourrait être mise au service de secteurs sous-développés de notre économie."

Smallwood: aide aux pêcheurs de homards

CORNER BROOK — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Jos Smallwood, a fait appel au gouvernement fédéral pour renflouer l'industrie du homard de la côte ouest terre-neuvienne, qui a subi de lourdes pertes lors d'une tempête en fin de semaine.

DÉCÈS

BEAULIEU — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Elmire Beaulieu, épouse de Joseph-A. Gosselin. Elle laisse une fille, Jeannette, et six fils : Gérard, Laurier, Maurice, Clément, Yves et Paul. La dépouille mortelle sera exposée au salon Sylvio Roy de Sainte-Malachie, ce soir à 7 heures. Avis des funérailles plus tard.

LAFLAMME — A Montréal, le 15 mai 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Alice Laflamme, soeur de Germaine, Antoinette (Mme Léopold Desmarais) et Corinne (Mme Marc Bissonnette). Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mai. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie angle Décarie et Notre-Dame de Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière de St-Antoine du Richelieu, lieu de sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC. — A St-Basile-le-Grand, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans 6 mois, est décédé M. Raoul Leduc, époux de Yvonne Perron, 275 boul. Richelieu (St-Basile-le-Grand), père de Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu mercredi 18 mai. Le convoi funèbre partira du salon Demers rue Principale (St-Basile-le-Grand), à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière du même endroit lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

ÉLECTEURS DES RÉGIONS ENVIRONNANTES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LA VILLE DE LAVAL

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

(SECTIONS URBAINES)

AVIS

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES en inscription, en radiation ou en correction, à l'un des endroits suivants : (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 16 MAI AU JEUDI 26 MAI 1966, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

ARGENTEUIL
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A BROWNSBURG : 282, Elmwood
2) A LACHUTE : 426, Robert
(Bureau du président d'élection M. RICHARD VALOIS)

BEAUHARNOIS
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A VALLEYFIED : 93, Avenue Grande-Ile
147, Saint-Laurent
127, St-Jean-Baptiste
(Bureau du président d'élection M. BENOIT (Gustave) BRAULT)
2) A BEAUHARNOIS : 17, Alice
3) A ST-THIMOTHEE PAROISSE : 50 est, Rang Ste-Marie

BERTHIER
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A BERTHIERVILLE : 464, Montcalm
2) A ST-GABRIEL-DE-BRANDON : 318, Dequoy
3) A ST-BARTHELEMI : 1,981, du Parc
(Bureau du président d'élection M. BERTRAND GERVAIS)

CHAMBLY
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A LONGUEUIL : 766, Dollard
61 est, St-Charles
(Bureau du président d'élection M. J.-ELOI GERVAIS.
2) A BOUCHERVILLE : 110, L.H. Lafontaine
3) A JACQUES-CARTIER : 271, Léo
4) A ST-LAMBERT : 188, Walnut
5) A LEMOYNE : 243, St-Louis
6) A GREENFIELD PARK : 66, Queen

CHÂTEAUGUAY
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A CHATEAUGUAY : 101, Violette
2) A CHATEAUGUAY-CENTRE : 23, St-Léon
(Bureau du président d'élection M. PIERRE-PAUL DUBUC)

DEUX-MONTAGNES
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A DEUX-MONTAGNES : 705, Guy
2) A ST-EUSTACHE (VILLE) : 338, St-Eustache
3) A ST-EUSTACHE (PAROISSE) : 377, Grande Côte
4) A STE-MARTHE-SUR-LE-LAC : 59, 12e Avenue
(Bureau du président d'élection M. ROLAND FORTIER)

HUNTINGDON
Pour les électeurs de la ville d'Huntingdon seulement
1) A HUNTINGDON : 62, Châteauguay
(Bureau du président d'élection M. CLAUDE PILON)

IBERVILLE
Pour les électeurs de la ville d'Iberville seulement
1) A IBERVILLE : 252, Missisquoi
(Bureau du président d'élection M. JEAN-L. VILLENEUVE)

JOLIETTE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A ST-CHARLES-BORROMEE : 115, Bousquet
2) A JOLIETTE : 569, Archambault
(Bureau du président d'élection M. PAUL JOLICOEUR)

LABELLE
Pour les électeurs de Mont-Laurier seulement
1) A MONT-LAURIER : 195, du Pont
(Bureau du président d'élection M. JOACHIM RICARD)

L'ASSOMPTION
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A L'ASSOMPTION : 87, Ange-Gardien
2) A ST-PAUL-L'ERMITE : 321, Jeanne d'Arc
3) A CHARLEMAGNE : 24, St-Jacques
4) A ST-HENRI DE MASCOUCHE : 197 ouest, Ste-Marie
5) A LACHENAIE : 1062, Belcourt
6) A REPENTIGNY : 559A, Notre-Dame
(Bureau du président d'élection M. GUSTAVE CARON)

NAPIERVILLE-LAPRAIRIE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A BROSSARD : 8584, Marie-Victorin
2) A SAINT-CONSTANT : 225, Boisvert
3) A LAPRAIRIE : 288, chemin St-Jean
(Bureau du président d'élection M. VIANEY-MAURICE CLOUTIER)

RICHELIEU
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A TRACY : 617, route Marie-Victorin, app. 2
2) A SOREL : 70, rue Roi, Edifice de la Banque Royale, suite 5
3) A ST-JOSEPH-DE-SOREL : 204, McCarthy
(Bureau du président d'élection M. RICHARD LEMAY)

ROUVILLE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A MARIEVILLE : 191, Ste-Marie Nord
2) AU MONT ST-HILAIRE : 411, des Moulins
(Bureau du président d'élection M. THOMAS LAHAISE)

SAINT-HYACINTHE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A SAINT-HYACINTHE : 1580, Morison
1555, des Cascades, (Place du Marché)
(Bureau du président d'élection M. J.-B. RICHARD BOUSQUET)
2) A LA PROVIDENCE : 305, Ste-Anne
3) A ST-JOSEPH : 220, Champlain

SAINT-JEAN
Pour les électeurs de la cité de Saint-Jean seulement
1) A SAINT-JEAN 215, St-Georges
413, Maisonneuve
83, St-Jacques
(Bureau du président d'élection M. YVES DELAND)

TAILLON
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A JACQUES-CARTIER : 1,850, Brébeuf
1,539, Papineau
2,230, Bédard
(Bureau du président d'élection M. ARTHUR BABEUX)
2) A LAFLECHE : 3,160, MacKay
3) A ST-HUBERT : 950, Coderre

TERREBONNE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A SAINT-JEROME : 465, St-Georges
344, Bocage
390, Place du Marché
(Bureau du président d'élection M. GUY MATHIEU)
2) A TERREBONNE : 145, St-André
3) A ROSEMERE : 425, Grande-Côte
4) A PAROISSE STE-THERESE : 14, 79e Avenue
5) A PAR. STE-THERESE-OUEST : 15, Lavigne
6) CITE DE STE-THERESE : 97, Blainville Est
7) ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES : 742, 17e Avenue
8) VILLAGE SAINTE-ADELE : 92, Valiquette
9) SAINTE-AGATHE-DES-MONTS : 5, Ste-Anne

VAUDREUIL-SOULANGES
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A L'ILE-PERROT (Ville) 116, Montée Sagala
2) A COTEAU-DU-LAC : Côteau-du-Lac
Mme Bruno Sauvé
3) A DORION : 69, St-Charles
(Bureau du président d'élection M. J.-MARC VALOIS)

VERCHÈRES
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
1) A SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE 463, Rabastalière
2) A CHAMBLY : 637, St-René
3) A BELOEIL : 349, Brousseau
4) A VERCHERES : 115, route Marie-Victorin
(Bureau du président d'élection M. JEAN-MARIE MOREAU)

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE QUOTIDIEN DE VOTRE RÉGION

N. B. — Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

PUBLIÉE PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
François Drouin, C.R., 417, Boul. Valcartier, Loretteville

MARASME AGRICOLE

Vincent ne veut pas que Lesage transforme les cultivateurs en boucs émissaires

SAINT-ROMUALD (De notre envoyé spécial) — Le candidat de l'Union nationale dans le comté de Nicolet a administré en fin de semaine une verte réplique aux propos tenus par le premier ministre qui a laissé entendre, ces jours derniers, que les cultivateurs du Québec devraient sortir de leur individualisme et apprendre à travailler ensemble.

M. Clément Vincent a soutenu que c'était plutôt la politique du gouvernement libéral qui avait tenté d'isoler le cultivateur dans son coin de rang.

"Individualistes, nous les cultivateurs, alors que nous nous sommes réunis 18,000 pour aller voir M. Lesage au parlement et qu'il n'a même pas daigné nos recevoir," s'est écrié l'ancien député fédéral, au cours d'un ralliement tenu samedi soir au collège de Saint-Romuald en faveur du professeur Jean-Marie Morin, candidat dans Lévis.

Comment M. Lesage peut-il demander aujourd'hui aux cultivateurs de cette province d'être moins individualistes alors que ceux-ci réclament depuis 5 ans une loi qui consacre le syndicalisme agricole et que le gouvernement la leur refuse? s'est également demandé le cultivateur de Sainte-Perpétue qui vient de joindre les rangs de la "nouvelle vague" de l'UN.

Non, ce n'est pas de cette façon que le premier ministre va s'en tirer, en faisant porter sur les cultivateurs eux-mêmes la responsabilité du marasme actuel de l'agriculture au Québec.

Selon Clément Vincent, qui a été présenté à l'assistance comme un des futurs premiers conseillers d'un cabinet dirigé par M. Johnson, c'est plutôt le gouvernement qui a tenté d'isoler l'agriculteur "chacun dans son coin de rang" en refusant d'appliquer à fond les ressources de la loi ARDA, du crédit agricole, aussi bien qu'en négligeant d'améliorer la voirie rurale.

Il a cité en exemple un groupe de cultivateurs de son comté de Nicolet, qui, encouragés par la loi ARDA, avaient décidé de travailler ensemble, de mettre en commun leur pâturage et leur machinerie. Après six semaines d'études, il sont allés voir le ministre actuel de l'agriculture, M. Alcide Courcy, qui, a dit l'orateur, leur a fait cette réponse: "Je suis là pour crever les ballons des cultivateurs. Retournez-vous en penser à votre affaire. Nous autres, on n'est pas prêt."

M. Vincent a mentionné en outre que l'Office du crédit agricole avait refusé son aide à trois cultivateurs, trois fils de la même famille, qui avaient voulu consolider leurs terres pour les rendre rentables. Québec n'a pas voulu. La loi n'est faite que pour des individus, pas pour des groupes communautaires.

Le candidat dans le comté de Nicolet a poursuivi: "M. Lesage a commencé à parler de l'agriculture à Sherbrooke. Il a dit qu'il fallait repenser le problème. Moi, je dis que ce n'est plus le temps de penser, ça fait six ans qu'on y pense, c'est le temps d'agir." Il a également dénoncé l'état déplorable de la voirie rurale que le gouvernement libéral aurait laissé à l'abandon. "Il n'y a pas longtemps, a rappelé l'orateur, M. Lesage a défoncé sa "tank à gaz" dans le comté de Lotbinière. S'il était venu trois semaines plus tôt, il serait resté pris pour de bon !"

L'état actuel des routes, selon lui, représente une perte économique considérable, surtout dans le secteur de l'industrie laitière où les cultivateurs sont forcés de demeurer à "l'âge des bidons" parce que les camions-citernes ne peuvent circuler dans les campagnes.

"Il faut faire quelque chose avec les cultivateurs et non pas contre eux", a conclu Clément Vincent en soulignant que l'Union nationale avait inscrit à son programme la création d'une véritable "chambre agricole où les cultivateurs pourraient travailler ensemble à la solution de leurs problèmes, la main dans la main avec les autres classes de la société.

Les ingénieurs

(Suite de la page 3)

"La solution la plus économique pour les services de génie est certainement celle adoptée par l'entreprise privée: elle combine dans des proportions diverses les services d'ingénieurs employés et d'ingénieurs-conseils. Elle a d'ailleurs été utilisée par tous les organismes qui ont développé les grands complexes industriels de la province, i.e. ceux de la région de Varennes, Tracy, etc.

"Il est aussi bon de souligner qu'en plus de rendre des services à meilleur compte, l'ingénieur - conseil québécois, de par l'expérience acquise chez lui, exécute de plus en plus de travaux à l'extérieur de la province pour le plus grand bien des contribuables de chez nous", conclut le communiqué signé par MM. Roland Bouthillette, président: Section des ingénieurs-conseils de la Corporation des ingénieurs du Québec, et Camille A. Dagenais, président: Chapitre du Québec de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

ÉLECTEURS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LA VILLE DE LAVAL

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

(SECTIONS URBAINES)

AVIS

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES en inscription, en radiation ou en correction, à l'un des endroits suivants : (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 16 MAI AU JEUDI 26 MAI 1966, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

AHUNTSIC

1) 9900 Curotte
2) 9187 Christophe-Colomb
3) 9205 Waverley
4) 10350 Christophe-Colomb
5) 10655 Tanguay
6) 230 est, Henri-Bourassa

(Bureau du président d'élection M. PIERRE VERSCHELDEN)

BOURASSA

MONTREAL :
1) 10233, Parthenais
2) 10679, Parthenais

MONTREAL-NORD :
1) 10577, Armand-Lavergne
2) 3788, Place Ménard
3) 10914, ave Belleville
4) 5625, Des Pensées
5) 4675, Amos

(Bureau du président d'élection M. ROGER LEROUX)

BOURGET

MONTREAL :
1) 527, Lepailleur
2) 3125, Louis-Veuillot
3) 2920, Hays
4) 4555, Louis-Veuillot
5) 5174, Verreau
6) 2875, av. Des Ormeaux
7) 8245 est, Notre-Dame

(Bureau du président d'élection M. ARTHUR PORTELANCE)

SAINT-JEAN-DE-DIEU :
1) Hôpital Saint-Jean-de-Dieu

D'ARCY McGEE

HAMPSTEAD :
1) 5900, Macdonald

MONTREAL :
1) 5571, av. McLynn
2) 3740, Ste-Catherine Road
3) 6560, Côte-des-Neiges
4) 3333, Ste-Catherine Road

COTE SAINT-LUC :
1) 5705, av. Wentworth

(Bureau du président d'élection MME MARGARET FITZGERALD

DORION

MONTREAL :
1) 7010, Outremont
2) 7014, Garnier
3) 7237, Papineau
4) 7924, Garnier
5) 6543, Alma
6) 6822, DeLorimier
7) 62 ouest, Mozart

(Bureau du président d'élection M. J.-H. ROGER RENAUD)

OUTREMONT :
1) 6664, av. Esplanade

FABRE

VILLE DE LAVAL :
LAVAL-DES-RAPIDES : 1) 24, L'Anse Bleue
VIMONT : 1) 1986, Boulevard des Laurentides
AUTEUIL : 1) 5, Parc des Erables
SAINT-FRANCOIS-DE-SALE : 1) 835, Louise
SAINT-VINCENT-DE-PAUL : 1) 4823, Boulevard Lévesque
DUVERNAY : 1) 1710, Gilles-Massé
PONT-VIAU : 1) 319, Alexandre

(Bureau du président d'élection M. JEAN-MAURICE DESROSIERS)

GOUIN

1) 2814, Dandurand
2) 6042, 5e Avenue, Rosemont
3) 6332, Molson
4) 6564, Christophe-Colomb
5) 5946, Saint-Hubert
6) 2039, Dandurand
7) 6264, Cartier
8) 6854, Louis-Hébert
9) 426 est, Beaubien

(Bureau du président d'élection M. HECTOR PRUD'HOMME)

JACQUES-CARTIER

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:

DORVAL :
LACHINE :
1) 333, Dorval
1) 651, 12e Avenue
2) 785, Provost

(Bureau du président d'élection M. JEAN-JOSEPH D'AMOUR)

3) 474, 17e Avenue
4) 975, 46e Avenue

MONTREAL :
SAINT-LAURENT :
1) 12397, Cousineau
1) 3190, McCarthy

JEANNE-MANCE

1) 6320, Lemay
2) 4865 est, Saint-Zotique
3) 4372 est, Bélanger, app. 1
4) 5457, Lafond
5) 6676, 12e Avenue
6) 5629, Charlemagne
7) 6866, 20e Avenue
8) 3105 est, Saint-Zotique

(Bureau du président d'élection M. JEAN-GUY VAUGEOIS)

LAFONTAINE

ANJOU :
MONTREAL-EST :
MONTREAL :
1) 8200, Boulevard Châteauneuf
1) 463, Grande-Allée
1) 8520 est, Boulevard Gouin
2) 2578, Taillon

POINTE-AUX-TREMBLES :
1) 12105, Parent
2) 25, 52e Rue

(Bureau du président d'élection M. YVON DESROSIERS)

LAURIER

1) 7304, Saint-Denis
2) 7845, Saint-André
3) 7575, De Gaspé
4) 8254, Chateaubriand
5) 8540, De Gaspé
6) 7242, Bloomfield
7) 8225, De L'Epée
8) 7466, Christophe-Colomb
9) 8129, Saint-Denis

(Bureau du président d'élection M. ODILON MIRON)

LAVAL

1) 3353, Lévesque (Chomedey)
2) 545, Dufresne (Sainte-Dorothée)
3) 379, Laurier (Laval-des-Rapides)
4) 174, Boulevard Sainte-Rose (Sainte-Rose)
5) 3803, Boulevard Sainte-Rose (Fabreville)
6) 675, 7ème Avenue (Sainte-Dorothée)
7) 335, Boulevard Des Prairies (Laval)

(Bureau du président d'élection M. JOSEPH GERVAIS)

MAISONNEUVE

1) 546, Valois
2) 1458, Chambly
3) 3730, Rouen
4) 3572 est, Sherbrooke
5) 1426, Leclaire
6) 4504, Adam
7) 2480, St-Clément
8) 3329 est, Ontario

(Bureau du président d'élection M. PAUL-EMILE ARCAND)

MARGUERITE-BOURGEOYS

LaSALLE :
1) 9460, Central
2) 136, 68e Avenue
3) 110, Dixon
4) 7731, Edward

(Bureau du président d'élection M. GILBERT BOUFFARD)

MONTREAL :
MONTREAL-OUEST :
1) 937, Girouard
1) 70, Westminster North app. 3

SAINT-PIERRE :
1) 140, 4e Avenue

MERCIER

1) 5159, Saint-Denis
2) 4548, Saint-Hubert
3) 4374, Christophe-Colomb
4) 1154 est, Laurier
5) 4308, Fabre
6) 4838, Parthenais
7) 4257, Chapleau
8) 2176 est, Mont-Royal

(Bureau du président d'élection M. GERARD OUIMET)

NOTRE-DAME-DE-GRACE

1) 5365, West Broadway
2) 2224, Harvard
3) 2515, Park Row East
4) 4820, Borden
5) 3622, Northcliffe
6) 5801, Monkland, Chambre 5

(Bureau du président d'élection M. JOHN JAMES McCONOMY)

OLIER

SAINT-MICHEL :
1) 3290, 40e rue
2) 8830, 23e Avenue
3) 571, Du Maire
4) 7134, 7e Avenue
5) 3594, Bélair

(Bureau du président d'élection M. RICHARD DAVID)

SAINT-LEONARD :
1) 5520 est, Jarry

OUTREMONT

MONTREAL :
1) 3349, Maréchal
2) 7240, De Nancy
3) 2615, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

(Bureau du président d'élection M. CLAUDE SEGUIN)

MONT-ROYAL :
1) 46, Franklin
2) 617, Powell

OUTREMONT :
1) 700, Outremont
2) 806, Rockland

ROBERT BALDWIN

Pour les électeurs des endroits suivants seulement:

BAIE D'URFE : 1) 48, Lakeview
BEACONSFIELD : 1) 100, Saint-Andrews
DOLLARD-DES-ORMEAUX : 1) 30, Middleton
PIERREFONDS : 1) 15720, Pierrefonds
2) 16074 ouest, Boulevard Gouin

(Bureau du président d'élection M. GUY DENIS)

POINTE-CLAIRE :
1) 48, Chemin Lakeshore
2) 3, Pointe-Claire
3) 234, Braebrook

ROXBORO : 1) 61, 4e Avenue nord
STE-ANNE-DE-BELLEVUE : 1) 8, Lamarche

SAINTE-ANNE

1) 2091, Saint-Urbain
2) 1452, Mackay
3) 565, Atwater
4) 2447, Centre
5) 578, Bourgeoys
6) 581, Charon

(Bureau du président d'élection M. ALBERT RACICOT)

SAINTE-MARIE

1) 3535, Dorion
2) 2081, Préfontaine
3) 2530 est, Lafontaine
4) 2335, Gascon
5) 1732, Plessis
6) 1261, Champlain
7) 2151 A, Fullum

(Bureau du président d'élection M. ROLAND RIENDEAU)

SAINT-HENRI

1) 3040, Raudot
2) 1879, Allard
3) 2220, De Villiers
4) 1508, Leprohon
5) 327, Sir-Georges-Etienne-Cartier
6) 742, Laporte
7) 2642, Allard

(Bureau du président d'élection M. LEONARD LALONDE)

SAINT-JACQUES

1) 3979, Saint-Denis
2) 4231, Christophe-Colomb
3) 1593, Saint-André
4) 882, Lagauchetière est
5) 150 est, rue Ontario
6) 906 est, Sherbrooke

(Bureau du président d'élection M. PAUL-EMILE JODOIN)

SAINT-LAURENT

SAINT-LAURENT :
1) 2070, Cushing
2) 1265, Barré
3) 1515, Guertin
4) 2105, Laval
5) 721, Boulevard Décarie

(Bureau du président d'élection M. AIMÉ PELADEAU)

MONTREAL :
1) 11814, Filion
2) 12094, Lavigne
3) 11435, Du Bois de Boulogne
4) 1895, De Salaberry

SAINT-LOUIS

MONTREAL :
1) 5733, Esplanade
2) 4412, De Buillon
3) 5978, Jeanne-Mance
4) 3420, Jeanne-Mance, app. 5
5) 4671, Boulevard Saint-Laurent

(Bureau du président d'élection M. BENNIE LABIS)

OUTREMONT :
1) 5494, Durocher

VERDUN

1) 3718, Evelyn
2) 3908, Bannantyne
3) 1000, 3e Avenue
4) 479, 2e Avenue
5) 365, Moffat
6) 761, Moffat
7) 6431, Beurling
8) 4080, Wellington, Chambre 203

(Bureau du président d'élection M. RICHARD BERLINGUETTE)

WESTMOUNT

MONTREAL :
1) 3431, Aylmer
2) 1659, Saint-Luc
3) 3021, Trafalgar
4) 4975, Earnscliffe
5) 3737, Coronet Road

WESTMOUNT :
1) 384, Grosvenor
2) 3685, The Boulevard
3) 330, Clarke

(Bureau du président d'élection M. GUSTAVE MEUNIER)

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE QUOTIDIEN DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.
Dans l'île de Montréal, l'identité de la personne qui fait une telle demande doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral (art. 104-2).

PUBLIÉE PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
François Drouin, C.R., 417, Boul. Valcartier, Loretteville

Le Dr Roméo Boucher, médecin, savant, homme de lettres, est décédé à l'âge de 71 ans

L'université de Montréal, le monde médical et littéraire sont en deuil. Le docteur Roméo Boucher est décédé samedi, subitement, à son domicile à Westmount. Le défunt était âgé de 71 ans.

Fils du docteur Napoléon Boucher, omnipraticien, Roméo Boucher avait fait ses études au séminaire de Joliette. Il obtint son doctorat de l'université Laval puis alla étudier en France où il obtint un doctorat de l'université de Paris. Après un stage comme interniste à l'hôpital Notre-Dame, il assumait la direction du département de médecine de l'hôpital Saint-Luc, poste qu'il occupa durant trente années.

Professeur en médecine à l'université de Montréal, il fut titulaire de la chaire de pathologie générale et était nommé professeur "emeritus" en 1960. L'un des premiers médecins canadiens-français à être nommé Fellow du Royal College of Physicians du Canada, le docteur Roméo Boucher, omnipraticien réputé, était également renommé pour ses chroniques sémiologiques.

Le défunt avait mené de pair à sa profession (et l'enseignement) une intense activité littéraire. Il fonda le journal "L'Hôpital" et "L'Information médicale et para-médicale" dont il était le rédacteur en chef. Membre fondateur de l'Académie canadienne-française, il était correspondant de la Société médicale des hôpitaux de Paris et membre de l'Académie berrichonne. Outre de nombreux traités à l'usage des infirmières, il a publié un ouvrage sur la pathologie médicale, une thèse sur les endocardites malignes. Chroniqueur chevronné, il tenait la rubique médicale à "La Presse" et à "La Patrie". Conférencier écouté, il a donné des cours à Paris et à Sienne (en langue italienne). Ami des arts, il était un collectionneur averti.

Il laisse dans le deuil ses soeurs: Mme veuve Roméo Bourgeois, de Montréal et Mlle Jeanne Boucher, de Paris. Son épouse, Mme Boucher; un fils, Pierre Boucher, agent d'affaires de Montréal; trois filles: Françoise (Mme Paul Dagenais-Pérusse); Louise (Mme Jean-Jacques Beauchemin) et Brigitte. Une bru, Gisèle Gravel; ses gendres, Dr Paul Dagenais-Pérusse et Me Jean-Jacques Beauchemin. Deux beaux-frères, MM. Maurice Gingras, de Floride et le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de réadaptation de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au 3560 boulevard Décarie. Les funérailles auront lieu mercredi à Saint-Léon de Westmount. Pas de fleurs. Donations à la Fondation du Québec des maladies du coeur.

AVANT L'EXPIRATION DE LA CONVENTION

Les enseignants protestants veulent une hausse immédiate de leurs salaires

Les enseignants protestants de la région de Montréal réclament une hausse générale et immédiate de $1,000 dans leurs traitements. Lors d'une assemblée tenue le 12 mai les membres de la Montreal Teachers' Association ont donné mandat à leurs dirigeants d'entreprendre des négociations avec le Protestant School Board of Greater Montreal à cette fin.

Le contrat signé en 1964 entre les représentants des professeurs et du PSBGM prendra fin en 1967. Cependant les enseignants croient qu'une clause du contrat justifie leur demande actuelle. Cette clause dit: "L'échelle de salaires fixée le 1er septembre 1964 sera maintenue jusqu'au 30 juin 1967 à moins que les conditions économiques ne nécessitent un réajustement."

Les enseignants protestants estiment en effet qu'il y a présentement une disproportion inacceptable entre la hausse du coût de la vie et la progression dans leur échelle de salaires (augmentation statutaire). Ils soulignent de plus que l'échelle elle-même ne change pas sur une période de trois ans, alors que le coût de la vie monte, les travailleurs d'autres secteurs obtiennent des hausses de salaires sensibles, et les enseignants catholiques — dont le niveau de salaire est déjà de $1,000 supérieur à celui de leurs collègues protestants — réclament une hausse de 10 pour cent en vue de leur contrat de 1966.

Les professeurs à l'emploi du PSBGM ont entrepris des démarches pour faire reconnaître leur syndicat par la Commission des relations de travail. Ils affirment que si cette reconnaissance leur est accordée, ils pourront entamer des négociations selon l'article 49 du code du travail, sur les clauses du contrat touchant l'augmentation des salaires justifiée par la hausse du coût de la vie. Ils entendent cependant respecter toutes les autres clauses du contrat jusqu'à l'expiration de ce dernier, en juin 1967.

Radio-Canada

(Suite de la page 10)

Aujourd'hui, les réalisateurs touchent presque au but. Mais, pour avoir recherché la complicité des parlementaires, leur action risque d'avoir des conséquences extrêmement néfastes pour l'avenir de la société Radio-Canada.

Pour la première fois, les parlementaires ont pu s'immiscer, par le truchement du Comité sur la radiodiffusion, dans les affaires internes de la Société. Ils se sont aventurés, à l'invite même du personnel de Radio-Canada, jusque dans les recoins les plus intimes de la programmation.

Par la force d'un tel précédent, la radiodiffusion d'État peut devenir la proie de toutes les interventions, de toutes les intrigues et de toutes les inquisitions. Il est douteux qu'elle puisse survivre longtemps.

QUÉBEC en marche!

Agriculture... étape décisive!

ASSURANCE-RÉCOLTE
(contre la perte totale ou partielle des récoltes)

AGRANDISSEMENT DES FERMES
(pour les rendre plus payantes)

PRÊT AGRICOLE SPÉCIAL
(... jusqu'à $10,000 pour acquérir plus de terres et moderniser l'agriculture)

RÉORIENTATION DES CULTIVATEURS DÉPLACÉS
(... et pensions pour eux à un âge moins avancé)

GRANDS MARCHÉS À PROXIMITÉ DES FERMES
(par la création de grandes régions économiques et l'amélioration de la voierie rurale)

Quelques-unes des autres mesures que nous réaliserons ensemble

- le syndicalisme agricole
- l'incorporation graduelle des terres vacantes de l'État aux FORÊTS DOMANIALES
- l'établissement d'un Office des grains de provende de l'Est
- la fusion régionale des coopératives, avec la collaboration de l'ARDA
- l'intégration aux coopératives régionales d'entreprises agricoles non-coopératives, dans le but de renforcer l'économie rurale
- la création de conserveries et d'usines d'emballage

Entre autres choses, nous avons réalisé ensemble...

- √ Le gouvernement Lesage a réduit de 50% l'impôt foncier scolaire des agriculteurs sur les fermes et les bâtiments de ferme (soit environ 35% de la valeur de tous les biens fonciers).
- √ En 1965, il a versé $24 millions aux cultivateurs de 50 comtés ayant subi des pertes de récoltes par suite de la sécheresse.
- √ Il a porté le Crédit agricole de $10,000 à $15,000 et il l'a rendu plus facilement accessible.
- √ Le gouvernement Lesage a mis sur pied une commission d'enquête sur l'agriculture.

Nous savons qu'un QUÉBEC FORT et résolu nous permet d'exercer nos droits en toutes circonstances. Nous demandons aux Québécois de nous confier un mandat sans équivoque pour engager, en leur nom, les nouveaux pourparlers qui façonneront notre avenir collectif.

Aujourd'hui, demain ... toujours plus FORT!

VOTONS QUÉBEC VOTONS LIBÉRAL

Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 905 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

Kierans : 6,000 lits d'hôpitaux de plus d'ici 70 dans le Québec

Après avoir ajouté 6,000 lits au dispositif hospitalier du Québec depuis six ans, le gouvernement entend en installer 6,000 autres d'ici 1970. A Montréal, la priorité ira à l'installation de lits pour les convalescents et les malades chroniques. C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine le ministre de la santé, M. Eric Kierans, précisant que ce programme de construction pour les hôpitaux avait pour fonction de compléter le programme d'assurance-santé qui doit entrer en vigueur en 1967.

Le ministre, qui prenait la parole à un "citizens' forum" organisé par le **Young Women's Christian Association** à Montréal, a dit que le **Julius Richardson Convalescent Hospital**, à Notre-Dame-de-Grâce, sera l'un des premiers établissements qu'on agrandira, en même temps que certaines maisons de convalescence de langue française dans la région métropolitaine.

Simultanément, a ajouté M. Kierans, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour encourager les services de soins infirmiers à domicile. A cette fin, le ministre compte particulièrement sur les bons offices de la Société des infirmières visiteuses et le Victorian Order of Nurses.

A l'intention des administrations hospitalières, M. Kierans a annoncé qu'il avait donné l'ordre aux services de son ministère d'accélérer leurs démarches pour combler les retards administratifs en ce qui concerne l'assurance-hospitalisation. Le rattrapage devrait être fait au 1er juillet, de façon à permettre au personnel de se concentrer sur les problèmes que posera l'entrée en vigueur à peu près à cette date, en 1967. Le ministre espère que la grève en cours chez les "professionnels" de la fonction publique ne retardera pas le programme fixé.

Les auditeurs de M. Kierans ont toutefois mis l'accent, dans leurs questions, sur le prix élevé des médicaments. M. Kierans a prédit que **les frais des médicaments ne seraient probablement pas couverts par l'assurance-santé. Cet article, comme ceux des soins dentaires et des soins optiques, devront attendre,** a ajouté le ministre, en précisant à ce moment-là qu'il ne parlait pas à titre de ministre.

Il s'est mis d'accord avec un auditeur toutefois sur la possibilité pour le gouvernement d'acheter massivement les médicaments des producteurs. Mais, a ajouté M. Kierans, les coûts qu'entrainerait l'inclusion des frais de médicaments dans l'assurance-santé sont tellement élevés que n'importe quel gouvernement, tant fédéral que provincial, devrait scruter les affaires des producteurs de médicaments. En pratique, seul le gouvernement fédéral pourrait s'engager dans le contrôle des prix des médicaments.

Le ministre de la santé a dit que le programme d'assurance-santé que le gouvernement mettra en vigueur sera public parce qu'il coûtera ainsi moins cher à long terme et qu'il sera administré sans profit. Le régime couvrira toutes les maladies et s'appliquera à la chirurgie aussi bien qu'à la médecine.

Louant la valeur de la fonction publique québécoise, M. Kierans a ajouté que quels que soient les programmes que le gouvernement mettra en application — l'assurance-santé par exemple — il pourra les mener à bon terme.

Les débardeurs en grève réclament l'intervention du ministre John Nicholson

Les débardeurs en grève au port de Montréal ont décidé hier, au cours d'une assemblée générale, de réclamer l'intervention du ministre fédéral du travail, M. John Nicholson, dans leur différend avec la Fédération des armateurs.

Les grévistes ont donné mandat aux dirigeants de l'association internationale des débardeurs (CTC) de dire au ministre que la Fédération des armateurs sabote les efforts de conciliation. On sait que vendredi la Fédération a fait savoir par son procureur qu'elle ne participera pas aux séances de la commission de conciliation créée par le ministre tant que les débardeurs ne retourneront pas au travail. La grève a été déclenchée lundi dernier à Montréal et s'est étendue mardi à Trois-Rivières et Québec.

Les débardeurs ne se sont pas prononcés à l'assemblée d'hier sur l'opportunité de poursuivre ou de cesser leur grève spontanée. Les dirigeants syndicaux font valoir qu'en ce moment un vote de grève serait contraire aux dispositions de la législation ouvrière fédérale. Mais un porte-parole de l'AID a déclaré qu'à son avis les débardeurs ne retourneront pas au travail aujourd'hui. "Ils retourneront au tarvail quand la Fédération acceptera de négocier", a-t-il dit. Une séance de la commission de conciliation est prévue pour 4h.30 cet après-midi.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DÉCLARE :

Les travailleurs du port devraient avoir une place dans le Conseil du port

La Chambre de commerce de Montréal affirme de nouveau qu'à son avis les ouvriers du port devraient être représentés au Conseil du port de Montréal.

Ce Conseil est présentement formé de représentants du Conseil des ports nationaux, de la ville de Montréal, du Montreal Board of Trade, de la Shipping Federation et de la Chambre de Commerce.

La dernière livraison de "Commerce Montréal", organe officiel de la Chambre, note que d'autres associations et entreprises intéressées au port sont aussi représentées au Conseil à titre de conseillers. Les ouvriers cependant en sont absents, bien que le rapport Gibb proposât de les y intégrer dès 1932. Dans un mémoire publié en 1964, la Chambre de Commerce réitérait cette suggestion, et le président du Conseil des ports nationaux, M. H. A. Mann, en reconnaissait le bien-fondé.

Les ingénieurs de l'Hydro proposent une autre formule

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec, en grève depuis le 13 avril, ont proposé en fin de semaine une nouvelle formule en vue de sortir de l'impasse actuelle. Cette proposition, la huitième soumise par le syndicat, consiste à prendre comme base de la définition de la juridiction du syndicat, l'entente conclue à ce sujet entre le gouvernement provincial et ses ingénieurs. Une rencontre aura lieu ce matin à dix heures entre les représentants de l'Hydro et ceux des ingénieurs, pour discuter cette proposition.

D'autre part, le syndicat des ingénieurs de l'Hydro a tenu à commenter les propos tenus en fin de semaine par le ministre de la famille, M. René Lévesque, qui évoquait la possibilité d'interdire les grèves de fonctionnaires durant les périodes électorales.

"Le syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec, dit un communiqué, tient à rappeler au ministre quelques dates importantes du conflit qui entre maintenant dans son deuxième mois. Le 7 septembre 1965 le SPIHQ présentait son projet de convention collective à l'Hydro et les premières rencontres avaient lieu le 18 octobre suivant. Après quatre mois de négociations infructueuses, le SPIHQ demandait (3 janvier 1966) au ministre du travail la nomination d'un conciliateur, procédure qui permettait au syndicat, à la suite d'ententes entre les parties, de déclencher la grève à partir du 5 avril. A son assemblée générale du 26 mars, le syndicat décidait de faire la grève le 13 avril suivant. Ce n'est qu'après une semaine de grève que les élections ont été déclenchées par le gouvernement. C'est donc à cause de l'entêtement des dirigeants de l'Hydro-Québec, qui ont choisi de s'engager dans une lutte d'usure, que les ingénieurs se retrouvent aujourd'hui en grève en pleine campagne électorale."

Elections chez les typographes

L'Union Typographique Jacques-Cartier, local 145 (FTQ) a élu les dirigeants qui auront la direction de ce syndicat pour le prochain mandat de 2 ans.

Les élus sont : MM. Gérard Normand, président, Arsène Mayrand, 1er vice-président, Claude Liboiron, 2e vice-président, tous trois élus par acclamation, Léo-Paul Dupuis, secrétaire-trésorier, et agent d'affaires que le scrutin favorisa contre deux opposants, Jacques Lachapelle secrétaire-archiviste. Les membres suivants ont été élus au comité exécutif : MM. Henri Beauchamps, Philippe Bergeron, Daniel Dulôt, Jacques Guilbaut, Roland Latourelle, Jean-Jacques Paquette et Claude Thériault, M. Roger Godin vérificateur et M. René Nantel sergent-d'armes complètent le bureau de direction. Les élus à l'exception de MM. Liboiron, Lachapelle, Guilbault et Nantel sont tous employés au département de composition du journal La Presse.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

pour

Les électeurs qui votent pour la 1ère fois à N.D.G.

Toutes les personnes âgées de 18 à 23 ans sont invitées

Rencontrez - Ecoutez - Discutez

HON. ERIC KIERANS

M.P. pour N.D.G. et Ministre de la Santé du Québec

ENDROIT : Auditorium, West Hill High School
4860 Ave Draper, N.D.G.
Lundi, 16 mai, à 8:00 p.m.

SOYEZ UN ELECTEUR RENSEIGNE LE 5 JUIN !

Publié par le Comité Libéral de N.D.G.
Paul Caron, agent officiel, 224 ave Rockliffe, Dorval

Les vivres pour les familles pauvres

La Société Saint-Vincent-de-Paul se réjouit du succès inespéré qu'a connu la campagne organisée par l'Association des détaillants en alimentation dans le but de recueillir des vivres pour venir en aide aux familles pauvres de la région de Montréal.

Au cours des récentes semaines les épiciers indépendants, les grossistes et les manufacturiers de produits alimentaires ont donné plus de 17 wagons de marchandises au comité de la "Banque des vivres".

6 trains du CN

pour Ottawa

quittent la gare Centrale
à 8h10 A.M. (sauf le dim.)
à 10h30 A.M. (sauf le dim.)
à 12h10 P.M.
à 5h00 P.M.
à 8h45 P.M.
à 11h20 P.M.
Ces trains s'arrêtent à Dorval

pour Ottawa pour Ottawa pour Ottawa

Oui, chaque jour, 6 trains du CN quittent la gare Centrale de Montréal à destination de la gare Union, située en plein cœur d'Ottawa. Les voitures coach et les voitures-salons sont climatisées. Délicieux petits déjeuners, déjeuners et diners sont servis dans la plupart des trains.
Billet simple de voiture coach : $2.90
Billet simple de voiture-salon : $6.90
(les jours de tarif Rouge)

CN

Épargnez à la Première Banque au Canada...
Pensez à votre première fille

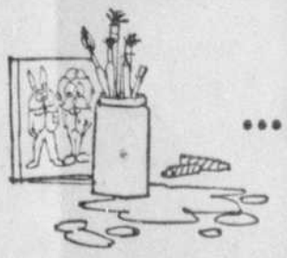

...et à votre second tapis!

Même à l'âge où elles ne se préoccupent encore que de leurs "chefs-d'oeuvre", les petites filles coûtent cher. A mesure qu'elles grandissent, leurs besoins grandissent aussi . . . et cela coûte de plus en plus cher. Il y a les cours de musique, les frais scolaires, les soins médicaux, les études supérieures et, un jour ou l'autre, la réception de mariage. Pendant tout ce temps, bien entendu, il faut aussi les habiller.

Si vous avez une petite fille, il serait bon que vous commenciez à prévoir ces dépenses en accumulant régulièrement de l'argent au moyen d'un compte d'épargne de la Première Banque au Canada.

Si vous n'avez pas encore de "grande artiste" en herbe, vous avez *sûrement* d'autres responsabilités. Chacun de nous possède une *bonne raison* d'épargner . . . sinon plusieurs !

BANQUE DE MONTRÉAL "MA BANQUE" B de M

Il y a 86 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTREAL

Radio-Canada, orgueil de nos institutions publiques depuis 35 ans, est peut-être mortellement blessée

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — La société Radio-Canada, depuis 35 ans l'orgueil de nos institutions publiques, est peut-être mortellement blessée. La tentative de sabordage de This Hour Has Seven Days, **culminant un malaise qui couvait depuis une couple d'années, la réaction violente du public de langue anglaise, les audiences du Comité de la radiodiffusion de la Chambre des communes au cours desquelles la direction et son personnel se sont déchirés sans merci, l'intervention même des parlementaires dans un différend de ressort purement interne ont ouvert des plaies qui risquent de ne jamais se cicatriser. Le différend lui-même n'est pas près de se régler. M. Stuart Keate, chargé par le premier ministre il y a quinze jours de réconcilier les parties, se prépare à confesser échec. Rentré à Vancouver en fin de semaine, il fera rapport de sa mission dans une dizaine de jours.**

Ses pourparlers n'ont pas réussi à écarter la menace de grève, trois fois différée, des réalisateurs de TV de langue anglaise. La direction s'est montrée disposée à certaines concessions, comme le réembauchage du réalisateur Wilson Southam, renvoyé "sans cause" en février, mais elle a refusé obstinément de rouvrir le dossier Patrick Watson-Laurier LaPierre, qui domine les récriminations des réalisateurs.

La révolte du personnel des affaires publiques a maintenant gagné le réseau français. Devant le Comité de la radiodiffusion jeudi, M. Marc Thibault, directeur de la section des affaires publiques de la radio-TV française, a prononcé une charge implacable contre la haute direction et il a révélé que lui et ses collaborateurs soutenaient sans réserve leurs collègues de langue anglaise.

Sauf quelques excès, telle sa promptitude à revendiquer au nom de la section des affaires publiques la paternité des transformations sociales dans le Québec, M. Thibault a livré un document remarquable. Il a pour la première fois cerné l'étendue du malaise et il a défendu, mieux et plus énergiquement que ne l'avait fait son correspondant de langue anglaise, M. Reeves Haggan, la position de l'équipe de Seven Days et du groupe des affaires publiques de Toronto.

Il a défini sa conception des programmes d'affaires publiques et de la manière dont l'autorité du siège social doit s'exercer :

1) Le "management" des programmes d'affaires publiques, a-t-il dit, ne peut se faire qu'au niveau de la direction du service, de la supervision et de la production où, par intérêt, formation, aptitude et goût, tout un personnel créateur spécialisé peut et doit engager de la façon la plus autonome et la plus responsable possible les droits de gérance que la haute direction de l'entreprise doit lui avoir délégués.

2. C'est à ces trois niveaux également que doivent se créer les politiques pratiques de programme, politiques en constante évolution et que la haute direction devra peu à peu définir à la lumière des expériences faites par le service (des affaires publiques).

3. Le siège social doit comprendre que sa perception de notre monde, de notre temps et de notre milieu, sa conception comme son évaluation des affaires publiques doivent lui être en très large partie inspirées par ceux-là mêmes qui font profession d'affaires publiques à l'intérieur de l'entreprise.

4. C'est à ces trois niveaux que doit s'assumer la gérance très exigeante de conception, de recherches, d'élaboration, de mise au point de toute la matière affaires publiques dans le service.

5. C'est à ces trois niveaux que doivent se percevoir clairement et se gérer efficacement tous les problèmes majeurs relatifs à la conduite des programmes: problèmes de personnalité, problèmes de personnel, problèmes d'organisation, d'administration et d'exploitation, problèmes d'imagination, de conception et d'orientation de la production, problèmes d'évaluation du rendement de ce personnel et des programmes, problèmes de relations avec le public.

6. Le siège social et son conseil d'administration sont tellement éloignés par formation, intérêt, activité, disposition d'esprit, responsabilités générales de tous les problèmes vitaux qui se vivent au niveau de la gérance intermédiaire des programmes qu'ils doivent se reposer le plus entièrement possible sur cette gérance intermédiaire pour exercer leurs responsabilités supérieures.

7. Chaque fois que le siège social et le conseil d'administration croient devoir substituer leurs pouvoirs de gérance supérieure à ceux de la gérance intermédiaire dans des décisions de programmes et de production qui relèvent de façon prépondérante de cette dernière, ils créent une situation fausse et confuse, provoquent des fonctionnements erratiques, développent un circuit de relations troubles et explosives dans leurs propres structures. Il s'ensuit une rupture de communication telle entre la haute direction et le personnel responsable des affaires publiques que les deux parties en arrivent à voir les problèmes de façon radicalement différente: il n'y a plus d'échanges, on ne parle plus le même langage, on débouche dans une opposition irréductible de part et d'autre, dans l'incompréhension, la passivité, voire l'hostilité.

M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, devant le comité de la radio des Communes.
(Téléphoto UPI)

8. La gérance supérieure de l'entreprise par le siège social et son conseil d'administration ne peut être inconsidérée, ni inconditionnelle. Elle est fonction de cette gérance intermédiaire à qui elle a délégué ses responsabilités et son autorité au plan du programme et en relation avec le public. Elle est fonction des droits acquis et reconnus des syndicats ou des associations avec qui elle a négocié le partage de ses propres droits de gérance, droits qu'elle ne peut reprendre impunément sans être astreinte, comme dans le cas de l'association des réalisateurs du réseau français, à toutes les procédures de griefs, de négociation et d'arbitrage prévues par la convention collective de travail.

9. Le principe des droits de la gérance supérieure du siège social et de son conseil d'administration sont incontestables dans une entreprise de programmes comme Radio-Canada. Mais l'exercice de ces droits, l'esprit et les méthodes à y engager, les conséquences pratiques d'un exercice direct de ces droits, les chances de succès d'un tel exercice doivent faire l'objet d'une très sérieuse évaluation de la part du siège social et de son conseil d'administration. Autrement, l'entreprise débouche dans un régime de gérance supérieure interventionniste, abusive et arbitraire auquel il n'est plus possible pour les hommes de programmes de rien comprendre et contre lequel ils risqueraient de se soulever à la fin ou devant lequel ils s'écraseraient pour longtemps.

Ainsi, pour l'orientation et la conduite de magazines d'affaires publiques, tels **Aujourd'hui** et **Seven Days**, a dit M. Thibault, la haute direction doit se reposer sur

1) Une structure efficace, des hommes compétents, responsables, intelligents au niveau supérieur de cette structure, à la direction de l'information, des hommes capables d'assumer pleinement les exigences énormes de leurs fonctions, tant dans les relations avec elle (la haute direction) qu'avec les cadres de direction du service, de supervision et de production de ces magazines :

2) Le sens des responsabilités, la compétence et le bon jugement de la direction du service des affaires publiques et, surtout, de la supervision de ces magazines.

C'est par la supervision surtout et grâce à elle, a-t-il dit, que la direction supérieure pourra faire respecter la conception générale de l'entreprise et les directives essentielles qui doivent la régir.

Cette supervision doit jouir de l'autorité et de la responsabilité le plus totales possibles sur le magazine afin de pouvoir en rendre compte efficacement à sa direction. Toute intervention de la direction supérieure ne doit se faire qu'en relation très étroite avec le directeur du service des affaires publiques et le superviseur du magazine qui constituent comme le trait d'union de confiance et de bonne entente entre le personnel du magazine et sa direction supérieure.

Si ces relations sont établies clairement et opèrent efficacement, toujours selon M. Thibault, la direction supérieure est tout à fait en mesure de sensibiliser son personnel à ses exigences légitimes. Toute intervention qu'elle pratiquera à l'intérieur du magazine, directement, d'autorité, sur instructions indiscutables, sapera l'autorité du directeur du service et, surtout, du superviseur, remettra en question leurs responsabilités auprès de leur personnel, introduira une présence étrangère extrêmement inhibitrice à l'intérieur du magazine.

"La haute direction des réseaux et le siège social doivent comprendre qu'en dehors de ces relations de confiance et de responsabilités, il ne lui sera jamais possible de faire réussir par son personnel des initiatives d'envergure comme Seven Days, Aujourd'hui, Le sel de la semaine, Présent.

"Administrer une entreprise comme Radio-Canada et diriger une entreprise journalistique sont deux réalités radicalement différentes. La situation très particulière du siège social à la tête de son organisation à Ottawa, l'isole fortement de toute la réalité physique, psychologique, émotive, créatrice de ses centres vitaux de production, à Montréal et à Toronto.

"Dans ces conditions, pour être présent à l'opération et à l'évolution du magazine, il ne reste au siège social qu'à se fier le plus entièrement possible à ses chargés de pouvoir, à la direction de l'information, à la direction de son service, mais surtout à la supervision compétente de ce magazine. Si cette supervision n'arrive pas à satisfaire aux exigences légitimes de la haute direction et du siège social, il ne leur reste plus qu'à la remplacer."

M. Thibault a laissé entendre que la haute direction violait constamment ces préceptes — et pis encore au réseau français qu'au réseau anglais.

L'origine de la crise

Les difficultés, a-t-il dit, remontent à la décision de la haute direction d'intégrer, il y a une couple d'années, les services de nouvelles et d'affaires publiques.

"Je me suis rendu compte progressivement, avec mes collègues, que cette réorganisation ne nous apportait aucune conception nouvelle de l'information, de sa place à occuper à l'horaire, des moyens à lui donner. Cette réorganisation nous coupait dangereusement, dans nos opérations, de toute la direction de la télévision et de la radio, laissait indéfinies nos relations avec ces directions, nous plongeait en pleine dichotomie opérationnelle et administrative, nous engageait dans un très court circuit de relations nouvelles avec la haute direction et le siège social (le service intégré relevant du directeur général du réseau à Ottawa et non plus, comme auparavant, de la direction générale radio-tv du Québec), sans définir les responsabilités intermédiaires et supérieures vis-à-vis de cette haute direction et de ce siège social."

Cette absence, entre le service intégré nouvelles-affaires publiques et le siège social, "d'éléments d'équilibre et de pondération" assurés auparavant par la direction régionale, la direction des programmes des réseaux, la direction des programmes de radio-tv, M. Thibault la tient responsable de la crise actuelle.

"Tous les autres services de programme disposent de ces éléments d'équilibre et de pondération dans l'organisation actuelle, a-t-il dit. Seuls, notre service en est privé".

Il en résulte une ligne courte d'autorité qui constitue pour la haute direction "une occasion prochaine de pécher" contre les préceptes les plus élémentaires d'un sain management. "Et elle ne s'en est pas privée," de dire M. Thibault.

Dans une ligne courte d'autorité, selon lui, il faut à tout prix définir les fonctions de chaque niveau: haute direction, direction de l'information et directions intermédiaires. Il faut aussi, contrairement au principe énoncé par le président de Radio-Canada dans sa déposition devant le comité de la radiodiffusion il y a 30 jours, préserver l'autonomie de la section des affaires publiques.

"Le régime des instructions fermes, catégoriques, définitives, péremptoires n'a pas sa place dans un management de programmes, a dit M. Thibault. Encore moins dans cette ligne courte sous l'empire de laquelle nous opérons.

"Le régime de l'interventionnisme à tous les niveaux doit être aussi rejeté dans une ligne courte comme celle-là. Autrement, toute l'entreprise se détériore, pourrit sur place ou éclate."

Le dénouement ?

Tel est le noeud du conflit qui dresse le personnel des affaires publiques contre la direction de Radio-Canada. Le renvoi de MM. Watson et Lapierre, quelques semaines avant la fin de leur contrat, ne constitue qu'un aspect mineur de ce conflit. Il est l'incident qui a permis de l'illustrer et de le projeter sur la place publique.

En exposant le problème de la manière qu'il l'a fait, s'érigeant en même temps publiquement contre la direction, M. Marc Thibault a sans doute fait montre de beaucoup de courage. Mais il est possible qu'il n'ait eu que le courage qu'il fallait pour porter le coup de grâce à la haute direction.

Car il est désormais évident que la crise ne se réglera pas sans des départs massifs de part ou d'autre et, pour l'instant, la haute direction est la plus menacée. La haute direction, c'est-à-dire MM. Alphonse Ouimet, président, W.E.S. Briggs, vice-président, H.G. Walker, directeur général du réseau anglais, et Marcel Ouimet, directeur général du réseau français. Tous risquent d'être emportés. Quelle que soit leur compétence, et de multiples indices — outre le jugement très sévère prononcé par le Comité Fowler — permettent d'en douter, il est impensable qu'ils puissent jamais recréer à l'intérieur de la Société le climat de collaboration et de confiance que requiert son bon fonctionnement.

MM. Reeves Haggan, Pat Watson et Douglas Leiterman ne sont certes pas irréprochables. Il est, par exemple, inadmissible qu'ils se soient permis de critiquer librement la direction de la Société tout en conservant leurs fonctions et en continuant d'être rémunérés par Radio-Canada. Mais leur seul départ, et celui de M. Marc Thibault, n'arrangerait rien. Il ne rétablirait pas la confiance du personnel des affaires publiques et de tous les autres réalisateurs dans la direction actuelle.

Le groupe de Seven Days et le personnel des affaires publiques n'ont jamais espéré d'autre dénouement. Beaucoup d'indices autorisent à penser qu'ils ont fait le pari de renverser la direction en s'insurgeant publiquement contre elle sous prétexte de préserver l'intégrité du magazine télévisé du dimanche soir. Ils ont sans peine entraîné dans leur pronunciamiento les réalisateurs de TV des autres secteurs. Ayant déjà arraché certaines concessions, grâce à la médiation de M. Stuart Keate, les réalisateurs n'insisteraient vraisemblablement pas sur la revision du dossier Lapierre-Watson s'ils n'avaient pas engagé une lutte à finir avec la direction.

(Suite à la page 8)

Allez de l'avant! Achetez une nouvelle voiture ou un bateau. Faites des projets de vacances. Mais auparavant, passez chez Toronto-Dominion pour obtenir un prêt personnel à peu de frais, comportant également une assurance-vie!

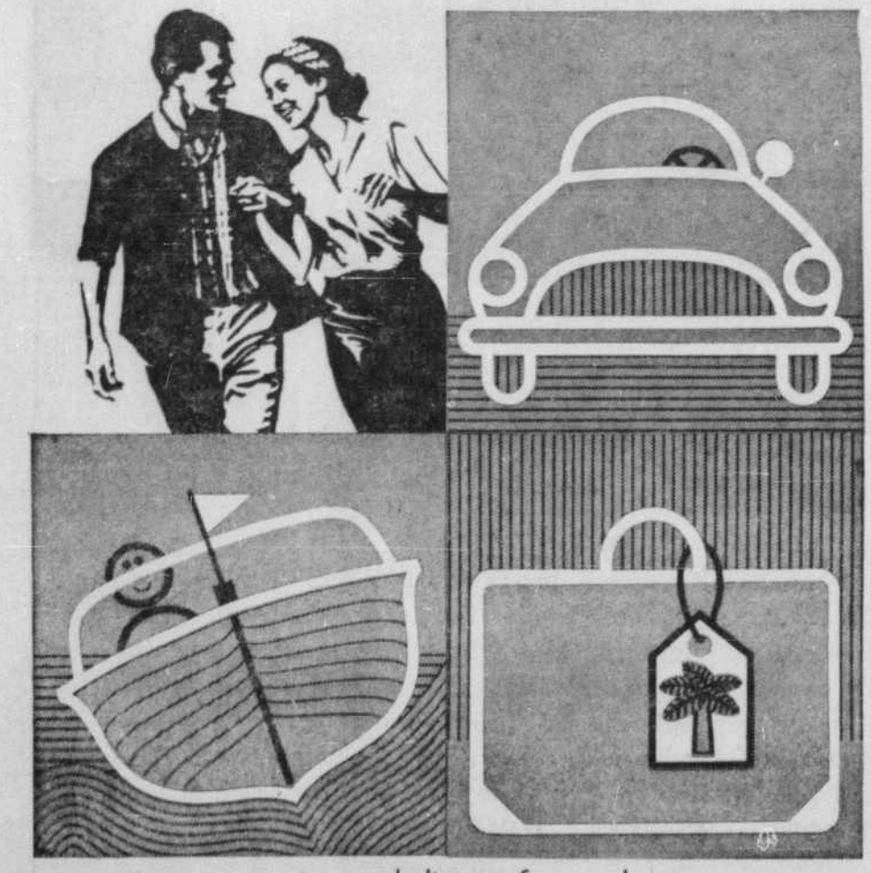

Les gens qui vont de l'avant forcent les événements avec un prêt...tout prêt chez
TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence
49 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE MONTREAL METROPOLITAIN

SERVIR SES CLIENTS, C'EST COMMUNIQUER

Dès qu'il se lève, tout ralentit.

Vos clients vous appellent au sujet de services, de pièces de rechange, de réparations, de commandes, et de quoi encore.
Ils veulent savoir.
Si l'employé qui leur répond doit quitter son poste à tout instant, il perd du temps et le travail ralentit.
C'est que vos *communications* ne sont pas au point.
Imaginez maintenant que vous disposez d'un système téléphone-intercom combiné de la compagnie Bell : un seul appareil vous permet de recevoir des appels de l'extérieur, d'en faire à l'intérieur, de parler directement et simultanément aux gens de l'entrepôt et à ceux de la cour, grâce à un haut-parleur. Tout ça sans même avoir à quitter votre fauteuil. Le service s'accélère, les renseignements s'obtiennent plus vite, le travail n'est pas interrompu, et vous faites ainsi *plus de profits en moins de temps.*

Si recevoir et donner des renseignements fait partie des services que vous offrez à vos clients, votre entreprise dépend des *communications.*
Un système de communications complet et efficace vous est donc essentiel. Pour obtenir d'autres renseignements au sujet du téléphone-intercom combiné, appelez la compagnie Bell, spécialiste en communications.

Bell Canada

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI 16 MAI 1966 CAHIER 2 / Pages 11-18

Le "ROTP" refuse un sursis d'un an au président de l'UGEQ qui doit démissionner

Les forces armées du Canada ont refusé d'accorder au président de l'Union générale des étudiants du Québec, M. Robert Nelson, un sursis d'un an en vertu duquel il aurait pu retarder d'un an son engagement d'entrer dans l'Aviation royale du Canada, dans le cadre du programme "ROTP", et ainsi compléter son mandat à la présidence de l'UGEQ. M. Nelson a en conséquence remis sa démission hier matin au comité de coordination de l'UGEQ, mais ce dernier a pris la résolution de faire les démarches publiques pour que le sursis d'un an soit accordé au leader étudiant.

M. Nelson termine cette année son cours de génie à l'Ecole polytechnique. Grâce au "ROTP", il a pu poursuivre ses études gratuitement, en échange d'une promesse de servir dans l'armée pendant un minimum de trois ans, au sortir de ses études. Il doit quitter Montréal pour Winnipeg le 6 juin prochain.

Dans sa lettre de démission, M. Nelson déclare que ses supérieurs dans les forces armées lui avaient laissé "entrevoir la possibilité d'obtenir un sursis d'une année", avant qu'il ne décide de poser sa candidature à la présidence de la centrale étudiante, en novembre dernier. Mais les démarches officielles faites au début de 1966 pour obtenir le sursis désiré ont reçu une réponse négative.

Des précédents

Rejoint à son domicile hier soir, M. Nelson a reconnu que l'armée avait déjà accordé de tels sursis à ses diplômés du "R.O.T.P." Il s'agissait surtout, dit-il, d'étudiants qui voulaient poursuivre leurs études et qui disposaient de bourses à cette fin.

"J'ai fait porter ma demande de sursis sur deux points, a continué le président de l'UGEQ. D'abord, je leur ai dit que je voulais poursuivre mes études pour un an en sciences économiques à l'université de Montréal. Je leur ai rappelé ensuite qu'il était souhaitable que le président de l'Union générale des étudiants du Québec demeure en fonction jusqu'à la fin de son mandat."

Dans la réponse que lui ont fait parvenir "les supérieurs"— M. Nelson refuse de les nommer — il est dit que les forces armées manquent de personnel, et aussi qu'un tel sursis créerait un "dangereux précédent". M. Nelson explique qu'il ne dispose pas de bourse pour l'an prochain, contrairement aux cas où le sursis a été accordé par le passé.

— Et si c'était à refaire....?

— Si c'était à refaire, je réfléchirais très sérieusement avant de prendre ma décision, de répondre M. Nelson avec prudence.

Selon M. Jean Pelletier, successeur par intérim de M. Nelson à la présidence de l'UGEQ, les membres du comité de coordination du syndicat étudiant ont moralement refusé la démission de leur président. L'UGEQ, dit-il, était en pleine expansion. Ironie du sort, la réunion d'hier matin a entériné l'inclusion de 22,000 nouveaux membres dans la centrale. Il s'agit de la Fédération des étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec. On se souvient que l'UGEQ, Robert Nelson en tête, avait apporté une aide technique importante aux étudiants des écoles spécialisées qui ont fait la grève récemment.

Le comité de coordination de l'UGEQ n'ayant pas le droit d'"accepter" ou de "refuser" une démission en vertu de la constitution, les délégués au COMCOR ont décidé hier matin de "déplorer" le geste de M. Nelson. Dans la même phrase de la résolution toutefois, ils promettent d'entreprendre "publiquement des démarches pour faire obtenir un délai en ce qui concerne le contrat qui lie Robert Nelson aux forces armées du Canada". Les représentants étudiants ont ensuite formé un comité ad hoc.

Dans les milieux de l'UGEQ, le bruit circule librement que "le manque de personnel" invoqué par les autorités militaires pour justifier le refus de sursis devrait plutôt se dire "manque de personnel canadien-français". Les forces armées connaîtraient une certaine difficulté à recruter chez les francophones les éléments d'élite qu'elle forme dans le "Regular Officer Training Plan".

M. Marcel Pepin est hospitalisé

M. Marcel Pepin, président général de la CSN, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal samedi, et devra prendre quelques jours de repos. Il souffre d'allergie. M. Pepin n'a pu se rendre au colloque de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes, où il devait adresser la parole en fin de semaine.

Bourgault dit ce que ferait le RIN à Québec

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, a déclaré hier soir que si des députés de son parti étaient élus le 5 juin sans que le parti prenne le pouvoir, ils s'efforceraient de jouer en Chambre un véritable rôle d'opposition, et de faire adopter dès maintenant les mesures économiques et sociales qu'ils proposent sans attendre l'avènement de l'indépendance.

Participant à l'émission "Rencontres" de la télévision d'Etat, émission à laquelle seront invités les chefs de chacun des quatre partis officiellement reconnus dans la présente campagne, M. Bourgault a souligné que l'indépendance serait pour le Québec un instrument, qui en elle-même ne règle aucun problème mais donne les pouvoirs nécessaires à la solution des problèmes. "L'indépendance, ce n'est qu'un des 208 articles du programme du RIN", a-t-il dit.

Néanmoins le leader indépendantiste nie que les 207 autres articles du programme puissent être réalisés sans passer par l'indépendance. Il croit notamment que le Québec ne peut planifier son économie dans le régime fédéral actuel, et invoque à l'appui de sa thèse un document du Conseil d'orientation économique du Québec.

Réunis en congrès, un millier de parents catholiques s'opposent au rapport Parent

par Jules LEBLANC

Un millier de personnes ont assisté hier au Scolasticat central de Montréal, dans le nord-est de la métropole, au premier "congrès des parents catholiques du Québec". C'est à l'unanimité que les participants ont affirmé leur opposition catégorique aux recommandations contenues dans le quatrième volume du rapport Parent, concernant la confessionnalité, et ont constitué un comité provisoire en vue de la création prochaine de l'Association des parents catholiques du Québec.

Le congrès s'est déroulé à huis clos. Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la messe célébrée par le cardinal Paul-Emile Léger, en fin d'après-midi, les organisateurs du congrès se sont déclarés eux-mêmes surpris d'avoir réussi à attirer tant de monde. Ils ont signalé que les congressistes étaient "très enthousiastes"; qu'ils venaient de plusieurs régions de la province; que plusieurs d'entre eux étaient officiellement délégués par des organismes et ,ainsi, représentaient des milliers de parents : ils ont cité notamment le cas du notaire Yvon Groulx, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

C'est avec détermination et fermeté, mais sans agressivité (sauf une exception) que les porte-parole du congrès ont exposé au seul journaliste présent que les participants s'opposent :

1) à l'abolition des commissions scolaires locales ;

2) à ce que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires et que celles-ci soient neutres. Comme on faisait remarquer que la Commission Parent indique que 90 ou 95 p.c. des commissions scolaires du Québec, en dépit de ce qu'on croit généralement, n'ont légalement aucun caractère confessionnel, un porte-parole a précisé: "Nous demandons qu'elles aient un à l'avenir".

3) aux écoles multi-confessionnelles que la Commission Parent demande d'établir dans les endroits où le nombre des enfants d'une autre confessionnalité que celle de la majorité ou des enfants neutres ne leur permettrait pas d'avoir leurs propres écoles. Plus précisément, le congrès s'oppose aux trois recommandations qui suggèrent des moyens de rendre les écoles confessionnelles "accueillantes" aux minorités religieuses aux niveaux élémentaire, secondaire ainsi que pré-universitaire et professionnel.

Les porte-parole ont précisé que les "neutres" peuvent avoir leurs propres commissions scolaires, lorsque leur nombre le justifie, ainsi que leurs propres écoles. L'un d'eux a précisé : "Pour les neutres, pas de système, mais des écoles. Ce n'est pas un droit mais une licence." Sans désavouer cette déclaration, un autre dirigeant a répété que le congrès n'avait pas d'objection à ce que les neutres aient leurs propres écoles et leur propre système scolaire.

Toutes ces décisions du congrès, a-t-on expliqué, ont pour but d'éviter "une guerre de religion".

Le congrès a en outre recommandé que les comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation aient des pouvoirs accrus et soient plus représentatifs.

Il demande que ces comités aient en gros les mêmes pouvoirs (en particulier celui d'adopter des règlements, soumis pour approbation au conseil des ministres) que ceux qu'ils avaient avant l'adoption de la loi instituant le ministère de l'éducation. "On ne peut pas laisser l'éducation à la merci de politiciens", a expliqué un dirigeant.

Au sujet de la représentativité des comités confessionnels, le congrès demande que les membres de ces comités soient élus directement par les groupements de parents et de professeurs concernés et qu'ils soient obligés de rendre compte de leur mandat à ceux qui les ont élus.

Le congrès a également adopté un texte en 29 points concernant "l'école catholique": il s'agit d'une espèce de "déclaration de principe", a-t-il souligné.

Le congrès a également réclamé que toutes les institutions indépendantes, qu'elles soient ou non associées aux commissions scolaires, reçoivent du gouvernement des subventions égales à celles que reçoivent les écoles publiques, à condition qu'elles répondent aux normes du ministère.

Les journalistes repensent leur structure syndicale

Dans quelle mesure les journalistes doivent-ils tenir compte des considérations d'ordre professionnel dans la négociation de leurs conventions collectives? Dans quelle mesure le mécanisme de la convention peut-il leur permettre d'obtenir des garanties pour l'exercice sans contrainte de leur métier d'informateur public? Voilà deux questions qui ont sous-tendu les débats au colloque de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes, en fin de semaine à Sainte-Adèle.

Le colloque a porté sur la structure de l'Alliance, qui actuellement n'est qu'un organisme consultatif relié à la Fédération de l'imprimerie et de l'information (CSN). Le colloque a montré que la structure actuelle ne donne pas satisfaction à la plupart des journalistes syndiqués, et qu'il fallait envisager soit la réforme de l'actuelle Fédération de l'imprimerie et de l'information, soit l'affiliation directe de l'Alliance à la CSN, soit encore la formation d'une véritable fédération de l'information groupant les syndicats de journalistes de la presse écrite et parlée.

Les débats ont permis de dégager deux tendances: le regroupement des syndicats de journalistes entre eux, ou leur association directe avec les autres syndicats dans chaque entreprise de presse.

A l'appui de la première formule, des journalistes ont fait valoir la nécessité d'examiner ensemble à l'intérieur de leurs syndicats les problèmes particuliers de leur profession qui n'ont rien de commun avec ceux des autres em-

(Suite à la page 2)

M. Lesage insiste à Normétal sur Les avantages du régime de rentes pour les cultivateurs

NORMETAL *(De notre envoyé)* — M. Lesage a affirmé hier soir qu'il aurait été injuste d'exclure les cultivateurs du régime de rentes en prenant prétexte de leur bas niveau de revenu.

Dans un milieu où, précisément, les cultivateurs se plaignent des charges que leur entraînent les cotisations au régime, le chef libéral a déclaré : "Le régime a pour but de venir en aide aux familles en certaines circonstances difficiles, et plus spécialement aux familles à revenus modestes. Les cultivateurs et les membres de leurs familles ont autant besoin de cette protection que tous les autres travailleurs, salariés ou non. Si vous êtes un cultivateur vous avez pleinement droit à cette protection parce que vous êtes tenu de payer des contributions au régime de rentes avec votre argent, comme tous les autres travailleurs du Québec, et vous bénéficiez donc des mêmes avantages."

La population du comté d'Abitibi ouest, représenté au dernier parlement par le ministre de l'agriculture Alcide Courcy, semble suivre très attentivement la campagne électorale et on affirme qu'une chaude lutte est engagée entre les trois candidats (libéral, Union nationale et Ralliement national).

Une assistance nombreuse — 1,000 personnes environ — est venue hier soir écouter le chef du gouvernement, qui a été interrompu à deux reprises. Une première fois, un auditeur a lancé : "Ce n'est pas un concours de beauté ici," ce qui a eu le don de soulever l'ire de l'orateur. "Viens ici mon vieux, tu seras pas beau longtemps, a rétorqué M. Lesage. Quand je vous aurai passé une couple de taloches vous serez pas beau à voir à l'hôpital." Tentant ensuite de reprendre sa bonne humeur, le chef libéral a proclamé que son interlocuteur devait être "un de ceux qui se promènent avec des balais pour la chasse aux sorcières."

Votons R.I.N.

VOTONS
Andrée Bertrand-Ferretti
dans LAURIER

ASSEMBLEE D'INFORMATION

Electeurs du comté de LAURIER

Venez rencontrer votre candidat R.I.N., madame Andrée Bertrand-Ferretti, tous les lundis, mardis, mercredis, entre 8 hres et 10.30 hres, p.m., en la salle du comité; 8176 rue St-Hubert
Tél. : 271-4698
Venez vous renseigner
Venez poser vos questions
Venez apporter vos objections

VIVE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC !

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. "P"
Veuillez indiquer ici vos:
NOM
ADRESSE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VILLE
Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Si vous savez

ce qu'est un ***trust,***

vous ferez ***confiance***

au ***Montreal Trust.***

Il ne faut pas confondre "trust" et "cartel". Un "cartel", c'est un groupement d'intérêts qui élimine la concurrence à son profit. Un "trust", c'est tout autre chose: une société de fiducie, c'est-à-dire un organisme financier digne de confiance, qui gère vos biens pour vous.

Le Montreal Trust est un important organisme de ce genre; il met à votre service une équipe de spécialistes en questions immobilières, fiscales, boursières et autres. Ainsi, il peut vous rendre les services les plus divers: gérer vos immeubles, planifier votre succession, etc.

Gestion immobilière. Le Montreal Trust administrera vos immeubles et remplira toutes les tâches d'un propriétaire: perception des loyers, entretien, location de locaux, etc. Vous n'avez qu'à donner vos directives et à percevoir les revenus.

Planification successorale. Le Montreal Trust travaillera, s'il y a lieu, en collaboration avec votre notaire ou votre avocat, votre comptable ou votre conseiller en assurances, il établira pour vous un plan de succession rationnel et efficace.

Le Montreal Trust peut aussi s'occuper de la garde de valeurs, de fonds de retraite, vous conseiller quant à vos placements, gérer votre portefeuille, etc. Vous pouvez faire confiance à ses spécialistes.

Pour recevoir une brochure sur les nombreux services que peut vous rendre le Montreal Trust, il suffit de remplir le coupon ci-dessus.

Montreal Trust
au Service du Québec depuis 1889

COURS DE LANGUES

UNIVERSITE DE MONTREAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

SESSION DE PRINTEMPS
— Cours du soir: du 19 mai au 8 août

ESPAGNOL
— 1re année
— 2e année
— Cours pratique d'espagnol avancé

ITALIEN
— 2e année

SESSION D'ETE
— Cour du jour: du 4 juillet au 12 août

ALLEMAND
— Cours élémentaire
— Cours intermédiaire
— Cours intensif utilisant la méthode audio-visuelle
— Cours intensif à l'intention des théologiens

ÉCOLE ANGLAISE D'ÉTÉ
ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ
ESPAGNOL
— 1re année
— 2e année

RUSSE
— Cours élémentaire

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3
Pour dépliants: 342-9398
Pour renseignements: 342-9563

JEUNES HOMMES
gagnez $8,000 et plus par année comme
STENOTYPISTE
professionnel !

Cette profession vous introduira dans le monde des affaires gouvernementales, industrielles et légales tout en vous offrant le prestige et un salaire élevé. Vous jouerez un rôle vital en tant que STENOTYPISTE professionnel dans un des plus importants domaines: celui de la communication. La STENOTYPIE est une nécessité — une machine à sténographier capable d'enregistrer des textes de 200 mots et plus à la minute — facile à apprendre et être lu par tous. La machine STENOTYPE "International" dont se sert l'Institut International de Sténotypie est universellement connue, utilisée en 17 langues, elle vous donne la possibilité de travailler dans différents endroits à l'étranger. Des postes intéressants sont actuellement disponibles, dû au manque constant de sténotypistes professionnels. Profitez du nombre croissant de demandes pour vous inscrire à l'Institut International de Sténotypie, 1015 Beaver Hall Hill — le seul centre professionnel de STENOTYPIE à Montréal. — Découpez et postez ce bon aujourd'hui. Aucun contrat à signer — aucun livre à acheter. — Payez tout en apprenant. — **Cours du jour et du soir.**

• DÉCOUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI! •

Pour tous renseignements et démonstration personnelle, composer : 878-9186 ou postez ce bon. Aucun engagement.

Institut International de Sténotypie
1015 BEAVER HALL HILL, MONTREAL

NOM .....
ADRESSE .....
CITE ..... PROV. .....
NO TEL. .....

INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
M-16

Cet été, Air Canada vous invite au pays du "Farouest".

Vous en rapporterez mieux que de l'or: des souvenirs inoubliables...

Les Rocheuses: un univers à la mesure de vos rêves.

Ce voyage "tout-compris" vous enchantera. Vous traverserez les paysages les plus grandioses des Rocheuses. Départs de Vancouver, tous les samedis, du 25 juin au 3 septembre (voyage IT-LT-601).

Le prix comprend le transport en limousine privée et tous les repas. Combien? Pour un couple, seulement $367* par personne (onze jours et dix nuits).

Si vous voulez, vous pouvez profiter de nos tarifs réduits pour familles et de notre plan "Voyagez maintenant — Payez plus tard". Appelez votre agent de voyages et réservez vos places pour Vancouver, ou bien appelez-nous à 937-5771.

*Billet d'avion en sus.

Aller-retour, classe économique
Montréal à Vancouver : $240.

AIR CANADA

théâtre • musique • cinéma • variétés

CINÉMA

"Muriel", d'Alain Resnais, au Dauphin

par Alain PONTAUT

Apparemment, la banalité de "Muriel", celle de son décor, de son intrigue, de ses personnages, contraste violemment avec le surréalisme, l'onirisme, le baroque, le célèbre château de Bohême, de "Marienbad". Ces oeuvres ne sont pourtant différentes qu'au plan des apparences. Dans l'une et l'autre s'exprime avec la même certitude, le même éclat, qui fait songer à une parfaite peinture moderne, ce que Steve Passeur appelait "l'atmosphère feutrée de ce style radieux". Et ce style de "Muriel" fait une fois de plus apercevoir à quel point Resnais engage le cinéma dans les avenues d'un art parfaitement homogène et indépendant.

Au-delà d'événements qui les ont atteints au plus vif d'eux-mêmes (la guerre de 1940 pour l'un, celle d'Algérie pour l'autre), deux couples, l'un jeune et l'autre presque vieux, cherchent à "re-vivre" alors que prudemment ils se contentaient de survivre. C'est dire comme l'on retrouve ici, dans ce SUSPENS, qui est exactement le contraire du "suspense", le monde particulier du romancier Jean Cayrol, son attention à saisir au niveau du quotidien le présent et le passé, le possible et le réel, ce qui est, confondu à ce qui pourrait être.

On y découvre aussi, une fois de plus, le double caractère du talent d'Alain Resnais, qui est, modestement, de mettre entièrement ses images au service du scénario qu'il illustre, et d'habiller en même temps le récit de son auteur d'un vêtement diapré et admirable, d'un style et d'un montage d'une rigueur exemplaire, d'une force poétique, d'un insolite grave, d'une profondeur qui n'appartiennent qu'à lui. De sorte que malgré Duras, Robe-Grillet ou Cayrol, c'est toujours du Resnais qu'on nous propose.

C'est d'autant plus heureux que, si l'on se livre à l'opération qui consiste à isoler le scénario de sa mise en image, on peut bien se demander ce qu'eussent donné l'idée et les dialogues d'"Hiroshima" tournés par un autre, les scénarios de "Marienbad" et de "Muriel" abandonnés à d'autres. Pour importants que soient ces trois littérateurs, rien ne permet de croire qu'ils soient particulièrement doués pour l'expression cinématographique et il suffit de se souvenir que Robe-Grillet sans Resnais a donné "L'Immortelle", Cayrol sans Resnais "Le Coup de grâce", oeuvre schématiques et inertes, arrêtées, avortées au bord de la visualisation. C'est donc essentiellement grâce à Resnais que, construit en mosaïque, en notations éparpillées qui se rejoignent et s'ordonnent à la fin, "Muriel", envoûtant poème sur le temps, l'amour et la mémoire, est un film rigoureusement moderne, où la banalité du plus humble décor se métamorphose miraculeusement à chaque image en objet poétique et vivant.

Impossible d'ailleurs, après "Muriel", d'oublier Delphine Seyrig, vieillie, presque effacée, courant de pièce en pièce, se heurtant aux êtres et aux choses, discrète cependant, et un peu poussiéreuse, et distinguée comme la province, — ni cette ville de Boulogne-sur-Mer, colorée mais désaccordée, étrangement ANIMEE, entre deux âges, entre deux temps, et qui change chaque jour de visage — "La forme d'une ville, dit Baudelaire, change plus vite, hélas, que le coeur d'un mortel" —, des ruines de la guerre aux constructions successives de la paix.

Rôle joué par la musique et la couleur, contrepoints savants de l'image et du son, raffinements du montage, intelligence et sobriété des liaisons, intense poésie de l'exprimé et de l'inexprimable, tout concourt à faire de "Muriel" une véritable oeuvre d'art.

On voudra bien noter aussi que, dans une société et un cinéma fortement dépolitisés (malgré la longue et hideuse présence de la dernière guerre colonialiste), dépourvus de toute oeuvre sociale capable d'offrir un quelconque équivalent du néo-réalisme du voisin italien, Resnais a été le seul cinéaste français à ouvrir directement et dans toute son ampleur tragique le dossier algérien de la "guerre de renseignements", c'est-à-dire de la torture légalisée. Ce thème, en 1962, "Muriel" le développait sans thèse — comme dans "Hiroshima", il s'agit ici d'art et non de thèse —, le soumettait aussi sans doute aux exigences d'une forme presque abstraite, en posant cependant à la conscience de la France d'alors un cas relativement aussi brûlant que ceux d'Hiroshima ou de "Nuit et brouillard", problème numéro un et dont personne, ou presque, n'osa parler. C'est le second titre de gloire de ce cinéaste : des "Statuts meurent aussi" à "Muriel", son oeuvre de bout en bout, n'a pas que des prestiges esthétiques, elle est aussi la conscience des hommes.

Stage de l'OTD : le comique au cinéma

Un stage culturel de cinéma, centré sur "Le Comique au Cinéma", aura lieu l'été prochain, du 15 au 23 août. Les deux thèmes généraux qui seront développés sont: "L'évolution du comique au temps du cinéma muet" et "L'apport du son et du parlant dans le comique".

les Beaux-arts par Laurent LAMY

• ROBERT CHAMPAGNE, à la Galerie Le Dolmen
• CHAUDRON et ARSENEAU, à la Galerie des Artisans

Avec ROBERT CHAMPAGNE, la Galerie Le Dolmen, 1184, rue Mackay, présente le type même de ces artisans autodidactes qui sont venus à un métier d'art comme par hasard mais qui ensuite ne peuvent faire autrement que de se consacrer entièrement à lui.

Aux diverses expositions d'artisanat des années passées, Robert Champagne a déjà présenté des pièces qui méritaient l'attention. Ses bois, ses cendriers avaient l'extérieur volontairement grossier; grisâtre et rugueux, creusé et travaillé comme des écorces de vieux arbres. L'intérieur glacé était très riche de couleurs, avec des jaunes, des bleus, des verts très frais et très vifs. Le contraste se révélait fort, intéressant. Mais Champagne résista mal à la répétition et tomba presque dans la facilité.

Les pièces qu'il présente actuellement montrent qu'il a senti le besoin de se renouveler, tout en restant personnel. Ses vases, ses lampes, ses bougeoirs sont de la même terre granuleuse, mais les formes sont plus inventées, plus neuves. Je ne crois pas que Champagne soit un "designer", un créateur qui fignole sa forme jusqu'à la rendre parfaite. Il est un artisan au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire un homme qui se plaît à oeuvrer directement dans la matière. Ses expériences où il incorpore le métal à la céramique au point que métal et céramique se confondent ont leur intérêt.

Tous ses travaux ne sont pas également réussis, Champagne manquerait peut-être de discernement en face de ses oeuvres. Mais son travail dénote un être sensible qui peut, lorsqu'il s'exprime d'une manière forte et drue, donner des oeuvres qui s'inscrivent dans la meilleure tradition.

VERONIQUE ARSENEAU

VERONIQUE ARSENEAU exerce le métier de tisserand depuis vingt ans. C'est dire qu'elle a été un des premiers artisans à faire revivre le tissage en sortant des sentiers battus.

Ses tissus pour la couture sont recherchés et utilisés par les meilleurs couturiers canadiens. Techniquement, son travail est excellent. Tous ses tissus sont de qualité, mais on retient particulièrement ses écharpes et ses châles très souples qui se définissent par chaleur, intimité, confort...

BERNARD CHAUDRON

Le joaillier BERNARD CHAUDRON travaille surtout selon la méthode de la cire perdue. Il s'intéresse particulièrement au moulage des métaux et à la réalisation d'émaux cloisonnés. Ces méthodes de travail longues et délicates demandent de la minutie et beaucoup d'attention.

Bernard Chaudron ne les a pas choisies au hasard. Elles servent son désir de créer des bijoux tout en finesse et en légèreté. Le procédé de la cire perdue en particulier permet au joaillier d'obtenir des formes aérées et très souples. Ses broches ou épingles se déploient dans l'espace à la manière de sculptures en miniature. Leur dessin est toujours plaisant au regard. Chaudron ouvrage des bracelets de bronze pour enfants, de broderies abstraites qui restent sobres et raffinées. Il présente aussi des bijoux en or avec perles montées qui sont ses plus récentes créations.

Exécutée sous le signe de l'élégance, cette production a l'avantage d'être offerte à des prix tout à fait raisonnables.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

ANJOU — "Un monsieur qui attend" — 9.00 — Relâche lun. et mardi.
EGREGORE — "Une Folie" — 8.30 Dim. 7.30 — Relâche lundi.
PATRIOTE — "Le grand cérémonial" — Ven. sam. dim. 8.30
PLACE DES ARTS — Relâche
RIDEAU-VERT — "Les Trois Soeurs" 8.30
THEATRE DE LA PLACE — "Soft Voices" 8.30 — Rel. lundi.
THEATRE DE QUAT'SOUS — "Ciel de lit" 8.30
LA POUDRIERE — "Vu du Pont" 8.30

CINÉMA

CINEMATHEQUE — "A Day at the Races" - 6.30 - "La Tête de Saint Iorgen" - (Kalatozov, URSS, 1930) 9.00
ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 2.00 - 8.15 — Dim. : 2.00 - 7.30
ASTOR — "Fan of Fu Mou Chu" sem.: 9.20; dim.: 2.30 - 5.50 - 9.20 — "Wild Wild Winter", sem.: 7.55; dim.: 1.05 - 4.30 - 7.55
AVENUE — "A Patch of Blue" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.20
BIJOU — "Un chien dans un jeu de quilles" 12.15 - 3.35 - 6.43 - 10.07 — "Une ravissante idiote" 1.41 - 5.08 - 8.29
CANADIEN — "Le chant du monde" 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "L'enfant du cirque" 1.45 - 5.00 - 8.15
CAPITOL — "To Trap A Spy" 11.55 - 3.10 - 6.25 - 9.50 — "The Spy with my face" 10.10 - 1.25 - 4.40 - 8.05
CHAMPLAIN — "Ne m'envoyez pas de fleurs" 2.29 - 6.09 - 9.49 — "Gare à la peinture" 12.40 - 4.20 - 8.00
CHATEAU — "Cet homme d'istamboul" 1.25 - 5.20 - 9.20 — "Alibi pour un assassin" 3.30 - 7.30
CINE WEEK-END — "Kwaidan" Sam. et dim. 8.00
CINEMA FESTIVAL — "Onibaba" : sem. 7.30 - 9.30; dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA - IMPERIAL — "Battle of the Bulge". Tous les soirs : 8.30 Merc. et sam. : 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30
CREMAZIE — "Gare à la peinture" 12.40 - 4.2 0- 8.00 — "Ne m'envoyez pas de fleurs" 2.29 - 6.09 - 9.49
DAUPHIN — "Muriel" 7.30 - 9.35. — Sam. et dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 7.30 - 9.35
ELYSEE — Resnais : "Sandra" - Ven. sam. lundi : 3.00 - 5.18 - 7.30 - 9.45 — Eisenstein : "La vieille dame indigne". - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30. Ven. sam. dim. lundi. Resnais : film pour enfants, sam. 10.30 - 1.30 — 5.40 - 10.05 — Sam. 3.10 - 6.40 - 10.05 — "La Poupée" 8.20 — Sam.: 1.30 - 4.50 - 8.25
ELECTRA — "James Bond 007 contre Dr No" 12.20 - 4.11 - 8.02 — "L'aventurier du Kenya" 2.14 - 6.05 - 9.56
MONTCALM — "L'Aventurier du Kenya" - 6.05 - 9.56 - "James Bond 007 contre Dr No" - 8.02
FRANCAIS — "Les maitresses du docteur Jekyll" 12.30 - 3.55 - 6.40 - 9.45 — "Le monstre de Venise" 2.05 - 5.10 - 8.15
JEAN-TALON — "Le Chant du monde" 8.15 — Dim.: 1.40 - 5.00 - 8.15 — "L'Enfant du cirque" 6.30 - 10.00 — Dim.: 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00
KENT — "A Thousand Clowns" - 12.40 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.10
LAVAL — "Médecin pour femmes" 12.10 - 4.50 - 9.40 — "Sables brûlants" 1.35 - 6.25 — "Cirques des horreurs" 3.15 - 8.05
LOEWS — "The Silencers" 10.30 - 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.40
MERIER — "L'aventurier du Kenya" 12.20 - 4.06 - 7.57 — "James Bond conrte Dr No." 2.12 - 6.03 - 9.54
MONKLAND — "The Spy who came in from the Cold" 1.20 - 5.25 - 9.35 — "Red Line 7000" 3.25 - 7.40
MONTALM — "James Bond 007 contre Dr No" 12.20 - 4.11 - 8.02 — "L'aventurier du Kenya" 2.14 - 6.05 - 9.56
OUTREMONT — "The Spy who came in from the Cold" 1.20 - 5.25 - 9.35 — "Red Line 7000" 3.25 - 7.40
PALACE — "A Man could get killed" 10.25 - 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.35
PAPINEAU — "Amours célèbres" 12.50 - 4.25 - 7.55 — "Les longues années" 2.55 - 6.25 - 10.00
PARISIEN — "La Ronde" 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.25
PLAZA — "Le chant du monde" 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "L'Enfant du cirque" 1.45 - 5.00 - 8.15
PLACE VILLE-MARIE — "Shop on the Main Street" 12.00 - 2.15 - 4.35 6.55 - 9.20 — Petite Salle : "Zorba the Greek" 12.35 - 3.15 - 5.55 - 8.35
RIALTO — "Beach Ball" 3.00 - 6.25 - 9.55 — "Town Taner" 1.20 - 4.45 - 8.10
RIVOLI — "Amours célèbres" 2.20 - 5.45 - 9.15 — "Les longues années" 12.55 - 4.20 - 7.45
SAVOY — "Tickle Me" 3.00 - 6.30 - 10.00 — "Mirage" 1.05 - 4.35 - 8.05
SAINT-DENIS — "Une ravissante idiote" 12.10 - 3.34 - 6.38 - 10.02 — "Un chien dans un jeu de quilles" 1.48 - 5.12 - 8.36
SNOWDON — "The Pawnbroker" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.05
STRAND "Beach Ball" 11.55 - 3.15 - 6.35 - 9.55 — "Town Taner" 10.20 - 1.40 - 5.00 - 8.20
VAN HORNE — "Cat Balou" 1.25 - 5.35 - 10.10 — "Ship of Fools" 3.00 - 7.40
VENDOME — Festival du film japonais : du 13 au 19 mai : "Etrange obsession" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
VERDI — "Résurrection" 1.00 - 4.30 - 8.10 — Sam : 5.30
YORK — "Our Man Flint" 1.10 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.25
WESTMOUNT — "Darling" 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30

RADIO-SELECTION

• A 10 heures, Cannes à pêche et râteaux. Chronique sur la pêche et la chasse avec Serge Deyglun et Jean Pagé. Chronique d'horticulture, avec W.-H. Perron agronome.

• A 12h.15, Les Visages de l'amour. "Lucrèce Borgia".

• A 1h.30, Est-ce ainsi que les hommes vivent ? "Est-ce ainsi que les hommes connaissent la solitude ?" (1ère partie)

• A 2h.30, Place aux femmes. Invitée, Marianik. Enquête : "Le jardin est-il une oasis ?"

• A 3h.30, Une demi-heure avec... "Jacques-René de Brisay de Denonville". Texte : Gaston Le Hir.

• A CBF-FM, à 3h.30, Dans le vent. Disques récents. "Orphée et Eurydice", de Gluck.

• A 8 heures, à CBF-FM, Orchestre de chambre de Vancouver. Dir. Victor Feldbrill. Symphonie en ré majeur K. 297, de Mozart ; "Tableau" pour orchestre à cordes, de Freedman ; Symphonie no 6 en do majeur, de Schubert.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI

CBFT 2

10.30 Musique
11.30 Long métrage "Houla-Houla" - com. franco - italien
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage "Capitaine Blomet" - com. - français
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Le Courrier du Roy
5.30 Atome et galaxies
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut"
8.30 Face à la musique
9.00 Bras dessus, bras dessous
10.00 A communiquer
10.30 Les elections provinciales au Quebec
11.00 Telejournal
11.20 Supplement regional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinema "Le Pain des jeunes annees" - drame - allemand

CFTM 10

8.00 Mire — Musique
8.15 Bien l'bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et café
10.30 Ciné-matin "Section des disparus" - drame policier - francais
12.00 Première édition
12.15 Ciné-midi "Les annees heroiques" - guerre - russe
2.00 Super-bingo
2.30 L'éternel amour
3.00 Bon après-midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Les hommes volants
6.00 Télé-métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman "Les contrebandiers de la mer"
7.30 Des ombres sur le soleil
8.30 A ma sorcière bien aimée
9.00 Le grand prix musical B.A.
9.30 Alors raconte
10.00 Relevez les manchettes
10.30 Tirez sur l'invité
10.45 En première page
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma "La Valse de l'empereur" - com. mus. - americain
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

CBMT 6

9.00 Test Pattern and music
9.54 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 Worlds in Contrast
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Passport to
5.30 Music Hop
6.00 Valentine's Day"
6.30 Across Canada
7.00 Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 The Fugitive
9.00 Show of the Week
10.00 "The Lucky Ticket
10.30 The New generation
11.00 CBC TV News
11.37 Science Fiction Theatre "Atlas"

CFCF 12

8.00 The Sound of 12
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard Show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 I Love Lucy
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr. & Mrs.
12.00 Lunchtime Little Theatre
12.30 Kids Is People
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 Theatre "My Gal Sal" - romantic - musical
2.30 People in Conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
4.30 Secret Squirrel
5.00 Thunderbirds
5.30 Camp Runamuck
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 The Flintsones
7.30 Gidget
8.00 Bewitched
8.30 Andy Griffith
9.00 Country Music Hall
9.30 Take a Chance
10.00 The Big Valley "The Murdered Party"
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Nitecap
12.10 The Saint "King of the Beggars"

A L'AFFICHE

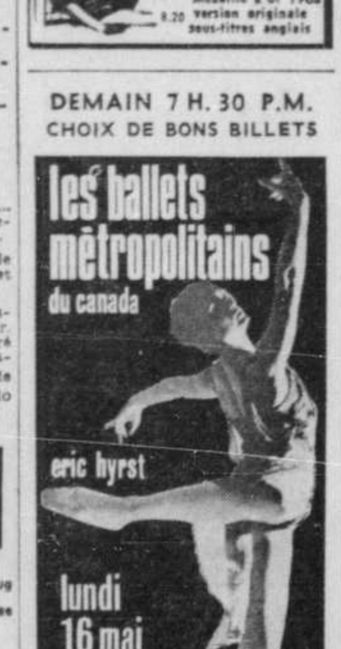

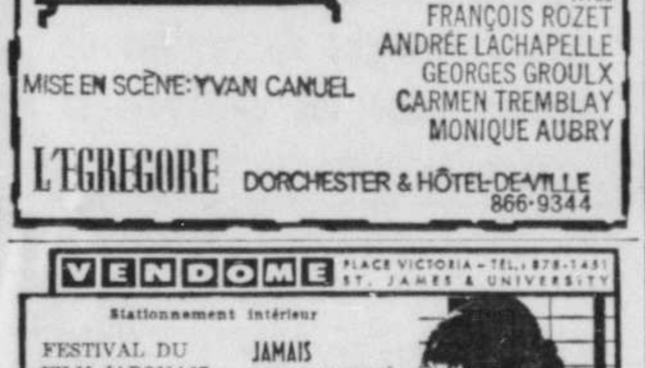

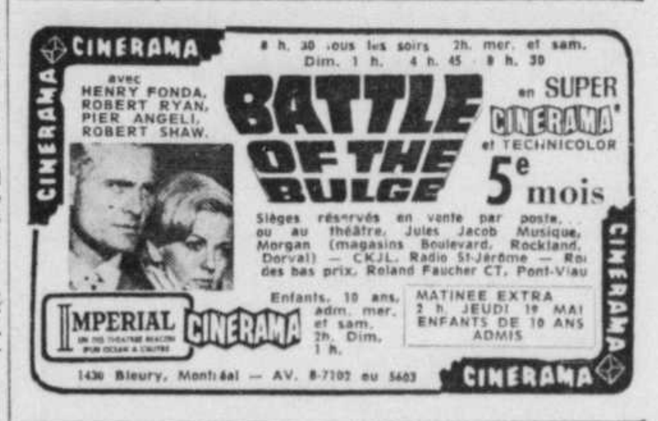

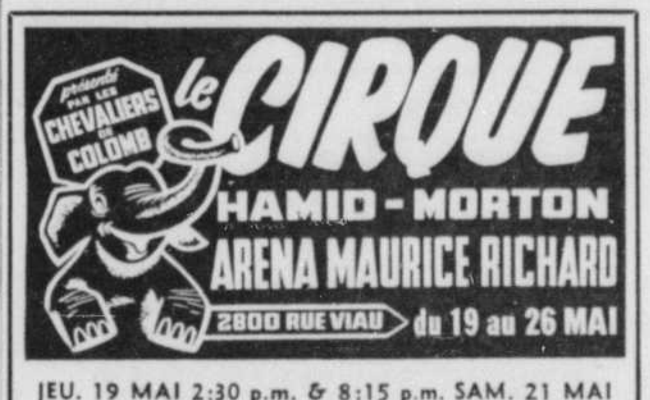

Pour un temps limité

Sixième semaine

"Meilleur que Tit-Coq et Bousille"

Lisez ce qu'en disent les journaux !

"Tit-coq et Bousille furent d'énormes succès... et on pourrait bien être à la veille d'assister à un succès de Théâtre qui dépassera non seulement les propres succès de Gratien Gélinas, mais tout ce que nous avons pu imaginer..."
Rudel Tessier — Photo-Journal

* * *

"Un sens aigu de la réplique qui porte auprès du grand public, une habileté incontestable pour imaginer des situations tantôt cocasses tantôt dramatiques. Enfin un don indéniable pour la caricature et la satire. Ces qualités, on les retrouve à des degrés divers dans sa nouvelle pièce : "Hier les enfants dansaient". Il serait trop long d'énumérer ici tous les éléments de cette oeuvre qui me paraissent valables."
Martial Dassylva — La Presse

* * *

"Le thème principal de "Hier les enfants dansaient" lui assurera le succès auprès du public, qui attend justement et avec raison, qu'on lui parle de lui."
Jean Basile, — Le Devoir

* * *

"Prenant la pleine mesure de son habileté d'auteur... le dramaturge-directeur Gélinas, maîtrise son public. Il le fait rire... frémir... s'esclaffer.. mais il ne perd jamais un seul moment son emprise sur son public Une pièce dont on parlera longtemps dans cette province... et ailleurs."
Zelda Heller — The Gazette

* * *

"Sur le volcan du séparatisme, Gélinas bâtit un succès. Voilà un homme heureux et un auteur chanceux."
Manuel Maître — La Patrie

* * *

"Une pièce d'une puissance dramatique chargée de dynamite politique. M. Gélinas se couvre d'honneur".
Nathan Cohen — Toronto Daily Star

* * *

"...le drame est là, cruel, fort, inéluctable !" Il faut voir "Hier les enfants dansaient". Qu'on soit jeune ou vieux, il y en a pour tout le monde et tout le monde est content."
Guy Deshaies — Montréal-Matin

* * *

"Un drame politique qui fait sensation."
Charles Petit-Martinon, — Le Petit-Journal

* * *

CE SOIR 9 P.M. — Bon choix de billets
• Réservez immédiatement 861-3338
Prix spéciaux pour les étudiants — MARDI - 7h.30 p.m.

COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

BILLETS EN VENTE JUSQU'AU 29 MAI
Corbeil sur la Plaza et Comédie-Canadienne

L'univers féminin

L'**op art** aura sa place dans votre garde-robe fantaisiste de vacances. A gauche, un mélange de terylène et coton imprimé dans des tons de gris et d'orangé pour ce fourreau court dont les manches longues à volants cachent du soleil trop brûlant les bras et épaules. A droite, tenue de campagne : un modèle de Michael London composé d'une blouse droite en terylène et coton avec manches fendues au coude. Le pantalon blanc classique est en fin coton côtelé.

Le comité féminin de l'OSM présente son rapport annuel

La 17e saison des concerts pour les jeunes organisés par le comité féminin de l'Orchestre symphonique de Montréal a eu encore cette année, des résultats remarquables. 18,000 enfants des écoles catholiques et protestantes ont assisté à ces concerts, sous la direction de M. Pierre Hétu.

C'est du moins ce que révéla le rapport annuel du comité présenté ces jours derniers à la presse. C'est Mme Daly présidente sortant de charge qui présenta le rapport en rendant hommage à tous les membres du comité, en particulier à la co-présidente Mme Hayman. C'est Mme Bronfman qui succède pour la saison prochaine à Mme Daly.

Parmi les manifestations organisées au cours de la saison par le comité féminin de l'OSM, notons la soirée de la Symphonie à laquelle assistèrent plus de 1,000 personnes et qui permit à l'orchestre de ramasser un fonds spécial de $14,656. En terminant son rapport, la présidente rendit un hommage particulier à Mme Henri Prieur qui s'est dévouée sans compter pendant douze années comme présidente des Young People concerts.

Cours de formation sociale
Par correspondance
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS : LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.
Tél. : Montréal : 671-8382

Les mots croisés du "DEVOIR"

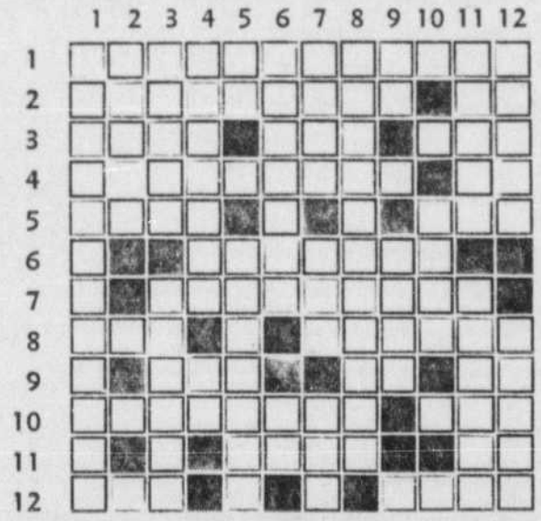

Horizontalement

1—Fasse diminuer la chaleur excessive
2—Pour faire boire les animaux — Dans la matinée
3—Existences — Petits cours d'eau — Solution d'un mystère
4—Orgueilleux — Note
5—Derrière un miroir — Aussitôt
6—Chiquenaude sur le nez
7—Avions en notre possession
8—Personnel — Justice
9—Employa — En eux — Article arabe
10—Sans ampleur — Grecque
11—Puissance industrielle — Article
12—Artère — A proximité

Verticalement

1—Qui fournit régulièrement ce que l'on consomme
2—Fit subir un dommage
3—Tremblé — De jour
4—Renvoie le son — Note
5—Article — Assaut
6—Trouble provisoire du cerveau — Ville biblique
7—Parties du corps — Sot — Existe
8—Qui sont dignes de passer à la postérité
9—Infinitif — Agréable au toucher
10—Refus d'une chose due
11—Fait un signe amical — Souvent taillée dans le marbre
12—Lances des ondes — Mouvements soudains

Solution de samedi

Horizontalement

1—REDRESSEMENT
2—AVIATEUR — SA
3—NEGRESSE — TIC
4—CIRERA — IRAN
5—OLE — NOM
6—UIE — TNP
7—UNS — CEDA
8—RAIDEUR — EGAL
9—ROI — USUELS
10—AGNEAU — OR
11—RUSTRE — NET
12—SE — ET — ATTIRE

Verticalement

1—RANCOEUR — ARS
2—EVEIL — NARGUE
3—DIGRESSIONS
4—RARE — DIETE
5—ETERNITE — ART
6—SESAME — UE
7—SUS — CRU
8—EREINTE — SORT
9—RONDEUR
10—ESTAMPAGE — NI
11—NAIN — ALGER
12—POULS — TE

P.M.
NETTOYEUR
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Dobush, Stewart, Bourke
Longpré, Marchand, Goudreau
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

Chronique du lundi

De la pauvreté des idées à la réduction de la publicité

Guerre à la pauvreté, guerre à l'ignorance, guerre aux microbes, guerre au malheur, guerre à la bêtise, guerre à la saleté, guerre à la malhonnêteté, voilà autant de bons combats qui devraient faire se resorber le chômage en quelques jours si tout le monde s'y mettait... mais tous ceux qui placent responsabilités, raisons et causes sur les épaules d'autrui, ne lèveront pas le petit doigt pour prendre part à aucune de ces guerres. Et c'est assez rare actuellement qu'on entende un orateur, un conférencier, un politicien recommander l'effort personnel et la "guerre" à ses propres lacunes ou carences pour obtenir un redressement de situation ; on conseille plutôt les réclamations, les revendications jusqu'à faire payer par les autres les pots cassés.

L'autre jour, devant les membres du club Saint-Laurent-Kiwanis, au sujet de la guerre à la pauvreté, après avoir recommandé à ses auditeurs, d'éviter de se perdre dans les querelles de mots, sur la définition de la misère, le cardinal Léger a invité son auditoire à entendre un autre son de cloche, et à considérer les causes et non pas la cause de la pauvreté parce qu'il n'y en a pas qu'une. "Je pense, a dit le cardinal, que les esprits systématiques qui ramènent les phénomènes de pauvreté à une seule cause se trompent, et qu'on entreprendrait mal la guerre à la pauvreté si on les suivait".

En énumérant diverses causes du malaise social actuel, le conférencier a mentionné tout d'abord les salaires trop bas, mais aussi l'éducation insuffisante, en particulier sur l'emploi de son revenu, le manque d'immunisation contre la séduction de la publicité, les déficiences psychologiques, la maladie, l'hérédité, le milieu familial et social.

Qui pourrait nous démontrer jusqu'à quel point ce "manque d'immunisation" débalance la faculté de discernement en face des possibilités, des droits et des obligations de chacun, de chacune, devant les réalités énumérées plus haut : séduction de la publicité, déficiences psychologiques, hérédité, etc., etc.

Ne retenons que la "séduction de la publicité". Elle est grande, puissante, à peu près irrésistible pour ceux qui ne s'en défient pas. Et l'immunisation réelle contre cette séduction signifierait un esprit éclairé, un jugement solide, beaucoup de sagesse et un caractère fort, capable de décider lui-même ses choix, ses options, ses opinions, son orientation. Ce qui ne se rencontre pas à toutes les portes.

Qui donc, aujourd'hui, après avoir entendu ou lu, pendant trois semaines ou six mois, les réclames commerciales quotidiennes sur tous les articles de luxe, sur les agréments de la vie facile et les avantages offerts par le commerce et l'industrie, à prix d'or ou... à crédit, peut ne pas se sentir privé et démuni et frustré, même pauvre, quand il découvre que jamais, il n'arrivera à posséder autant, à profiter autant, à jouir autant de la vie ? Et de la fortune ?

Disons en passant, que souventes fois, tout ce luxe et ces occasions de plaisir sont annoncés avec beaucoup plus d'attraits et d'art de persuasion que ne le sont les avantages et les mérites de la sobriété, de la simplicité de vie, de la sagesse et du bon sens.

Jusqu'à quel point hommes et femmes du siècle sont atteints, souvent victimes de cette séduction de la publicité ? Enquêtes, rapports, études l'ont démontré à qui mieux mieux. Pour sa part, Betty Friedan a rédigé des chapitres entiers sur les méfaits de la séduction de la publicité chez les femmes qui y croient, qui en rêvent, qui essayent d'en vivre ! Les magazines féminins avec leur mentalité à l'eau de rose et leur philosophie simpliste sur l'existence de la femme attrappent quelques bons coups de balai. De même que ces imprimés destinés aux femmes mais inspirés et dirigés par des hommes à peu près dépourvus de sens psychologique sinon d'intelligence tout court. "Les magazines à grand tirage, dit Betty Friedan rivalisent férocement entre eux, les chaînes de télévision s'ingénient de plus en plus à convaincre les femmes qu'elles doivent acheter les produits que vantent les publicistes. Est-ce à dire que cette course délirante est parvenue à convaincre les créteurs de l'image que les femmes ne sont pas autre chose que des machines à acheter ? Se trouveraient-ils finalement obligés d'entrer en compétition pour vider de toute pensée l'esprit des femmes ? Une chose est certaine, c'est que l'accroissement de leurs difficultés semble être en proportion directe de la réduction toujours plus grande des dimensions intellectuelles de l'image. Au cours des années qui virent le monde des femmes se réduire aux dimensions du foyer, cinq de ces magazines féminins ont cessé toute publication ; les autres sont au bord du désastre."

Dans son très beau livre, "Solitude au bord de la mer", Anne Lindbergh parle aussi quelque part des maisons encombrées d'articles de ménage, d'appareils ménagers, d'accessoires électriques souvent inutiles, achetés sur le conseil des publicistes pendant que l'esprit de la maîtresse de maison se vide d'idées, de pensées, de préoccupations intéressantes. Que dire de celles qui déséquilibrent leur budget pour parer aux outrages du temps, entretenir une jeunesse qui fuit, rien qu'à passer des commandes pour tous ces produits de beauté que la publicité présente comme plus merveilleux les uns que les autres et qui n'ont de pouvoir, si souvent, que pour remplir le tiroir-caisse du vendeur ? Et il y a des femmes qui se sentent malheureuses et... "pauvres" parce qu'elles ne peuvent se procurer tout cet arsenal de peinture et de teinture, de colle et de cils artificiels, de traitements plastiques qu'on vient d'inventer pour... corriger les genoux pas "montrables" et ces collections de vêtements excentriques, pas montrables non plus, mais qu'on réussit à vendre et à faire porter aux femmes, même dans les rues, parce que la publicité leur offre : "Vous serez comme des déesses..." Il faut voir tout ce que ces idoles récoltent en fait de prestige, d'indépendance et d'avancement dans l'existence... avec des déshabillages qui veulent être insolents et qui ne sont que pitoyables.

Pour faire contrepoids à la séduction de la publicité que les femmes ne prennent-elles goût à l'étude, à la lecture, à la culture de leur esprit ? "De grâce, dit Pauline Le Cormier, que nos contemporaines s'appliquent à discerner par elles-mêmes "ce qu'il faut penser" et des choses éternelles et du fait du jour ! Qu'elles forment en elles une conscience adulte. Qu'elles se donnent un système de valeurs, s'y tiennent, et sachent y revenir d'elles-mêmes. Sanse cette conscience autonome, comme résoudre les mille conflits de devoirs des vies d'aujourd'hui ? Comment établir la mouvante hiérarchie d'obligations que chacun seul, peut apprécier pour son compte?" Sans cette "conscience autonome" comment se soustraire à la séduction de la publicité et au bourrage de crâne des propagandes ?

Germaine BERNIER

Au cours de la récente assemblée annuelle de l'hôpital Sainte-Justine, le conseil d'administration a rendu hommage à neuf de ses fidèles serviteurs depuis vingt-cinq ans. Sur la photo on remarque Mlle Ernestine Rioux, inf.l.; Mme Eva C.-Mauffette ; Mme Gisèle Blouin ; Mlle Thérèse L'Allier, inf.l. Sur la seconde rangée, dans le même ordre : M. Guy Gervais ; Mlle Georgette Bérubé, bénévole ; Mlle Fernande Lafleur ; Mlle Félicia Jolicoeur, bénévole et M. Jean Beauchamp.

C'est à la coupe de cheveux qu'on reconnaît un bon coiffeur

Deux coiffeurs de Vancouver ont prédit que les Canadiennes adopteront un style de coiffure britannique, avec la coupe de cheveux s'amenuisant aux contours de la tête.

M. et Mme Raymond Hennesy, de retour d'Angleterre, sont d'avis que les coiffures compliquées céderont le pas au style préconisé par Vital Sassoon, de Grande-Bretagne.

Il y a deux ans, ce coiffeur britannique a jugé que le style "bouffant" ou autre arrangement similiaire, vieillissait les femmes et leur enlevait leur personnalité.

Il se mit donc en quête d'inspirations nouvelles et opta pour la simplicité de lignes, caractéristique qui se retrouve dans les créations vestimentaires.

M. Hennesy, qui a travaillé avec le maître-coiffeur anglais estime que l'idée devrait plaire aux Canadiennes. "Cette conception ressemble à celle d'un modeliste, alors que la chevelure est taillée à la façon d'une pièce de tissu, mais selon une coupe individuelle plus seyante", d'expliquer le coiffeur de Vancouver. Il souligne que les jeunes femmes préferent souvent l'effet produit par une mèche plus longue sur un côté, ou autres détails fantaisistes de coupe.

Les femmes plus âgées choisiront plutôt une coiffure de lignes simples mais élégantes. Les nouveaux styles offrent des variantes susceptibles de satisfaire tous les goûts, depuis les soupies bouclettes d'allure très féminine, au genre le plus sophistiqué.

RI. 8-6188
Maxime Nettoyeurs Limée
1415 BOIS FRANC
ST-LAURENT

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

Goutte-Vin dit "TASTEVIN"
Accessoire de dégustation bien connu des Amateurs de Vin et des Gourmets
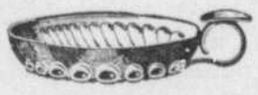
Un homme de bon goût a une BIBLIOTHÈQUE
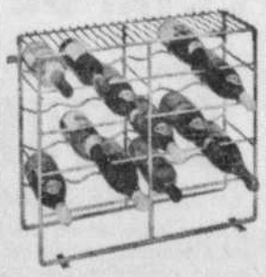
et une VINOTHÈQUE
qu'il garnit
l'une, de beaux livres
l'autre, de bonnes bouteilles.
Pour choisir les uns ou les autres, demandez notre Guide d'Achats et nos prospectus pour vos casiers à bouteilles et vos verres à vin.
AU CEP D'ANJOU
473, Avenue Ogilvy — Montréal 13
Tél.: 276-1224 ou 276-1127

Mlle Diane Berthelet, fille de M. et Mme Raymond Berthelet et M. Paul Frappier, fils du Dr et de Mme Armand Frappier dont le mariage a été célébré samedi le 14 mai, en l'église St-Maurice de Duvernay.

Camps d'information pour futures religieuses

Faire son noviciat devient presque un phénomène passé. De plus en plus de communautés religieuses pour jeunes filles ont substitué à ce noviciat cl ssique des camps d'information permettant à toute jeune fille intéressée par la vie religieuse, d'aller se renseigner sur place, pendant une semaine ou quinze jours, des conditions de vie des femmes en communauté.

Fondée en 1950, à Montréal, par le Rév. Père Eusèbe-Marie Ménard, o.f.m., la congrégation des Soeurs des Saints-Apôtres n'échappe pas à ce renouvellement des structures mêmes de la vie religieuse. Aussi, organisent-elles, chaque année, depuis quatre ans, des camps d'information pour les jeunes filles de 18 ans et plus, désireuses de connaître la vie religieuse dans sa réalité à la fois simple et mystérieuse. Cette meilleure connaissance permet, en effet, aux jeunes filles de choisir plus lucidement un état de vie à partir de la découverte du plan de Dieu sur elles. A celles qui songeraient à la vie religieuse, cette forme d'information est précieuse. Quant à celles qui fonderont un foyer, elles y trouveront tout de même un enrichisement propice à l'éclosion d'authentiques vocations pour demain.

C'est dans les Laurentides, pendant la saison des vacances, que fonctionneront ces camps d'information. Le premier organisé par les Soeurs des Saints-Apôtres aura lieu du 27 juin au 9 juillet et le second du 21 au 29 août. Les jeunes filles, par groupe de vingt sous la direction de prêtres spécialisés et de religieuses, passent cinq jours près d'un lac isolé dans un climat de simplicité, d'amitié, d'échange et d'entraide. Des journées où s'insèrent conférences, cercles d'études et forums, excursions et baignades, ne peuvent mieux se terminer que par un dialogue franc et honnête de part et d'autre sur les avantages et inconvénients de la vie religieuse au vingtième siècle.

Un garçon d'ascenseur devient millionnaire

NEW YORK. — Une Américaine de Manhattan a légué plus de $250,000 à un préposé à l'ascenseur en récompense de ses loyaux services.

Cette somme représente la plus grande partie des biens ayant appartenu à Ella Veronica King, décédée au mois de mars dernier, à l'âge de 85 ans.

Christopher Kenny, de Teaneck, New Jersey, préposé à l'ascenseur dans l'immeuble où cette dame logeait, a déclaré qu'il était éberlué par cette fortune inespérée.

Nouveau conseil des femmes ontariennes

NIAGARA FALLS. — Mme G.G. Henderson, de Hamilton, a été élue présidente du Conseil des femmes de l'Ontario, lors de l'assemblée annuelle de l'association qui avait lieu récemment à Niagara Falls.

Mme Henderson succède à Mme W.P. Augustine, de Windsor, qui assumait la présidence depuis trois ans.

Le nouveau conseil se compose outre la présidente de sept membres, représentant les villes de Toronto, Orillia, et Brantford.

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau — Bernard Morisset
Laurent Bérubé — Jules Laporte
Luc Sauvé — Marguerite Senay
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

VOULEZ-VOUS FAIRE UN
MARIAGE HEUREUX?
Jeunes gens — Jeunes filles
Célibataires — Veufs ou veuves
de 21 à 70 ans
Le Centre François-Vanier possède une méthode **unique** et des **milliers** de partis **sérieux** dans chaque région du Québec
NE PAS CONFONDRE AVEC LES "AGENCES MATRIMONIALES"
Vous attendez le hasard d'une rencontre ? Il y a grand risque pour vous d'attendre des années. Tandis qu'au C.F.V. **les personnes qui vous seront suggérées** sont toutes membres du Centre et leur goût, leur préférence, personnalité, physique, niveau intellectuel et social ont été annotés et analysés. Ces personnes nous viennent de toutes les parties de la Province de Québec. Le **C.F.V.** reçoit des milliers de demandes et ses méthodes uniques et ultra-modernes sont reconnues et employées à travers le monde.
Faites le premier pas vers le bonheur
Remplissez le coupon ci-dessous, et postez.
Vous recevrez sous peu une documentation fascinante, **gratuite** qui changera votre vie. Des **milliers** de personnes se marient de cette façon nouvelle et moderne.
Une discrétion TOTALE vous est formellement garantie
CENTRE FRANCOIS-VANIER,
3555 est, boul. METROPILITAIN, Suite 801,
Montréal 39.
Veuillez m'envoyer (envoi discret et cacheté) votre documentation sans aucun engagement de ma part. (J'inclus 25 cts pour frais de manipulation).
NOM .....
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
LD-13-5

"Potasse et engrais pour les marchés mondiaux, en pleine expansion"

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés des grains de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers dans nos pages de finance ce matin.

-O-

L'affaissement des stocks canadiens et américains la semaine dernière a rendu les spéculateurs nerveux, mais on notait, sur la fin de la dernière séance, que la pression des ventes paraissait moins forte, d'où il est possible que le comportement des Bourses de notre continent soit meilleur ces jours-ci, d'autant plus que Wall Street n'a cessé de baisser durant les 5 séances précédentes.

-O-

Les droits sur Ranger Oil (Canada) Limited se transigeront sur une base régulière des ce matin, sur la Bourse Canadienne, à son ouverture.

-O-

5,000,000 d'actions, sans valeur nominale, dont 3,040,000 sont émises et en circulation, de Sturgeon Petroleum Ltd, seront sur une base régulière des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture aujourd'hui.

-O-

Trans-Kébec & Normandie tiendra son 4ième congrès annuel au Château Frontenac le 22 mai. Il y a un programme chargé.

-O-

C'est demain que Bruneau Mines réunira ses actionnaires en assemblée à Montréal, de même que la Cie Financière de Suez.

-O-

Deltona Corporation réunira ses actionnaires, demain, à New York, pour la tenue de son assemblée annuelle.

M. Jean-Claude Legault, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal donnera une conférence de presse qui se tiendra aujourd'hui le 16 mai aux Distilleries Melchers, 940, Côte-de-Liesse à compter de 4:30 h. p.m. A cette occasion, M. Legault dévoilera un projet d'ordre économique, unique en son genre, et réalisé pour la première fois au Canada. Vous aurez l'occasion d'y rencontrer d'importants hommes d'affaires québécois qui collaborent à ce projet ainsi que les membres Jeune Commerce affectés par le projet.

-O-

L'assemblée générale annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens aura lieu les 5, 6 et 7 juin en l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal. Le premier vice-président de l'Association doit accéder à la présidence, le mardi 7 juin. Il s'agit de M. Henri-W. Joly, président de B. Houde & Grothé Ltée, de Québec.

-O-

Investment Foundation réunira ses actionnaires ce midi en assemblée à Montréal.

Langis Silver tiendra demain son assemblée annuelle à Toronto.

-O-

Jeudi de cette semaine, Westburne Industries réunira ses actionnaires en assemblée à 11 h. 30 à Montréal. Le même jour, Western Canadian Minerals en fera autant à Calgary.

Vendredi de cette semaine, Paramaque Mines réunira ses actionnaires en assemblée à Toronto.

-O-

C'est aussi demain que DOMTAR Ltd tiendra son assemblée annuelle à 11h. 30 à l'hôtel Windsor dans notre ville.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'actif de la Sun Life du Canada excède les $3,000,000,000.00 pour la 1ère fois

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, a atteint un autre sommet à la fin de mars, lorsque son actif a dépassé $3 milliards.

La Sun Life est la plus importante compagnie d'assurance-vie canadienne et occupe le douzième rang en Amérique du Nord, avec un encours global de plus de $13 milliards en 1965. Compagnie mutuelle, l'entreprise est la propriété entière des détenteurs de polices participantes.

L'actif de la Sun Life se chiffre maintenant à $3,019,794,629 investis principalement dans les catégories suivantes: 18% en obligations fédérales, provinciales, municipales et en obligations d'autres gouvernements; 32% en obligations de compagnies; 9% en actions ordinaires et privilégiées; 35% en prêts hypothécaires et 3% en placements immobiliers.

Ces placements jouent un rôle de premier ordre dans le développement de plusieurs secteurs de l'économie.

Le Trust Royal vient d'ouvrir un bureau à Dublin

On annonça en fin de semaine l'ouverture d'un bureau de la compagnie du Trust Royal à Dublin (Irlande). Cette filiale à propriété entière vient juste d'être créée sous le nom de "Royal Trust Company (Ireland) Limited", avec à sa tête M. A. W. Warnock de Dublin, comme président; M. G. W. P. Camble qui était précédemment au bureau de Londres (Angleterre) de la Royal Trust Company of Canada, en est le gérant. En 1954, le Trust Royal avait créé la filiale "Liffey Trust Ltd" de Dublin, pour s'occuper d'un certain nombre d'affaires, mais son activité ne requérait pas de bureau. La compagnie était alors représentée par un cabinet de conseillers juridiques de Dublin.

Le Trust Royal, explique M. Conrad Harrington, président de la compagnie, voit dans l'Irlande un vaste champ d'action largement ouvert aux nombreux services que la compagnie peut procurer et dont l'importance justifie pleinement la création de cette filiale et l'ouverture d'un nouveau bureau.

M. Harrington se rendra à Dublin au début du mois de juin pour l'inauguration officielle. Il sera accompagné de M. Jack Pembroke, C.B.E. président du conseil d'administration. En plus de cette filiale de Dublin, le Trust Royal a un bureau à Londres (Angleterre) et un à Saint-Hélier (Ile Jersey). Au Canada, son important réseau s'étend d'un océan à l'autre et compte 25 succursales situées dans les principales villes.

Patino affiche un revenu meilleur

M. E. R. E. Carter, président et administrateur délégué de Patino Mining Corp. fait rapport aux actionnaires de ce qui s'est passé dans le dernier trimestre:

Le profit net s'est élevé à $404,650 ($268,133)

Les recettes nettes provenant de l'exploitation, déduction faite des dépenses d'additions aux immobilisations et de développement différé, se sont chiffrées à $681,389 ($609,462).

La valeur du cuivre dont le prix n'était pas encore fixé au 31 mars a été calculée à raison de 39c la livre. Si le prix fixé pour le mois de mars était réalisé pour cette production, une somme additionnelle de $520,000 serait ajoutée aux recettes.

Au 31 mars 1966, les investissements dans les filiales non consolidées figuraient dans les livres à une valeur comptable de $11,528,028 ($10,430,756). Les investissements dans les sociétés associées et autres, qui figuraient dans les livres à une valeur comptable de $15,075,888 ($12,803,993), avaient une valeur au marché ou une valeur estimée de $28,785,451 ($33,147,042). La valeur des investissements, à l'exclusion de la Copper Rand Mines mais comprenant les investissements dans les filiales non consilidées figurant dans les livres à leur valeur comptable, était de $10.42 par action, calculée sur le nombre d'actions actuellement en circulation.

Un dividende de 12½c par action sera payé le 24 juin aux actionnaires inscrits aux livres le 8 juin.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars, 161,073 tonnes de minerai ont été traitées, soit une moyenne de 1,790 tonnes par jour. En 1965, cette moyenne quotidienne s'était établie à 1,884 tonnes.

La teneur moyenne du minerai traité a été de 2.12% de cuivre et 0.045 once d'or. La production de concentrés s'est élevée à 13,153 tonnes d'une teneur de 24.4% de cuivre et 0.45 d'or. Les récupérations du cuivre et de l'or ont été de 95.1% et 83.0% respectivement.

Exercices d'options effectuées sur la Bourse Canadienne ces jours-ci

La Bourse Canadienne a été avisée par Tache Lake Mines Limited que la compagnie a reçu paiement pour 175,000 actions à 15c chacune, représentant le solde de l'option qui était due le 11 mai 1966, en vertu de l'accord en date du 11 mars 1965, conclu avec T. M. Lanthier & Company Limited. Il reste, maintenant, 200,000 actions à 20c, échéant le 11 août 1966 et 200,000 à 25c dues le 11 novembre 1966, en vertu du même accord conclu avec T. M. Lanthier & Company Limited.

Wisconsin Mining Company Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'elle a reçu paiement pour 200,000 actions à 35c chacune, représentant l'option qui tombe due le 5 mai 1966, conformément à l'accord en date du 7 juillet 1966, conclu avec E. H. Pooler & Co. Limited, au nom d'un client. Il reste maintenant, 200,000 actions à 40c chacune, dues le 5 novembre 1966 ainsi que 200,000 actions, à 45c chacune, dues le 5 février 1967, en vertu du même accord. Les spéculateurs doivent se garder de croire que les prix des options seront toujours atteints. Loin de là, mais dans l'affirmative, cela serait bien intéressant pour ceux qui en détiennent.

Marcel CLEMENT

Nos banques nous donneront un service rapide

Grâce à la Cie Burroughs Business Machines Ltd

D'ici quelque temps, les clients des banques à travers tout le pays découvriront avec plaisir que l'attroupement habituel du lundi au vendredi aura disparu au guichet des caissiers.

De plus, ils constateront que leurs dépôts, retraits et mise à jour des carnets s'effectueront en quelques secondes. A leur grande surprise, ils remarqueront que toute question concernant les soldes de leurs comptes de même que les intérêts n'obligera plus les caissiers à quitter leur comptoir pour vérifier dans les classeurs, mais recevront une réponse précise, instantanée et automatique.

Un changement aussi soudain dans l'amélioration du service aux clients des banques est le résultat anticipé par le système de traitement en direct offert aux banques par la compagnie Burroughs Business Machines Ltd.

En quelques mots, voici comment fonctionne ce système:

Un client désirant effectuer un dépôt à la banque présente son argent accompagné d'un bordereau de dépôt et de son carnet au caissier. Le caissier insère le bordereau de dépôt et le carnet dans la machine au comptoir puis il compose le numéro du client sur le clavier de cette machine de même que le solde inscrit au carnet et le montant de la transaction.

Tous ces renseignements sont transmis instantanement par le truchement de lignes téléphoniques au cerveau électronique B300 en quelque lieu qu'il soit. Le cerveau reçoit le message, va chercher dans ses mémoires le compte en question, vérifie si le compte choisi est le bon, additionne le nouveau dépôt au compte de même que l'intérêt s'il y en a, calcule le nouveau solde et revoie le résultat à la machine de comptoir.

A ce moment, la transaction complète avec addition d'intérêt, nouveau solde, etc., est automatiquement imprimée dans le carnet du client. Tout ceci s'accomplit en quelques secondes seulement.

Le système Burroughs tient à jour à chaque seconde de la journée tous les comptes dont il a la charge, ce qui réduit de beaucoup la manipulation de papier. Ceci est une des raisons principales pour lesquelles une banque choisira un système en traitement direct. Il peut constamment donner un avertissement au sujet de toute condition spéciale ou renseigner sur la situation d'un compte.

Même les employés de la banque bénéficient aussi du système en traitement direct: le travail de routine étant fait pour eux, ils sont maintenant en mesure de faire ce qu'aucun cerveau électronique ne peut faire, c'est-à-dire entretenir par leur gentillesse et leur attitude hospitalière une atmosphère accueillante qui est la marque des banques canadiennes.

Nomination à International Paints

M. JAMES E. DEANS

M. C. A. Richardson, président et directeur gérant d'International Paints (Canada) Limited, a annoncé la nomination de M. James E. Deans comme vice-président (mise en marché).

Né à Sorel, M. Deans a fait ses études au collège Notre-Dame et à l'Académie Querbes et est entré au service d'International Paints en 1935, à Montréal. Après un apprentissage aux bureaux généraux et à la division des produits pour la marine, M. Deans est devenu représentant en 1946. Il a été nommé directeur adjoint des ventes en 1956, et directeur des ventes en 1958.

Disposant d'une connaissance étendue des conditions du commerce au Québec, M. Deans a été nommé adjoint au vice-président chargé des ventes et directeur des ventes pour le Québec en 1965, poste qu'il a occupé jusqu'à présent.

M. Deans est membre du conseil d'administration de l'Association des fabricants de peintures du Québec.

Rusty Lake Mining intéressée dans Larchmont Mines

La compagnie minière Rusty Lake Mining Corporation s'est récemment portée acquéreur d'un intérêt de 50% dans un bloc de 25 claims miniers couvrant 1000 acres de terrain appartenant à Larchmont Mines Ltd. et situé dans le Canton de Lesseps en Gaspésie. Le programme initial d'exploration comprendra un relevé magnétique et un relevé géochimique—lesquels seront entrepris aussitôt que le sol sera à découvert. La propriété est située dans le coin sud-est du Canton de Lesseps, à environ 4 milles de l'importante découverte cuprifère de Terre Nova. A la mine d'argent de Rusty Lake Mining Corporation, dans le district de Gowganda, Ontario, une nouvelle veine contenant au moins 4000 onces d'argent à la tonne a été mise à découvert au début de cette semaine. La veine qui avait été antérieurement coupée par un forage au diamant est associée à une importante faille verticale. Elle est située à environ 250 pieds du puits principal à l'élévation de la deuxième galerie soit 176 pieds au-dssous de la surface. Deux équipes de mineurs poursuivent le développement et l'exploitation de cette veine.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

DIVIDENDES

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire (no 268) de dix-sept et demi cents (17½c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le jeudi 30 juin 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le mardi 31 mai 1966.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

le secrétaire,
Bernard DANSEREAU

Montréal, le 13 mai 1966.

HOMMES D'AFFAIRES CANADIENS:

L'ÉTAT DE NEW YORK

PREMIER PRODUCTEUR D'ARTICLES DE QUALITÉ DES E.-U., VOUS RENSEIGNERA

GRATUITEMENT

SUR SES RESSOURCES INDUSTRIELLES

Si vous importez des Etats-Unis, l'Etat de New York est votre fournisseur tout désigné! En effet, sur 416 catégories d'activités industrielles relevées par le service de recensement des industries américaines, 403 sont représentées dans l'Etat de New York. Quelle que soit la nature de vos importations, vous les trouverez à votre porte — ce qui ne manquera pas de faciliter l'expédition au Canada.

UN SERVICE GRATUIT vous permet de trouver les fournisseurs dont vous avez besoin. Faites-nous connaître vos exigences, et nous les communiquerons, *sans aucuns frais pour vous*, aux fabricants intéressés de l'Etat de New York. Notre service se compose d'hommes d'affaires qui sauront comprendre vos problèmes et en trouver la solution. Veuillez simplement dresser, sur votre papier à en-tête, une liste des produits dont vous avez besoin, et l'envoyer à l'adresse suivante: **NEW YORK STATE DEPARTMENT OF COMMERCE, Division of International Commerce, Dept L.D. 230 Park Avenue, New York 17, N.Y., U.S.A.**

Selon la Banque de N.-E.

Un des aspects les plus marquants de la poussée que connait la production de nouveaux engrais actuellement, peut-on lire dans le dernier numéro de la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse, est l'ampleur de l'exploitation des ressources de potasse du Canada. Vers 1970, le Canada sera devenu le plus grand fournisseur de potasse et aura un potentiel de production d'au moins six millions de tonnes.

Même si les engrais ne représentent que l'un des nombreux facteurs en corrélation qui contribuent à l'augmentation de la production agricole, leur rôle est important et bien défini. En effet, la consommation mondiale totale (en termes des éléments nutritifs pour la culture, nitrogène, phosphate et potasse) augmente rapidement, depuis ces trois dernières années surtout. Concurremment, le marché croissant des engrais, ainsi que les augmentations notables et continuelles que l'on prévoit, a amené les producteurs du monde entier à augmenter leur capacité de production.

La mise en valeur des ressources de potasse du Canada a, il va de soi, été encouragée par la forte demande sur les marchés mondiaux, et elle reflète, bien que partiellement, le potentiel des riches gisements de la Saskatchewan. Ces gisements peuvent être exploités sur une grande échelle et à des frais modiques, et ils ont attiré l'attention des principaux producteurs de potasse du monde. On peut facilement comprendre leur intérêt puisque les régions du globe où il serait possible d'accélérer la production sont relativement limitées et que les frais de production sont de plus en plus élevés dans les mines déjà établies en Europe et aux Etats-Unis.

En présence de l'ampleur que prend l'exploitation des gisements de potasse, il est facile de négliger l'importance de l'expansion actuelle de la production d'engrais au phosphate et au nitrogène au Canada. Au cours de 1965-66, la capacité de production d'ammoniaque, point de départ important dans l'augmentation de la production d'engrais, aura triplé, de même que celle des engrais très concentrés comme le phosphate d'ammoniaque et l'urée. La poussée de la demande sur les marchés domestiques a été, dans ce remarquable essor, d'une importance beaucoup plus grande qu'au cours des périodes d'expansion précédentes bien que les marchés d'exportation soient toujours de grande portée.

L'augmentation de la consommation d'engrais au Canada a été rapide, au cours de ces dernières années surtout; entre 1949 et 1957, le taux moyen annuel de cet accroissement n'était que d'un peu plus de 3% tandis qu'il a été de 12% au cours des huit dernières années. Bien que la consommation ait augmenté d'une façon relativement soutenue dans l'Est du Canada, en Ontario surtout, la montée accélérée de ventes a été particulièrement remarquée dans les provinces des Prairies. Les importants facteurs de cet accroissement dans cette région au cours des cinq dernières années ont été, sans aucun doute, les conditions atmosphériques favorables en général et un marché beaucoup plus ferme pour le blé.

La Revue fait remarquer que des forces fondamentales concourent à l'augmentation soutenue de l'utilisation d'engrais au Canada. Il va de soi que cette augmentation, de la part des cultivateurs canadiens, dépendra de la fermeté de la demande de produits agricoles. Bien qu'au point de vue de la consommation les perspectives soient plus incertaines dans l'Ouest que dans l'Est, la demande d'engrais des provinces des Prairies pourrait bien monter en flèche au cours de la prochaine décennie si les marchés du blé demeurent favorables et si l'expansion à long terme prévue pour les marchés des bestiaux se réalise.

Même si l'offre des engrais au nitrogène et au phosphate sur les marchés a été limitée par la demande soutenue sur les marchés domestiques au cours de ces quelques dernières années, les marchés d'exportation, aux Etats-Unis principalement, sont toujours aussi importants. La potasse surtout est exportée puisque la demande domestique, même au rythme actuel de production, représente moins de 10% de cette production. Les Etats-Unis constituent le plus grand marché présentement; les exportations de potasse du Canada vers ce pays au cours de l'année dernière représentaient les trois quarts environ du total; le deuxième marché, par ordre d'importance, fut le Japon.

Pour l'avenir, on décele une forte possibilité de surproduction temporaire. Quant à la potasse, selon une étude effectuée récemment par le service administratif de Tennessee Valley aux Etats-Unis, on estime que la capacité de production augmentera de 65% d'ici 1970, pour atteindre 24 millions de tonnes, et que cette augmentation se produira, en grande partie, au Canada. Les prévisions de l'industrie pour la consommation en 1970 varient considérablement, mais l'estimé le plus fort laisse quand même une grande marge de production excédentaire.

Bien qu'une période de conditions difficiles sur les marchés semble s'annoncer, il y a un certain nombre de facteurs qui pourraient modifier la situation, y compris la possibilité que les aménagements de production prévus ne soient pas mis en service à la date fixée. Concurremment, si la production mondiale de potasse et d'autres engrais s'accroit d'une façon accélérée, il faut aussi considérer l'accroissement rapide de la population du globe. Un problème critique demeure: la menace de graves pénuries d'aliments dans les pays en voie de développement. Il est probable que l'aide alimentaire à ces pays gardera son importance, mais en vue des énormes besoins, qui ne cessent de s'accroitre d'ailleurs, il n'y a qu'une solution pour y remédier: l'intensification de la productivité agricole dans ces pays. Pour y arriver, une plus grande utilisation d'engrais demeure un des plus grands espoirs. L'avenir, termine la Revue, fait appel à toutes les ressources pour découvrir les moyens nécessaires pour apaiser la faim dans le monde.

Régie de la Place des Arts

EMISSION D'OBLIGATIONS DE $13,000,000

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Régie de la Place des Arts (ci-après appelée la "Régie"), demande par les présentes des soumissions pour l'achat de $13,000,000, montant en principal de ses obligations datées du 1er juin 1966. Les obligations seront remboursables par la Régie, soit par rachat à échéance, soit par appel pour rachat, le 1er juin des années 1967 à 2006 inclusivement à raison des montants en principal montrés vis-à-vis chacune des années dans le tableau ci-après. Il sera loisible au soumissionnaire de soumettre un prix pour:

soit des obligations en série;

soit des obligations à fonds d'amortissement;

soit à la fois des obligations en série et des obligations à fonds d'amortissement, pourvu, dans ce cas, que les obligations qui ne sont pas des obligations en série, soient des obligations à fonds d'amortissement comportant l'obligation pour la Régie d'en racheter, commençant pas plus tard que durant l'exercice suivant immédiatement celui durant lequel arrive à la dernière échéance des obligations en série, le montant en principal montré vis-à-vis chaque année dans le tableau suivant:

1er juin	Remboursement	1er juin	Remboursement
1967	84,000	1987	269,000
1968	89,000	1988	286,000
1969	94,000	1989	303,000
1970	100,000	1990	321,000
1971	106,000	1991	340,000
1972	113,000	1992	361,000
1973	119,000	1993	382,000
1974	126,000	1994	405,000
1975	134,000	1995	429,000
1976	142,000	1996	455,000
1977	150,000	1997	483,000
1978	160,000	1998	512,000
1979	169,000	1999	542,000
1980	179,000	2000	575,000
1981	190,000	2001	609,000
1982	201,000	2002	645,000
1983	213,000	2003	684,000
1984	226,000	2004	726,000
1985	240,000	2005	769,000
1986	254,000	2006	815,000

Les obligations à fonds d'amortissement seront rachetables au pair pour fins des remboursements obligatoires. Les obligations, tant en série qu'à fonds d'amortissement, sont aussi sujettes à rachat à compter du 1er juin 1986, au choix de la Régie, en totalité ou en partie, à leur montant en principal et l'intérêt couru à la date du rachat, plus, une prime égale à ¼ de 1% pour chaque période de 12 mois comprise entre la date du rachat et la date d'échéance, dans chaque cas, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours.

La Régie aura, cependant, le droit de satisfaire à ses engagements, en totalité ou en partie, pour les fins du fonds d'amortissement, en achetant des obligations, en tout temps ou de temps à autre, à un prix n'excédant pas le pair plus l'intérêt couru et impayé.

Le principal, l'intérêt et, s'il y a lieu, la prime de rachat seront payables en monnaie légale du Canada au bureau principal de la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Nationale, La Banque Royale du Canada ou La Banque Provinciale du Canada, dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, St. John, N.B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, au choix du détenteur.

Les obligations sont émises sous forme d'obligations avec coupons en coupures de $1,000, $25,000 et $100,000 susceptibles d'immatriculation quant au principal seulement et sous forme d'obligations entièrement immatriculées en coupures de $1,000 et multiples de cette somme. Les obligations entièrement immatriculées peuvent être échangées pour un montant total en principal d'obligations avec coupons en coupures de $1,000 ou d'obligations entièrement immatriculées de toutes autres coupures autorisées ou d'obligations de l'une et l'autre de ces formes, de même échéance de cette émission. Les obligations avec coupons en coupures de $25,000 et $100,000 avec tous les coupons non échus y attachés peuvent être échangées pour un montant total en principal égal d'obligations avec coupons en coupures de $1,000 de même échéance de cette émission avec tous les coupons non échus y attachés. Ces échanges peuvent être faits au bureau principal du registraire, le Trust Général du Canada, en la ville de Montréal. Le premier échange des obligations de la livraison initiale est gratuit: tout échange subséquent est sujet au paiement des honoraires raisonnables que prescrira de temps à autre la Régie.

Des registres pour l'immatriculation, le transfert et l'échange des obligations seront tenus au bureau principal du Trust Général du Canada, à Montréal.

Le gouvernement de la province de Québec et la Ville de Montréal s'engageront par convention de fiducie à payer à part égale les déficits de la Régie (y compris l'intérêt et l'amortissement de ses obligations), tant qu'il y aura des obligations en cours ou qu'il n'y aura pas été pourvu à leur remboursement.

Le produit des obligations servira à payer le coût de construction, y compris l'acquisition du terrain, d'un édifice logeant deux salles de spectacles et le solde, s'il en est, servira aux fins générales de la Régie.

Les soumissions doivent être pour l'achat de la totalité des obligations et non pas pour une partie des obligations.

Les soumissions doivent spécifier un seul taux nominal d'intérêt pour chacune des échéances des obligations et un seul prix à payer exprimé en pourcentage du montant en principal de la totalité des obligations; les taux d'intérêt doivent être en multiple de ⅛%. Le prix à payer ne doit pas être moindre que 98% du montant en principal des obligations.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque ou de chèques visés d'un montant total de $260,000 constituant un dépôt de 2% du montant en principal des obligations, payables à Montréal, en monnaie légale du Canada et émis à l'ordre de la Régie de la Place des Arts. Ce montant doit servir de garantie d'exécution de contrat par le soumissionnaire adjudicataire et en cas de défaut sera retenu par la Régie comme dommages-intérêts liquides.

Dans le cas d'une soumission faite par un groupe de soumissionnaires, ces derniers seront conjoints et solidaires et chaque membre du groupe devra signer la formule montrée en annexe "A" de la formule de soumission. La soumission doit être faite sur une formule et remise dans une enveloppe fournies par la Rgie, au bureau de la Régie, 175 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q., avant 10:00 heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est, le 18 mai 1966.

La formule de soumission, l'enveloppe de soumission, les formules des obligations, le texte de la convention de fiducie et des renseignements relatifs à la situation financière de la Régie, la province de Québec et la Ville de Montréal peuvent être obtenus, sur demande, au bureau du contrôleur de la Régie.

Nul ne peut soumettre ou participer à plus d'une soumission.

Toutes les soumissions seront ouvertes par le Directeur général de la Régie à son bureau, à 10:00 heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est, le 18 mai 1966. Chaque soumissionnaire peut être présent ou représenté à l'ouverture des soumissions.

Pour les fins d'apprécier les soumissions, la Régie (i) traitera les remboursements annuels pour les fins du fonds d'amortissement comme des échéances en série, et (ii) déterminera le taux d'intérêt effectif de chaque soumission en divisant la somme des intérêts plus l'escompte (ou moins la prime s'il y a lieu) sur la totalité des obligations que comporte cette soumission par le produit des montants en principal remboursables chaque année par leurs termes respectifs et par la moitié de la somme de un dollar plus le prix par $1.00 d'obligation offert par cette soumission.

La Régie pourra, à sa discrétion, accepter toute soumission, mais elle ne sera tenue d'en accepter aucune.

Si la Régie accepte une soumission, l'adjudicataire sera avisé de l'acceptation de sa soumission avant cinq heures de l'après-midi le 18 mai 1966 par le Directeur général de la Régie ou son représentant.

Si une soumission n'est pas acceptée, la Régie retournera immédiatement au soumissionnaire le chèque ou les chèques déposés avec telle soumission.

Si une soumission est acceptée, le chèque ou les chèques déposés par le soumissionnaire adjudicataire seront retenus sans intérêt en acompte sur le prix d'achat des obligations sous réserve des dommages-intérêts prévus en cas de défaut.

La Régie paiera toutes les dépenses de préparation, d'émission, d'exécution et de livraison des obligations. Le soumissionnaire adjudicataire paiera ses aviseurs légaux. La Régie fournira tous les documents requis et nécessaires pour établir la validité des obligations et l'autorité en vertu de laquelle la Régie émet ces obligations et fournira tous les états financiers et autres renseignements nécessaires à l'offre au public des obligations au Canada.

Tous les autres détails relatifs aux conditions de la vente des obligations et aux engagements respectifs de la Régie et des soumissionnaires sont contenus dans la formule de soumission ci-dessus mentionnée.

Montréal, le 13 mai 1966.

LA REGIE DE LA PLACE DES ARTS

(signé) Gérard LAMARCHE
Directeur général

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Abitibi	17432	$11½	11⅛	11⅜		13½	11⅛
Ackind	9640	$5⅜	5¼	5½		6	470
Alta Gas	4150	$33½	32⅞	33¼		39¼	32½
Alta G C 4½	690	$91⅛	90⅝	90⅝	—⅛	98¼	90½
Alta Gas w	10565	800	715	725	—60	12	715
Alta Nat	370	$16	16	16	+¼	19	15⅝
Alg Cen	1205	$10⅝	10¼	10¼	—½	11⅝	9⅞
Alg Cen w	1200	660	655	655	—15	760	580
Algoma	7927	$31½	30¾	30¾		36	30¾
Algonquin	100	110	110	110	+5	190	105
Alliance A	2950	210	180	180	—40	700	180
Alcan Alm	88582	$41½	38⅞	38¾	—2½	47½	33⅛
Alcan Alm pr	3033	$46	43½	43¾	—⅜	48½	40¾
Alm 2 p 4½	605	$42¾	42	42½	+½	47½	42
Ang Cp 4½	265	$20½	20½	20½	—¾	25	20½
Anthes A	3170	$27⅛	26⅝	26¼	—¾	29	23¼
Anthes B pr	1040	100	100	100		102	99½
Anthes C pr	40	$98½	98½	98½	+½	102	98
Argus	495	$19¼	19¼	19¼		19½	18½
Arg B pr	3040	$46	45	45¼	—⅜	50½	45
Arg C P pr	4070	$12½	11⅞	11⅞	—⅜	14½	11¼
Arg 250 pr	225	$45½	43¾	45½	+1½	49¾	43¾
Arg 260 pr	200	$46	45	45	—1	51	45
Ash Temple	205	$18⅝	18⅜	18⅜	—⅜	21	18⅞
Asbestos	6735	$22	21⅞	21⅞	+⅛	25¼	21
Ash Tem B	100	$10½	10½	10½		10½	10½
Atl Sugar	6480	$27⅛	26¼	26¾	+⅛	29¾	24⅝
Atl Sug A	290	$22⅞	22⅞	22⅞	+⅛	23½	20¼
Auto El	3775	$5¼	490	490	—5	6¼	450
Avco	1045	$28	27	27	—½	33½	26¾
Bahama Carl	4700	195	175	185	+5	275	175
Bank Mont	3255	$60½	59	59	—1	68¼	59
Bank NS	2926	$69⅝	68⅝	68⅝	—¼	77¾	68⅛
Barfaco	200	150	150	150	+45	260	105
Bath P	256	$25	24⅛	24⅛	—⅞	26½	22
Bath P	256	$25	24⅛	24⅛	—⅞	25½	22
Bath P A	112	$53	53	53	—1	57	52½
Bath P w	1100	$10¾	10⅝	10⅝	—⅛	12½	900
Bay Mills	100	405	405	405	—70	5	400
Beav Lum	101	$33⅛	33⅛	33⅝	+⅛	37	30
Beav L A	225	$17½	17⅛	17⅛		17⅛	17⅛
Bell Knit	1050	285	280	280	+5	390	250
Bell Phone	71669	$52⅞	50⅛	51	—2	61	50¼
Bow Valley	300	$16½	16⅛	16⅛	—1⅛	19¼	13⅝
Bow Vly w	1750	$11	10½	10½	—1	13	620
Bow-M pr	470	$50	50	50		51⅛	49½
Bowater	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+⅛	8⅝	6⅞
Bramalea	400	$7⅛	7½	7½		9¼	7½
Brazil	11571	$10	9⅞	9⅞	—⅛	11⅜	9⅞
Br Tnk	425	$7	6¾	6¾	+⅜	7⅜	6⅞
Br Tank pr	70	$47½	47½	47½	+1⅞	48	43¼
Bright	115	$73½	72½	72½	—⅞	80	72½
BA Constrn	1340	$7½	7	7½		8⅛	7
BA Oil	14806	$32⅛	31⅛	31¾	—⅛	33⅛	29½
BC Forest	3518	$19	18⅝	18⅝	—⅛	24⅜	18½
BC Sugar	350	$38⅝	38⅝	38⅝	—⅛	42½	37
BC Sugar pr	1320	$19¼	19	19		19⅝	18½
BC Phone	3420	$65	63	63		77⅛	63
BCPh 6 pr	60	$103	103	103	—2	110	103
BCPh 5½ pr	130	$102	101⅛	101⅛	—⅜	105½	101⅛
BCPh 4½ pr	55	$85	85	85		97	85
BCPh 1956	120	$85	85	85	—1	96	85
BCPh 4.84 p	605	$23	22	22	—½	25	21½
Br Inl Fin	610	$7⅛	7½	7½		10½	7½
Bruck A	105	$33	33	33	—3⅛	38	33
Burns	1030	$15⅜	15⅛	15⅛	—⅜	18	13
Burrard A	1111	$7	6⅞	7		8⅛	6⅜
Cal Pow	4860	$27½	26⅞	27		30	25⅛
Cal P 5 pr	120	$97	97	97	—2½	102	97
Cal Dale	800	175	155	170	+20	215	150
Can Bread	975	$15	14½	14½	—⅜	17	14½
Can Cem	1655	$43	42⅛	43	+1⅛	51	40⅞
Can Cem pr	478	$26	25½	25½	+⅛	27⅛	25
CCC Stone	50	$38	38	38	+1	43	36⅛
C D Sug	554	$22⅛	22½	22½	—⅛	24⅞	22
Can Iron	3300	$22⅛	21¼	21¼	—1	24⅞	21¼
Can Malt	1165	$19⅞	19½	19½	—⅛	22¼	19½
C Pack A	112	$81½	81½	81½		87⅛	81
C Pack B	615	$81½	80	81½	—⅛	88	80
Can Perm	3582	$11⅞	11⅛	11½		14½	11⅛
CSL	3505	$35⅛	34⅛	34⅛	—1⅛	40	34⅛
CSL pr	165	$6⅝	6⅝	6⅝		6⅞	6½
CAE	1760	$9⅞	9⅝	9⅝	+⅛	13	9⅜
C Brew	36440	$7⅛	6⅞	7	—⅛	8⅞	7
C Brew A pr	7290	$37½	37	37½	—⅛	45	36⅛
C Brew B pr	110	$44	43½	43½	—⅛	51½	43½
C B Alm A	23415	$25⅝	22⅛	23	—1½	25⅞	16
C B Al Aw	5118	$11⅛	880	925	—150	11⅛	365
C B Al Bw	12990	$10⅝	880	900	—1R	10⅝	275
Cdn Can A	295	$13⅛	13	13		14½	13
C Chem w	33070	640	585	605	—20	800	395
C Curt W	3620	82	60	60		87	60
C Dredge	1703	435	450	450	—20	495	335
CF Prod lpr	20	$46½	46	46½	—4⅞	55	46½
C Found pr	285	$17¼	17⅛	17⅛	—⅛	17⅛	16½
CGE	250	$49	48	49	—1	62	48
CGE pr	91	$49⅛	49	49½	—1½	52	48
Cdn G Inv	625	$59	56⅛	58	+1	60½	55⅛
CG Sec A	375	$11⅛	11	11⅛	—⅛	11	11⅛
C Goldale	1795	$8½	5⅝	6	+1	6½	375
C Hydro	1333	$24	23	23	—1½	25	23
C Ice M	50	$21⅞	21⅞	21⅞	—⅛	23¼	21½
C Imp Bk C	8370	$63⅛	62⅛	62⅝	—1⅛	69¾	62⅛
C I Gas Oil	79681	$14⅛	13⅜	13⅝	—⅛	15½	13⅞
C I Gas Oil p	400	$12	11⅝	11⅝	—⅛	12⅝	11⅜
CIL	3787	$18½	17⅛	17⅝	—⅜	20½	17⅝
CIL pr	100	$80½	80½	80½	—⅛	81	80½
C Marc	1335	$7	6⅞	6⅞	—⅛	8¼	6½
CPR	19962	$59⅛	57½	57⅞	—⅞	66⅛	57½
CPR pr	8485	$9	8⅞	8⅞	—⅛	9	8⅞
Cdn Pet	5510	$13⅛	12½	12⅝	+⅛	15	11⅛
C Refract	425	$14⅛	14⅛	14⅛	—⅜	15	13⅛
Can Tire	789	$63	61⅛	61⅛	—2	71	61⅛
C Tire A	1647	$59	56½	56½	—3¼	60	56½
C Util	1125	$37	37	37		39½	36½
CWN Gas	630	$20	19⅝	20	+⅛	23	19½
CWN Gor	380	$14	14	14	—⅛	16	14
C Westng	2000	$21	20½	21	+1	24½	18
CW Prod	300	380	380	380	—45	475	380
Cen Bldg	1700	65	60	60	—5	74	60
Caribbean	2200	200	195	195		220	150
Chemcell	14051	$13⅛	12⅛	13	—⅛	15	12⅛
Chemc 175 p	195	$22	21	21		25½	21
Chrysler	2042	$48	46½	46½	—⅜	55	46½
Clairtone	4760	$11½	10⅞	11		12	5
Clairton w	3366	810	780	800	—10	970	220
Codville A	2225	$5⅛	5	5		5⅛	480
Col Cell	2005	$7½	6⅞	7	—½	7⅛	6⅞
Col Cel pr	2010	$22⅛	22⅛	22⅛	—⅜	23½	22½
Computing	545	$17	17	17	—⅛	21	17
C Savings	3990	$14	14	14		14½	13½
Conduits	100	$6⅝	6⅝	6⅝	—⅛	7	6⅞
Con Bldg	7910	190	185	190		300	175
Con Bldg pr	1300	$5⅛	5⅛	5⅛		6	450
Con Bldg w	1175	50	50	50		100	40
Con M S	22240	$41⅛	40	40⅛	—1⅛	51	40
Con Paper	2562	$39⅝	38⅛	38⅛	+⅛	41⅞	38
Con Gas	19138	$15⅝	15	15	—1⅛	16½	15
Con Gas A	100	$102	102	102	+2	106	100
Corby vt	120	$19⅛	19½	19½		21½	19½
Coronatn	2800	190	175	175		350	155
Coron 2 pr	342	500	495	500		5⅛	350
Coron 3 w	1200	37	37	37	+2	45	34
Cosmos	615	$11⅝	11½	11½		13	11½
Crain RL	960	$22	20½	20½	—⅛	34	21½
Crestbrk	850	$6⅛	5⅝	6	+⅛	7⅛	5⅛
Crown Tr	125	$57	57	57	—⅛	63½	57
Crow's N	550	$15	15	15		15½	12
Crush Int	2263	$14⅛	14½	14½		15⅞	12⅞
Cygnus A	7537	415	370	371	—45	5½	370
Cygnus B	10069	$7	6⅜	7	—½	8	5
Cygnus pr	100	$20½	20½	20½	—½	22⅝	20⅞
Dale-Ross	950	$14⅛	14⅛	14⅛		17⅛	14⅛
Dale-RA p	800	$9½	9⅜	9⅜		9⅝	9⅜
Dist Seag	10030	$33⅛	33	33⅛		39⅛	33
D Bridge	1469	$22⅝	22⅛	22⅛	—⅛	29⅝	22⅛
D Can Gen	115	$65	65	65	+1⅛	65	58
D Coal pr	225	400	400	400	+15	8	300
Dom Elect	5775	$17	16⅝	16⅞	+⅛	19½	15
Dom El pr	1000	$100.60	100.60	100.60		102	100
Dofasco	16377	$24⅛	23½	23½	—½	28⅛	23½
Dofasco p	1435	$93⅛	93	93	—1	99	91⅛
Dom Glass	315	$14⅞	14	14⅛	+⅜	16⅛	14
Dom Lime	250	280	220	220	—45	330	220
D Lime w	700	80	70	70	—10	120	65
Dom Scot	1910	$12½	12	12	—1	13⅛	12
D Scot pr	100	$45⅛	45⅛	45⅛	+⅛	48	45
Dosco	670	$11½	11⅛	11⅛		16⅛	11⅛
Dom Stores	10966	$22⅛	22	22⅛	—⅜	25⅞	21½
Domtar	24236	$18½	18	18	—⅛	21⅛	18
Domtar pr	3645	$19⅞	19½	19½	—⅜	21⅛	19½
Dom Text	5383	$36	35	35		38⅛	33⅛
Dover	1555	$19½	19	19	—2	22	19
Du Pont	1980	$44½	39½	40		46⅛	39½
East Ch Tr	415	$46	45½	46		48	45½
Eddy Mtch	30	$38	38	38	—3	39⅝	33⅛
Emo Life	75	$195	190	195	—3	245	160
Exquisite	858	$11	10⅛	10⅛	—⅛	12½	10
Exquite Aw	905	200	180	200	+5	210	180
Fairbanks	255	$8½	8	8	—1½	10	8
Falcon	2988	$97½	94	94	—2½	113	94
Fam Play	1410	$25½	25	25		28½	25
Fanny F	380	$50⅝	49	49	—2	51½	46½
Fed Farms	100	300	300	300	+55	350	200
Fed Grain	5600	$7½	6⅞	7		7⅛	6½
Fittings A	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+⅛	16½	13⅞
Fleet Mfg	8800	76	72	73	+3	98	65
Fleetwood	90	$31½	30⅞	30⅞	—⅛	33	26
Ford US	465	$51½	50⅛	50⅛	—2	61⅛	50⅛
Ford Cda	345	$152	145	145	—4½	158	140
FPE Pion A	1075	$16	15½	16		19½	15½
FPE Pion pr	40	$62	63	63	—1	76½	63
Fraser	3015	$29½	28½	28½	—1⅛	32	27½
Freiman	300	480	460	460	+10	6½	450
Fruehauf	1000	$11⅝	11⅛	11⅛	—⅛	13	10
Gen Dev	201	$7⅝	7½	7½	—½	9	5⅛
GMC	807	$92⅛	92⅛	93⅛	+⅛	115	92⅛
GP Mfg B	25	$41	41	41		41	41
GS Wares	230	$11	11	11	+⅛	13⅛	10
GS W pr	110	$93	93	93	—2	97	92
Globe A	925	$9⅞	9	9	—⅛	11⅛	8⅞
Goodyear	100	$170	170	170		209	161
Goodyr pr	32	$42	42	42		45	41
G Mack A	525	$7½	7⅛	7⅛	—⅛	8⅛	7⅛
G Mack B	100	$10½	10½	10½	—1⅛	12	10
GL Paper	6653	$27½	27	27		27⅞	22
GL Power	5185	$28⅛	27	27	—1⅛	32½	27
Gr W Life	318	$73⅛	71½	71½	—⅛	90⅛	71½
Greyhnd	7247	$17⅛	16⅛	16⅛	—⅜	18⅛	12⅛
Guar Tr	4370	$11⅛	11	11	—⅛	13	11
Grab	1385	$11½	11⅛	11⅛		12⅛	11½
Hardee	3850	70	65	66	—4	45	40
Hard Carp	530	$40⅛	43	43⅛	—⅛	48	36
Hard Carp A	2019	$42	40	40	—1⅛	45	33½
Harvey W A	200	$6½	6½	6½	—⅛	7⅝	6⅞
Harvey W B	500	110	105	105	—5	145	105
Hawker S	8710	490	440	450	—45	6⅜	440
Hayes Stl	4415	$14⅛	12½	12½	—1⅛	16	12½
H Dauch	35	$58½	58½	58½		59	58
Holden B	102	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛	6	5⅛
Home A	14372	$17⅛	16⅛	16⅝	—⅛	20⅛	16⅛
Home B	10475	$17⅛	16⅜	16⅞	—1	21½	16⅜
Horne Pf	6915	295	285	285		340	285
HBC	16060	$16⅜	15⅜	16	+⅛	18½	14⅞
HB Oil G	8908	$19½	18⅞	19⅛		21½	17⅛
Hur Erie	1300	$11⅛	11	11	—⅛	14	10⅞
Husky	18710	$12½	11⅞	12⅛	+⅛	15⅜	11⅛
Husky D w	2640	555	535	540	—15	825	520
Husky A pr	50	$50⅛	50⅛	50⅛	—⅛	53	50⅛
Husky B pr	440	$49⅝	49⅛	49⅞	+⅛	53	49
Imbrex	100	375	375	375		425	375
Imp Life	27	$206⅛	205	205	—5	226	192
Imp Oil	11243	$54⅛	52⅛	53⅛	+⅞	55⅞	52½
Imp Tob	5800	$14⅛	14	14⅛	—⅛	15⅛	14
Imp Tob pr	600	$6	5⅞	6		6⅛	5⅛
Ind Accep	12614	$22	21⅛	21⅛	—⅜	23⅞	20½
I Ac 450 pr	150	$82	82	82	—10	92	82
Ind Min	601	$9⅛	8⅞	9⅛	+⅛	9⅛	8
Ind Wire	18030	350	310	335	+25	375	260
Inglis	7010	$8⅝	7⅛	8	—⅛	14⅛	7⅛
Inland Gas	9487	$9½	9	9½		10½	8⅞
Inland G pr	375	$17½	17⅛	17⅛	+⅛	20	17
Inland G w	1265	$7	7	7	—2	40	7
Ind Ahesives	2700	$7	6⅞	7		7⅛	6⅛
Int-City Gas	325	$19	19	19	+⅛	20½	18
Int Bronze	100	$23	23	23		23	23
I Bronze pr	25	$25	25	25		28⅛	24
IBM	141	$390	375	375	—30	405	345
IMC	221	$74	72	72	+1	83	71
Int Nickel	15173	$99⅛	93⅛	93⅞	—2⅛	105	95⅞
Int Util	7115	$30⅝	30	30⅛	—⅛	33⅛	29⅛
Inter Pis	2760	120	105	110	—5	175	105
Inter PL	4784	$81	78⅛	79	—1⅛	88½	78⅛
Int Stl P	78045	$7½	6⅞	6⅞	+⅛	7⅞	5½
Inv Group	1975	$16⅝	16½	16½	+⅛	16⅛	15⅛
Inv Grp A	11120	$14⅛	13⅜	14⅛	+⅛	16	13⅛
ITL Ind	1940	$14⅛	13	14⅛	+1⅛	14⅛	8⅞
Int Util pr	2355	$32⅛	32	32⅛	+⅛	34⅛	31½
Int Pr Stl pr	2175	$24⅛	23⅛	24	+⅛	24½	22
James US	2746	$8⅝	8½	8½	—⅛	13⅛	8½
Jefferson	12400	$27⅛	26⅛	26⅛	+⅛	37⅛	24½
Jeff Bw	8970	$20⅛	18⅛	18½	—1½	29½	16⅛
Jockey C	12585	450	440	440	—5	5⅛	435
Jock C pr	350	$10½	10⅛	10⅛		10⅛	10
Jock 2 pr	295	$8½	8½	8½	—⅛	10	8½
Kelly D A	2125	$5⅛	5	5⅛		6	5
Kelsey Co	1460	$17	14⅞	14⅞	—2⅛	19½	14⅞
Kelvinator	250	$7⅝	7½	7⅛	—⅛	8⅛	7
Labatt	3994	$16⅞	16⅛	16⅛	+⅛	18⅞	16

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Lafarge	855	$10⅛	10	10⅛	+⅛	13	10
Lafarge A	900	$10	10	10		12	9
LOnt Cem	8080	$5⅛	5	5⅛		7⅛	5
L D Cem w	13975	135	115	125	+5	330	105
Lakeland	405	$8½	8½	8½		8½	8⅛
Lakeland w	350	500	500	500		500	480
Laura Sec	865	$15	15	15	—⅛	17⅛	14⅛
Lau Fin	8403	$8⅛	7⅛	7⅛	—⅛	13⅛	7½
Lau Fin 6¼	250	$19	19	19	—1½	21	19
Lau F 2.00	679	$28⅛	26⅛	26⅛	—2⅛	32⅛	26⅛
Lau Fin 140	240	$19	18½	18½	—1½	21½	18½
Lau F 1.25	1010	$17⅛	17	17	+⅛	20⅛	16
Lau Fin 62 w	1400	175	165	175		395	150
L and J B	100	$62	60	60	—15	75	52
Lelanc	1010	$18	17	18	+3	24	15
Levy	2315	$18½	17⅛	17⅛	—⅛	19⅛	15½
Levy A pr	560	$11	11	11	+⅛	11⅛	10½
Levy B pr	1250	$21	20⅛	20⅛		21⅞	18⅛
Life Inv	2525	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛	9⅛	7⅛
Life Inv w	1000	$235	230	235	+30	310	200
LobCo A	13210	$10	9⅞	9⅞	—⅛	11⅛	9⅜
LobCo B	8875	$10½	10⅛	10⅛		11½	10⅛
LobCo pr	380	$43½	42½	42½	+½		
LobG 1 pr	300	$27⅛	27	27	—1⅛	31	27
LobG B pr	155	$29	28⅛	29		33	28½
Lob Inc	200	$7½	7⅛	7½	—⅛	8⅛	7⅛
Locana	2800	100	95	95	—5	120	95
Loeb M	8610	$14⅛	13⅛	13⅛		18⅛	13
Maclaren B	5050	$26	26	26		26½	24⅛
Maclean H	175	$33	33	33	—2	36	31½
MB PR	11460	$27⅛	26⅛	26⅛	—⅞	29⅛	25⅛
Magna El	1275	290	260	260	+60	290	195
Magnum	40	$28½	28½	28½	—⅛	28⅛	27⅛
Maher	800	$12½	12⅛	12⅛	—⅛	13⅛	10½
Manoir Ind	200	165	165	165	—10	180	140
MLf Gard	1153	$22½	22	22	+2½	28⅛	19½
M Leaf Mill	1919	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅛	17	15⅛
MassF	90483	$37	33⅛	34⅞	+⅞	37	29⅛
MEPC	1800	285	265	285	—10	330	265
Met Stores	1295	$14	13⅞	14		14½	11⅛
Mex LP	405	$13	13	13		13	13
MPG Inv	335	475	450	450	—25	5⅛	450
MPG wts	400	200	200	200		200	150
M G F	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛		
Milt Brick	650	380	375	380	+5	390	350
Molson A	1266	$32	31	31⅛	—⅛	34	30⅛
Molson B	376	$32½	32	32	+½	34	32
Mon Foods	4035	$7½	7	7	—⅛	8½	6½
Montex	5750	$14⅛	13⅛	13⅛	+⅛	16⅛	13⅛
Montext pr	1755	$14⅛	13⅛	14½	+⅛	16⅝	12⅛
Montex w	3600	$10⅛	940	950	—25	12⅛	950
Mont Loco	2295	$16⅛	15⅛	15⅞	—⅛	16⅛	14
Mont Trst	2370	$18	17½	17½	—½	23½	16
Moore	4485	$83	81⅛	82	—1	86	77⅛
Morse A	1980	$18½	18⅛	18⅛		20⅛	16½
Morse B	200	$17½	17⅛	17½	+⅛	21½	14⅛
Murphy	2740	$8⅝	7⅛	7⅛	—⅛	9⅛	5⅛
Nat Contain	930	$7⅛	7	7		7⅛	6⅛
Nat Cont w	100	300	300	300	+15	320	240
Nat Drug	350	$13½	13⅛	13⅛		16½	12⅛
Nat Hees	100	70	70	70	—5	90	48
Nat Trust	200	$20½	20	20⅛	+⅛	22⅛	20
Neon	1305	$8	7⅛	7⅛	+⅛	9⅛	7⅛
Neon	1305	$8	7⅛	7⅛	—⅛	9⅛	7⅛
Nia S Stl pr	70	$27	27	27	+½	27	25½
Nia Wire	325	$28	27	28	+1⅛	29	19⅛
Nia Wire B	1533	$24⅛	23	24½	+1	26½	18⅛
Noranda	20573	$51⅛	50	50⅛	—1	55⅛	50
North Cen	12234	$29½	28	28⅛	—⅜	34⅛	28
Nor Cen pr	350	$27½	27	27	—½	32	27½
Nor Phone	1718	$9⅝	9⅛	9⅛		10⅛	9⅛
Nor Tar Ch	400	$7⅛	7½	7½	—⅛	8	6⅛
NW Util pr	85	$77	76	76	—1	80	76
Ocean Cem	325	$19½	19	19	—⅛	22½	19
Ogilvie	1821	$14⅛	13⅛	14⅛	—⅛	15⅛	13⅛
Ont Steel	255	$37	36½	36½	—½	41	36
Ont Store	100	250	250	250	—10	300	225
Oshawa A	3709	$26	25⅛	25½	—½	30⅛	25¼
Overland	420	$8	7⅛	7⅛	+⅛	8⅛	7½
Overland pr	225	$9	8⅛	8⅛	—⅛	10⅛	8⅛
Pac Pete	26801	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛	15⅛	11½
Pac Pete w	100	635	635	635	—15	735	530
Parker	875	495	465	465	—15	500	465
Peel Elder	3650	$19	16½	16½	—2⅛	27½	14⅛
Pembina	17175	$9½	9	9	—⅛	11⅛	9
Pow Corp	12353	$12⅛	11½	11⅛	—½	14⅛	11½
Pow Corp pr	1235	$43⅛	41⅛	42		47⅛	41⅛
Premium	1200	210	195	195	—3	285	195
Price Bros	13028	$14⅛	14	14⅛	—⅛	15⅛	13⅛
QN Gas	13963	$12	12½	12½	—⅛	15⅛	12⅛
QN Gas 62w	1100	660	650	650	—15	825	650
Rapid Grip	200	370	370	370	—5	435	325
Rap-GA	525	$9⅛	9⅛	9⅛		9⅛	8⅛
Reichhold	1120	$28⅛	27	28½	—⅛	30⅛	25
Revelstoke	3020	$9⅛	8⅛	8⅛	—⅛	11⅛	8⅛
R Yaro A	100	$18	18	18	—7	25	18
Robertson	50	$22½	22½	22½	+2½	28	23
Rob A pr	225	$30	28	28	+⅛	30	18⅛
Rank Org	2487	$5⅛	5	5⅛	—⅛	5⅛	425
Rockower pr	650	$17	16⅛	16⅛	—⅛	18	14
Rolland A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛	12	11
Romfield	11160	140	125	140	+10	205	120
Ronald F	150	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛	13	10⅛
Rothman	2410	$27½	26⅛	26⅛	—⅛	29⅛	24
Royal Bank	6814	$75⅛	73	73⅛	—1	81⅛	72⅛
Russel H	300	$17⅛	17	17	—⅛	20	17
STL Cem A	745	$30⅛	30⅛	30⅛	+⅛	34	30⅛
STL Co A pr	50	$92⅛	92⅛	92⅛	—1⅛	100⅛	92⅛
St Maurice	3300	41	40	40	—1	50	40
Salada	12031	$10⅛	9⅛	9⅛	+⅛	11⅛	9⅛
Seyvette	1430	395	390	390	—5	480	390
Scot YK	300	$18	18	18		21	18
Sec Cap C	100	375	375	375		425	310
Selkirk A	269	$7	6⅛	7	+⅛	8⅛	6
Shell Can	12633	$22⅛	21⅛	21⅛	—1	22⅛	19⅛
Shell 1 pr	1595	$26½	25⅛	25⅛	—⅛	28⅛	25⅛
Shell lw	14051	705	670	675	—45	790	615
Shop Save	1940	$13½	13	13	—⅛	15⅛	13
Shop City	2075	410	385	410	—15	5⅛	380
Silverwd A	1130	$16½	16	16	—⅛	18	16
Silverwd B	100	$16⅛	16⅛	16⅛	—⅛	17	15½
Simpsons	18913	$28⅝	27⅛	28⅛	+⅛	29⅛	26⅛
Simo Sears	929	$16⅛	16⅛	16⅛	—⅛	18⅛	16⅛
Slater Steel	9455	$13⅛	12½	12½	—1	15	12⅛
Slater Aw	650	750	700	700	—50	10⅛	700
Somville pr	25	$49	49	49	—⅛	51½	49
Southern	1935	$37⅛	36	36	—1	42	36
Stafford	700	410	400	410	+10	450	395
St Pav	1383	$13	12½	12½	—⅛	16	12⅛
St Radio	1060	$22⅛	22⅛	22⅛	—½	22½	18⅛
St Brock	300	$9½	9⅛	9⅛	+½	9	9
Steel Can	30758	$24⅛	23	23	—1⅛	28⅛	23
Steinbg A	1765	$23⅛	22⅛	23⅛	—⅛	27⅛	22½
Sogo Mines	402	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛	13	11½
Ster Tr	1485	$10⅛	9⅛	9⅛	—⅛	11⅛	8⅛
Stuart House	200	500	500	500		600	450
Stuart Oil	25	$51	51	51	—½	51½	47
Supfest ord	2560	$20½	19⅛	19⅛	—1⅛	21⅛	19⅛
Tamblyn	120	$27	27	27	—⅛	29	26⅛
Texaco	1947	$60½	59	59½	—1⅛	61⅛	53⅛
Thd CG Inv	365	$10	10	10	—⅛	11⅛	10
Thd CG In p	150	$45	44	45	+⅛	49½	44
Thom Pap	2200	$6⅛	6½	6½	—⅛	7	6½
Thom NP	3805	$15⅛	15⅛	15⅛	+⅛	16⅛	14⅛
Tone-Craft	300	$6	5⅛	5⅛	—⅛	6⅛	5
Tor-Dom Bk	2511	$62	60⅛	61	—⅛	69	60⅛
Tor Iron A	3236	$42⅛	39⅛	42⅛	+2⅛	45	34⅛
Tower	12325	35	28	28	—2	75	16
T Fin A	9311	$11⅛	10⅛	10⅛	—⅛	13	10
T Fin B	100	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛	13	10⅛
Transair	2950	491	475	475	—20	5⅛	390
Tr Can PL	14951	$33⅛	32	32	—1	39½	32
Trans Mt	12771	$17½	17⅛	17⅛	—⅛	19⅛	17
Trans PPL	3775	$9⅛	9	9⅛	—⅛	10⅛	9
Turnbull	1355	430	410	425		800	400
Tw C Gas	170	$10	10	10	—⅛	10	10
Tr Fin A pr	555	$24⅛	24⅛	24⅛	+⅛	28	23⅛
Union Acc	350	300	275	275	—25	450	300
Un Acc 2 pr	1000	405	400	400	—5	455	300
Un Carbide	5230	$24⅛	23⅛	23⅛	—⅛	29⅛	23⅛
Un Gas	3211	$32	31⅛	31⅛	—⅛	34⅛	30⅛
U Gas B pr	100	$54	53	53	—1	55	52
U Corp B	6550	$12⅛	12	12⅛	—⅛	13⅛	11⅛
U Corp 61 pr	1125	$25½	25⅛	25½	—1	29	25⅛
U Sections	750	430	440	445	+5	490	400
Vanadium	500	80	80	80	—1	100	70
Versafood	3350	415	405	405	—15	460	395
Versatile	2530	$20	19⅛	19⅛	+⅛	23	18⅛
Vic G Tr	2537	$15⅛	15	15	—⅛	16	13⅛
V Dare pr	100	495	495	495	+45	500	450
Vulcan	325	330	315	325	—5	345	285
Walnwr	13630	185	160	180	+20	415	55
Walk GW	17779	$32⅛	31⅛	32	+⅛	37	31
Webb Knp	1700	11	11	11		17	10
Weldwood	1220	$10	9⅛	10	+⅛	10⅛	9⅛
Well Fin A	1250	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛	6⅛	5⅛
Well Fin B	630	405	405	405	+5	5⅛	400
Well Fin Ic	950	460	450	450	—5	6⅛	450
West Ind	1300	265	260	260	—20	295	240
West Ind A	2400	450	430	440	—10	470	430
Westcoast	32460	$27⅛	26⅛	27⅛	—⅛	29⅛	21⅛
Westeel	805	$22	21½	22	—⅛	25	19⅛
Westfair	200	$34	33½	34		36⅛	33⅛
W Pacific	2900	$17⅛	17½	17½	—½	18⅛	16½
Weston A	4807	$19⅛	18⅛	19⅛	—⅛	23⅛	18⅛
Weston B	6707	$22	21½	21⅞	+⅛	25⅛	21⅛
Wstn 4½ pr	210	$89	89	89	—⅛	95	89
Wstn 6 pr	55	$104½	103	103	—1	107½	103
West A wts	2022	$10⅛	10½	10⅛	—⅛	14⅛	10⅛
White Pass	320	$10½	10⅛	10⅛	+⅛	12½	9½
Wood Alex	100	350	350	350		400	300
Woodwd A	2375	$25⅛	25	25	—1	26⅛	23
Zellers	850	$24	24	25		29	23⅛
Zenith	4180	200	190	195	—5	295	190
MINES							
Acad Uran	36225	6	4½	5		7½	4½
Accra	22481	19½	17½	17½	—1½	23	17
Acme Gas	204270	43	35	39	+4	43	18
Advocate	5830	430	415	415		530	395
Aetna	300	128	122	128	+4	139	120
Agnico	1707	150	140	141	—4	170	120
Akaitcho	500	57	57	57	—2	60	55
All Pitch	18000	16	16	17	+1	24½	15
Am Larder	3000	23	23	23	—2	34	18½
A Am Moly	47350	107	100	100	—10	200	100
Ang Rouyn	38400	222	205	207	—18	295	205
Ang U Dev	35900	71	60	60	—11	117	60
Ansil	35019	13	12	13	—1	21	12
Area	18600	108	96	104	+5	120	74
Argosy	25760	29	27	27½	—2	59	27
Armore	13000	22½	22	22	—2	35	22
A Arcadia	22823	30	28	28	—1	36	23
Atl C Cop	22800	159	146	155	+5	184	144
Atlas Yk	5500	9	8	8		9	5
Aunor	2800	310	300	300	—5	360	300
Bankeno	31310	101	95	95	—7	148	36
Bankfield	44250	17	13½	16½		33	13
Barex	500	43	43	43	+1	45	41
Barnat	2000	64	62	64	+1	70	60
Basko	106200	19	16	16	—1	22	15
B-Duq	8085	22	18	18	—3	23	15
Belcher	3600	49	46	49	—1	59	40
Belletrre	4500	27	25½	27	+1	35	25
Bethlm	14895	615	580	590		660	550
Bidcop	126600	8½	7	8		11	7
Big Nama	9875	48	44	44	—4	57	44
Black Bay	25000	15	12½	12½	—1½	23	9½
Black Hawk	33200	118	110	111	—3	310	95
Bounty Ex	3537	21	20½	21	—1	29	20½
Bralorne	3496	350	325	335	—10	465	270
Broul Reef	5000	20	18½	18½	—1½	23½	16
Brunswk	23502	$12½	11⅛	11⅛	—1	16⅛	11½
Bunker H	31175	31½	30	30	—3	40	30
Cadamet	3875	9	8½	8½	—1	12½	8
Camflo	9100	340	315	325		365	315
Camp Chib	34212	940	840	850	—85	13⅛	700
Camp RL	200	$21½	21½	21½		22½	18⅛
C Tung	42150	180	163	176	+8	330	140
C Dyno	8425	178	166	170	—5	191	154
C Faraday	1300	340	320	330	+5	415	300
Can Fer	4400	89	85	85	—4	114	80
C Jamieson	4000	135	122	130	+1	160	107
C Keeley	93500	10½	9½	10	[illegible]	18	[illegible]
C Lencourt	112375	27	21	23½	+½	27	17
C Malart	2000	11	10½	11	—1	14½	10
Cantri	62700	30½	27	28	—3	50	27
Candore	22500	14½	13½	13½	—1½	20	13½
Captain	14993	19	17	17½	+½	51	14½
Cariboo	4000	47	45	47	—3	64	40
Cassiar	7000	$15½	15⅛	15⅛	—⅛	17⅛	14⅛
Cent Pat	8850	179	165	170	—3	199	155
Chester	43700	24	21½	21½	—2	30	17
Chib-Kay	10500	24	23	23		30	20
Chib M	45100	68	58	58	—8	82	48
Chimo	39700	125	115	117	—4	170	115
Chrom	2300	150	140	145	—5	195	140
Coch Will	15360	430	415	425	+10	590	405
Coin Lake	6000	40	38	40		75	32½
Comb Met	2455	25	24	24	+1	31	22
Coniagas	5750	72	70	70	—2	110	70
Conigo	15640	24	21	23	—½	32	20
Con-Key	28531	12	9½	11	+1	14½	9½
Con Shaw	59955	46	41	42	—1	89	20
C Bellek	28000	10½	10	10	—½	18	10
Cons Brewis	5125	23½	21	23	—1	29	21
C Callinan	31500	[illegible]	11	15	+3	18½	8½
Con Gillies	10000	8	7	8	+½	11	5½
CG Arrow	2625	25	25	25		28½	21
C Halli	248514	131	112	126	+7	179	48

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer	Net	1966 Haut	1966 Bas
C Marben	5385	370	325	325	—30	550	325
C Marcus	6500	52	50	50	—3	85	49
C Mogul	16670	355	340	340	—25	445	320
C Morrison	33900	207	194	200	—4	276	175
C Mosher	11300	100	86	89	—11	115	86
Con Negus	56600	18	14½	15	—½	25	14½
Con Nichol	6222	15	16½	17		22	11½
C Rambler	36850	250	231	237	—16	281	213
C Red Pop	14000	14½	13½	14	+1½	19½	7
Conwest	4860	700	670	680	—25	825	630
Cop Corp	146900	116	93	113	+18	124	56
Cop Fields	34040	140	125	130	—5	168	125
Cop-Man	49274	15	14	14		20	12½
Coulett	87300	57	49	50	—7	93	24½
Courven	2500	20	20	20		29	20
Cowich	12100	85	79	81	—1	109	78
Criagmt	8580	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛	14⅛	11½
Crestland	7804	31	27½	28	+1	37	26
Crowpat	51000	12½	11	11½		18	7½
Daering	94075	19	16	16	—1	21	12½
D'Aragon	13000	17	16	16	—1	21½	16
Deer Horn	29900	32	26	26	—6	39	26
D'Eldona	181425	55	45	46	—9	255	45
Delhi Pac	11025	18	17	17	—1	19½	16
Denison	12157	$47⅛	46	46	—1⅛	50	35½
Dicknsn	2425	465	445	445	—5	555	440
Discovery	3780	202	199	202	+2	290	199
Dome	3275	$44	42½	43⅛	—1⅛	14¼	38½
Donalda	43850	13	12	13	+½	41	12
Duraine	15799	58	51	54	+3	65	35
Duvan	19400	16	12	12	—4	35	7½
East Mal	150	160	160	160	+5	173	150
East Sull	15510	855	800	805	—35	970	800
F'west M	247100	18	13½	17	+2½	18	11
F Mar	4225	410	400	400		520	370
F Oren	3000	31	30	30	—5	54	30
Francoeur	35800	13	12	12½	—½	14	10
Frobex	3761	100	94	95		120	85
Genex	75150	45	41	45	+1	52	38
Gnt Mascot	580	110	101	101	—12	145	100
Giant Yk	15436	$11⅛	11½	11½	—⅛	15¼	11⅛
Glacier	7000	12½	10	10		17	10
Glen. Exp	29500	14½	13	13½	—½	17½	12½
Goldray	7766	58	53	55		74	50
Goldrim	72500	45	42	42		48	24½
Gortdrum	7800	300	280	290		245	270
Grandroy	13908	24	22	22	—1	36	21½
Granduc	7005	375	350	370		495	315
Granisle	11800	530	490	525	—5	605	355
Gulch	6000	9	9	9		12	7
Gulf L	18700	12	9½	9½		14	9
Gunnar	11833	195	185	185	—6	240	185
Green Point	45900	48½	40	43	—4	146	40
Gradore	45160	55	47	50	—6	92	40
Grador rt	78517	5½	½	½	—5½	41	
Hallnor	100	251	251	251	+1	275	250
Hard Rock	8680	11½	11	11	—½	14	11
Hasaga	1000	14½	14½	14½		17	14
Hastings	17200	255	201	201	—48	270	201
Headway	226400	35	30	30	—5	45	32
Heatt	35500	8	7	7		13	6½
High-Bell	3125	760	740	760	+15	945	700
Hollinger	6819	$24	21⅛	21⅞	—2⅛	28⅛	21⅛
Hud Bay	5668	$81⅛	79⅛	79⅛	—2⅛	87	77⅛
Hu-Pam	5500	8½	8½	8½	+½	10	7
Hydra Ex	5245	21½	21	21	—1	24	18
Int Bibis	5170	85	81	81	+11	202	70
I Kenville	6875	20	19	19	—1	34	18
Irish Cop	31600	29½	27	27	—2½	34	22
Iron Bay	17490	245	225	240	+6	285	225
Iso	12700	168	150	150	—17	225	150
Jaye Exp	161850	38	33½	37	+1½	42	18½
Jelex	87317	55	49	53	+3	58	28
Joliet	31300	32½	30½	30½	—½	43	28
Jonsmith	57500	23½	20	20	—2	45	18
Joutel	10787	103	99	99	—1	123	91
Jowsey	2565	76	75	75	—1	95	55
Kerr Add	55507	$11⅛	10⅞	10⅞	—⅛	13¼	915
K Anacon	9985	235	210	210	—10	310	210
K Desmond	11400	63	60	61	—2	88	47
Kirk Min	4700	11½	11	11½	—½	16	11
Kopan	9000	14	13	13	—1	16	12½
Kam Kotia	18490	400	385	390	—5	460	385
Lab Min	1495	$30⅛	28	28⅛	—1⅛	36	28
L Dufault	40825	$12⅛	11	11⅛	+½	14⅛	11
Lakehead	22300	33	30	30½	—½	38	29
Lake Lyn	3815	31	27	27	—4	35	26
L Osu	4500	15½	15	15		18	14
La Luz	5294	$23	21⅛	21⅛		28½	16⅛
Langis	11160	37½	35½	35½	—1½	42	30½
Latin Am	22000	12	10½	11		17	9
Leitch	107.0	540	500	540	+30	640	470
Liberian	400	$14⅛	14½	14½		20	14½
LL Lac	500	183	182	183	+2	208	170
Lorado	27885	123	118	120	+2	142	110
Louvict	106550	66	41	45	+7	65	30
Macassa	6683	235	220	225	—16	290	220
Macdon	14490	41	38	39	—2	64	36½
MacLeod	8533	90	86	86	—1	105	85
Madsen	14380	170	164	164	—7	222	160
Malartic	2418	81	75	75	—8	85	75
Man Bar	22107	25	23	23		35	20
Maneka MS	10875	13	13	13		19½	12
Marchant	7900	210	199	200	—17	250	199
Marcon	6600	8	7	7½	—½	13½	7
Martin	15000	45½	45	45	—2	67	45
Matach	8000	9½	9	9½	—1	15	9
Mattgmi	9391	$15	14⅛	14⅛	—½	20⅛	14⅛
Maybrun	16500	21	19	19	+½	35	17
McAdam	59300	85	81	82	—3	130	81
McIntyre	1283	$95	86	86½	—3⅛	104	86
McKen	35468	9½	9	9		10½	8
McWat	24500	50	45	47	—5	99	45
Mentor	7000	58	55	55	—4	84	52
Merrill	34500	123	114	116	+2	165	62
Meta Uran	35000	13	12	12	—1		
Metal Mine	7456	160	154	154	—2	182	150
Midrim	51450	44	41	42	+½	56	35
Min-Ore	9142	11	10	10	—1	13	9
Mt Wright	22150	40	36	37	—1	50	36
Multi-M	104497	247	220	225	—7	300	115
Nat Expl	25100	15	14	14	—1	19	15
Nealon	8215	11	10	10	—1	15½	9
New Ath	8000	25	25½	24		32	22
New Bid	20500	6	5	5½		11	4½
New Cal	30900	60	55	57	—3	87	55
Newconex	650	685	655	680	—20	840	655
Nconex W	14050	310	260	270	—5	410	260
N Goldvue	19000	7	6	6	—⅛	11	4
N Harri	22266	12⅛	12	12		31	12
N Hosco	265835	345	310	310		345	225
N Kelore	22000	10⅛	9⅛	9⅛	—1⅛	14	9
Newlund	24500	17	16	16	—1	25½	16
N Mylama	110600	30	26½	26½	—2⅛	32	21
Newnor	7500	11	10½	10½		23	10
N Senator	291420	48	43⅛	44½	—2⅛	62	16
New Taku	10500	42	38	40	+2	45	30
Nick Rim	21000	17	14	15½	+1	22½	13
Nisto	110500	24	21½	22½	—1⅛	26½	15
Norbeau	8200	132	125	125	—3	154	124
Nor Que R	22950	580	500	505	—78	635	440
Norgold	46000	16	15	15		20	13
Norlartic	9500	9	7½	7½	—½	10	7
Norlex	30600	20	16½	17	—2	30	15
Normetal	6508	460	440	460	+10	505	430
Norpax	66500	19½	16	18½	—½	21	13
N Bordu	22800	11	11	11		15	11
North Exp	5700	112	100	100	—10	168	90
N Coldstrm	8000	81	77	79	—2	117	77
N Rank	16200	40	36	37	—3	48	35½
N Rock	6600	30½	29	29	+1	40	27
Northcal	41020	42	35½	35½	—5½	49½	26
North Can	4000	155	145	150	—10	226	145
Northgte	39427	675	590	645	—20	920	620
Norsp A w	8400	60	58	58	—8	91	35
Nor Con rts	101900	3	½	½	—1½	6½	½
Nudul	9600	18	16½	16½	—1½	28	15
Obaska	33500	13	12	12	—1⅛	21½	11
O'Brien	12100	170	150	160	—2	190	100
Opemiska	44025	10	975	975	—5	11⅛	880
Orchan	7100	400	375	375	—15	545	375
Osisko	16500	40½	40	40	—5	58	39
Pamour	1300	184	183	183	—2	200	165
Paramaq	12000	11½	11	11		18	11
Patino	6019	10⅛	10⅛	10⅛	—⅛	12⅛	10
Pato	425	390	370	370	—10	470	360
Pax Int	48900	37	32	32	—2	50	28
Pce Expl	51200	25	23	23½	—2	39	21
Peerless	47080	12½	12	12		17	10
Pick Crow	17625	23	22	22		36	20
Pine Point	16850	$64½	59⅛	63½	+2½	74	54
Placer	5380	$26	24⅛	26	+1	29⅛	24½
Porc Pay	3000	15	14	14		31	13
Preston	11050	$13⅛	12½	13	—⅛	14⅛	10½
Probe	13300	32	30	31	—2	51	30
Purdex	21600	16	14	14½		18	12
Pyramid	31650	$13	11½	12⅛		13½	8⅛
QMI	1486	236	232	232	—3	290	222
Que Chib	2300	17	16½	17		23½	14
Que Lith	2800	350	325	340	—15	410	295
Que Man	57000	36½	27	28	—5½	51	21
Q Mattgmi	65973	19½	15	17½	+1	24½	14
Quemont	1210	$10⅛	10⅛	10½		11⅝	10¼
Quonto	14000	9	8	8	—½	13	8
Radiore	47200	75	70	71	—4	137	68
Rayrock	43100	144	132	137	—3	175	105
Reeves	400	235	220	220	—20	310	220
Renabie	300	190	190	190	+18	190	170
Rio Algom	31488	$23	21	22	—1	25⅛	19
Rix Athab	19000	29½	27	28	—2	40	22
Rockwin	15900	80	75	78	+1	87	65
Roman	21025	990	930	950	—10	11	740
Rowan Con	13500	9½	8½	9½	+½	11½	5½
Ryanor	29500	26	21½	22	—1	31	18
Salem	25900	22	21	22		30	16
San Ant	54900	14	10	12		20	4
Satellite	74225	28	24½	24½	—3½	91	24½
Sherritt	30390	565	550	565	+10	630	550
Sigma	200	535	535	535		565	53
Sil Eureka	4910	14	125	130	—20	200	115
Silverfield	5300	295	275	275	—10	385	270
Silvmaq	61600	38½	36	36	—1½	72	35
Sil Miller	17700	20½	18	18½	—1	30	18
Sil Stand	3600	125	115	118	—7	135	115
Siscoe	16700	260	243	257	+6	260	220
Stanrck	1973	180	148	148	—22	217	89
Starratt	7009	5	4½	5		7	4
Sud Cont	59000	30	27	28½	—½	36	24
Sullivan	7800	585	530	530	—45	640	525
Sunburst	1149	12	12	12	+½	17	10½
Teck Corp	18843	570	560	565		605	520
Texmont	69300	120	100	104	—12	135	92
Texore	4500	37	35½	35½	—1½	43	30
Tex-Sol	4500	31	30	30	—1	50	30
Thom L	7650	57	55	55	—2	80	40
Tombill	13500	125	112	123	+8	160	112
Torbrit	9900	100	85	87	—13	110	48
Tormont	15800	15½	14	14		24	14
Towag	500	12½	12½	12½		18	9
Tribag	30603	140	120	120	—17	345	90
Trin Chib	78500	12	10½	11½	+½	13	9
Tundra	500	73	73	73		90	60
U Asbestos	6985	330	325	330	—20	465	325
Un Buffad	88500	57	54	56	+3	94	50
UCL Mine	42500	14½	18	18	—2	27	17
Un Keno	8775	450	420	420	—30	c580	420
Un Macfie	31900	21	18½	20	+2	25½	16
Utd Porc	70200	14	13	14		21	13
Upp Can	9100	170	160	168	+5	179	150
Urban Q	5300	22	20	20	—1	39	18
Vespar	1000	27	27	27	—½	34	27
Wasmac	1100	142	135	135	—9	159	125
W Beaver	1000	16	15	15	—1½	20	13½
West Mines	13395	540	510	510	—25	615	510
W Surf I	770	13	11	12		15	11
White Star	127206	33	31	31½	—1½	48½	31
Wilco	48100	42	38	39	+2½	175	35
Willroy	73860	166	155	155	—21	209	155
Win Eld	4900	26	23	26	+1½	34	22
Windfall	20400	38	35	36		44	24
Wr Harg	1825	150	150	150		191	145
Yale Lead	42900	26	23½	23½	—2	28	13
Yk Bear	17200	267	250	254	—18	315	172
Young HG	2400	6	6	6		8	5
Yukon	93400	157	135	141	—2	165	65
Zenmac	32275	25½	34	35	—1	42½	32
Zulapa	15000	25	22	23	—1	33	22
HUILES							
Al Rex	2200	21	21	21		30	18½
Alminex	27645	415	395	400	—10	510	395
Am Leduc	441966	30½	24	28	+2	45	15
Anchor	7000	14	13	13	—1	17	13
Asamer	37400	400	365	390	+25	515	208
Banff	17129	$17½	14¼	15⅛	+⅜	19	775
Bralorne	500	69	69	69	—6	75	60
Calvert	18700	34	32	33	—1½	36	29
CX Pete	13658	294	270	278	—3	350	251
C Delhi	1350	260	250	260	—15	315	250
C Del rts	2000	60	60	60	—20	85	60
C Ex Gas	26008	355	295	330	+20	535	255
C High Cr	3375	45	35	45	+9	120	28
C Homstd	7400	255	220	240	—10	310	155
CLong II	13945	28	24	24	—4	32	17
C Sup Oil	7865	$21	19	20⅛	—⅛	24⅛	19⅛
Chieftan	2390	700	650	700	+75	13⅛	615
Cent Del	34300	$11	10⅛	10⅛		14⅛	10⅛
Charter	1000	350	335	340	—40	690	295
Com Pete	100	505	505	505		505	345
C East Cr	500	60	60	60	—4	75	60

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer	Net	1966 Haut	1966 Bas
C West P	4514	150	147	147	—3	170	129
C Gridoil	5633	470	450	460	+15	700	390
Dev Pal	170	206	206	206		210	103
Dome Pete	3205	$15⅛	15	15	—⅛	19⅛	15
Dynamic	122950	370	240	260	—10	490	127
Fargo	4578	340	310	340	+30	410	275
Fr Pete	5660	410	385	400	—15	485	370
Gr C O Sands	3408	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛	14⅛	10⅛
Gr Plains	2735	$12	11½	11⅛	—⅛	14	10⅛
Int Helium	497965	290	238	270	+25	290	124
Midcon	25600	67	61	61	—7	77	53
Mill City	155495	215	185	217	+20	269	80
Nat Pete	5000	248	237	237	—13	295	237
Nat Cont	6200	34	32	32	—2	39	32
N Davies	9000	20	20	20		29	20
N Am Gas	12000	42½	41	41	—1½	67	41
NC Oils	4700	420	400	400	—5	505	360
Northld	3500	10½	10	10½	—½	14½	9
Numac	19300	169	161	165		185	135
Numac wts	2800	43½	41	41	—1	49	31
Okalta	15000	18	17	18	—3	38	16
Palliser	2100	55	55	55		60	49
Permo	46900	27½	26	26	—1	49	24
Peruv	1000	195	195	195	—35	295	180
Petrol	27200	64	60	61	—2	90	60
Place Gas	168405	258	218	235	—9	295	146
Ponder	2900	45	42	42	—3	54	40
Prairie	24400	410	340	395	+75	410	320
Provo	40219	236	222	275	—8	305	222
Ranger	10000	220	210	212	—8	295	206
Ranger rts	39300	5½	3½	5		5½	3½
Scurr Rain	28411	$30	26⅛	29⅛	+1	33⅛	18½
Spooner	3195	168	158	162	+3	168	32
Triad	50067	231	210	218	—12	270	210
Union Oil	8091	$29	28	28	—1½	29½	22⅛
U Canso	30060	285	250	250	—11	415	250
Un Reef	5500	26	24½	25	—1	36	24½
Vandoo	8500	9½	8	9		17	4½
Wespac	3300	19	18	18	—1	28	14
Wesburne	8400	134	126	128	+2	145	110
W Decalta	24300	360	340	340	—20	465	340
W Dec wts	4485	180	170	170	—5	260	170
MARCHE ETRANGER							
Argus Cor	400	$13	12⅛	13	+⅛	15	12⅛
Bow Valley	1400	$17½	17½	17½		20⅛	17½
BC Forest	1700	$19⅛	19	19	—1½	24⅛	19
BC Telephone	50	$65	65	65	—11	76	65

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer	Net	1966 Haut	1966 Bas
Can Ind G O	100	$15	15	15		15⅛	12⅛
Clairtone	880	$12⅛	12½	12⅛	+1⅛	14⅛	5⅛
Falcon	140	$96½	96½	96½	—⅛	112½	96½
Inpre Pl	70	$81	81	81		88	81
Moore	50	$84	84	84	—1½	85½	70½
Que Nat Gas	100	$14⅛	14⅛	14⅛	—⅛	15⅛	13½
Royal Bk	101	$75½	75½	75½	—1	78½	75½
Shell Oil	200	$22	22	22	—⅛	24	20⅛
Salada F	100	$10½	10½	10½	—⅛	11	9⅛
Agnico	3200	170	165	169	+19	183	129
Aunor	200	350	350	350	—10	370	320
Anglo Am Mo	400	120	110	120		195	110
Acme	500	46	46	46		46	46
Bralorne	100	350	350	350	—10	480	300
Barnat	500	65	65	65	—1	66	65
Bunker H	1000	35	35	35	+2	35	33
Con Fer	3000	92	90	90	—10	105	90
Cdn Delhi	600	280	280	280	—20	310	275
Coin Lake	1000	44	44	44	—16	60	44
Cden Del Rio	200	$12	11⅛	12	—⅛	14⅛	11⅛
Coch Will	3500	505	480	480		670	480
Cons Mogul	200	370	370	370	—20	450	370
Cons Masher	900	115	103	103	—7	125	103
Coniagas	1000	80	75	80		80	75
Cowichan	3000	103	100	103	—3	130	97
Dickenson	1700	505	470	475	—30	595	460
Dynamic	500	295	295	295	—5	540	140
Discovery	800	210	203	203	—7	275	203
Deerhorn	18800	35	28	29	—5	46	28
East Sul	200	875	875	875	—25	10	875
Hud Bay Mng	100	$80⅛	80⅛	80⅛		80⅛	80⅛
Int Bibis	400	90	85	90	+5	230	85
Iso Mines	900	178	178	178	—17	210	178
Int Helium	12200	305	250	305	+74	305	140
Iron Bay	700	255	255	255		255	255
Kon Kotia	1400	450	435	450	+20	500	40
Lorado	1300	120	118	118	—7	160	118
Leitch	1000	575	540	540	—10	690	525
Lake Duf	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+1⅛	15	12
Langis 5	4500	44	38	38	—8	49	31
L L Lac	200	190	190	190	—10	210	190
Multi-Min	1800	250	228	247	+2	335	125
Mill City	2100	220	200	220	—5	300	105
Madsen Red	3400	200	170	175	—25	253	170
Macassa	900	265	235	235	—25	300	235
Martin Mc	2000	51	50	51	—5	69	50
North Rank	1000	44	44	44	—5	56	28

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Northgate	1100	725	665	665	—160	950	666
Northcal	1500	47	47	47	+5	50	56
Opemiska	1600	11	10⅛	10½		11⅛	970
O'Brien	600	185	180	180	—30	230	140
Okalta	1500	24	20	20	+3	24	17
Pine Point	100	$63	63	63	—2	75	63
Provo	100	239	239	239	—1	340	229
Place	2000	285	240	285	+35	325	165
Permo	1000	28	28	28	—4	41	28
Que Chib	600	16	16	16	—6	24	16
Quemont	100	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛	12⅛	10⅛
S'scoe	10650	310	276	300	+18	310	224
Steep Rock	1310	640	610	610	—25	770	610
Sherritt	115	565	565	565		670	565
Spooner	7000	185	165	166	+1	190	42
Sigma	100	600	600	600	—10	625	600
Trick	200	570	565	565	—33	650	530
Utd Keno	900	525	475	475	—55	600	460
Upper Can	1000	180	165	170	—10	195	151
West Dec	500	360	360	360	—45	500	350
Willroy	6000	175	158	175	—20	230	158
Westburne	100	133	133	133	—7	140	123
Yukon C	500	150	140	140	+65	150	75

VIREMENT TOTAL:
Au cours de cette semaine: 14,692,496
Au cours de la semaine dernière: 19,010,655
Du debut de l'annee a ce jour: 511,076,048

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
INDUSTRIELS							
Mass F	90480	$37	33⅛	34⅞	+⅞	37	29⅛
Alcan Al	88582	$41½	38⅞	38¾	—2½	47½	33⅛
Cdn Gas O	79691	$14⅛	13⅜	13⅝	—⅛	15⅛	13⅞
Int Stl P	78045	$7½	6⅞	6⅞	+⅛	7⅞	5½
Bell Tel	71669	$52⅞	50⅛	51	—2	61	50¼
HUILES							
Int Helium	497965	290	238	270	+25	290	124
Am Leduc	441966	30½	24	28	+2	45	15
Spooner	263195	168	158	162	+3	168	32
Place	168405	258	218	235	—9	295	146
Mill Cl vt	155495	215	185	217	+20	269	80
MINES							
Cam Mine	718173	83	62	66	—6	100	35½
C Halli	348514	131	112	126	+7	170	48
N Senator	291420	48	43½	44½	—2½	62	16
N Hosco	265835	345	310	310		345	225

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 10 mai 1966

Prix des oeufs

	A Ex-Gr	A Gr	A Moy	A Petits	A Pee-Wee	B	C
AUX PRODUCTEURS:							
St-Félix de Valois	50	46	45	37	8	33	28
Trois-Rivières	49	47	46	38	—	37	32
Victoriaville	51	49	47	38	15	35	29
AUX DETAILLANTS:							
Montréal	58.4	56.2	54.3	48.7	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS:							
Montréal	65-75	63-73	60-69	55-59	—	—	—

Prix des volailles

VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR

Poulets à griller et à frire	moins de 5 lb	21	
Poulets	5 livres et moins de 6	22½	
	6 livres et moins de 7	26	
	7 livres et plus	31-32	
Poules	moins de 5 livres	11-12	
	5 livres et moins de 6	16	6 et moins de 7 : 21
	7 et plus	23	
	moins de 12 livres	25½	
Jeunes dindons	12 livres et moins de 20		
	20 livres et plus		
	moins de 20 livres		
Adulte dindons	20 livres et plus		
Oies			
Canards			

EVISCEREES, EN VRAC
Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace)	moins de 4 livres	34-35	
Poulets	4 livres et moins de 5	43-45	
	5 livres et moins de 6	52-54	
	6 livres et plus	54-58	
Poules	moins de 4 livres	32-34	
	4 livres et moins de 5	38-41	5 et moins 6 : 40-43
	6 et plus	42-44	
Jeunes dindon	moins de 10 livres	40-41	
	10 livres et moins de 16		
	16 livres et plus		
Adultes dindons	moins de 16 livres		
	16 livres et plus		
Canards			
Oies			

Commentaires sur le marché

OEUFS — Les arrivages d'oeufs ont augmenté au cours de la semaine et des expéditions ont été offertes à des prix plus bas des provinces de l'Ouest et des Etats-Unis. Quelques voyages d'oeufs, surtout des A-Moyens et A-Petits ont été importés des Etats-Unis. La vente aux détaillants a été stables.

VOLAILLES — La demande pour le poulet à griller a été bonne et le marché de la poule et du poulet vivant stable. Les arrivages furent suffisants. Le prix du dindon à griller a aussi baissé au cours de la semaine.

NOE HENAULT
Surveillant régional.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

INDUSTRIELS Volume		Dernière Vente	chgmt de la sem.	MINES & PETROLES Volume		Dernière Vente	chgmt de la sem.
96 395	Cdn. Brew.	7	——	952 675	Wisconsin	.54	+.09
31 247	Massey	34⅞	+⅞	395 200	New West Amulet	.10	+.01
60 404	Alcan	38¾	——	315 400	Equity Expl.	.70	+.06
60 310	Brinco	5⅞	——	160 063	Native Min.	17½	—.01½
45 555	Alliance A	1.65	—.45	159 100	Western Tin	.70	—.04
29 374	Bell	51	—1⅞	153 200	James Bay	.32	+.09
25 546	Inspiration	1.95	—.15	153 100	Silver Summit	25½	—.02½
17 977	Kodiak Pete	2.50	—.20	141 000	Chipman	.22	—.02
15 610	Domlar	18	—⅞	140 400	West Hill	.53	—.06
15 185	Hawker Sid.	4.50	—.45	133 600	Royal Amer P. B	2.04	+.35

LOUEZ une auto!
Connaissez-vous les avantages à louer une automobile ?
Pour informations
GOYETTE INC.
Contrat de 12 ou 24 mois
Nous achetons et payons votre automobile comptant
Téléphone : 658-8723 — 861-0181
Distributeur de :
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
769-3871

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice Samson, O.B.E. C.A. · Léon Côté, C.A. · Hensley Bourgouin, C.A. · Percy Auger, C.A. · Marcel Imbeau, C.A. · Vianney Forget, C.A. · Adrien Côté, C.A. · Pierre Barry, C.A. · Martine Gauthier, C.A. · Réal Auger, C.A. · Roland Frenette, C.A. · Robert Ladouceur, C.A. · Denis Schmouth, C.A. · Emile Fortin, C.A. · Jean Pilon, C.A. · Pierre Vermette, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A. · Jean Lacroix, C.A. · Dollard Huot, C.A. · Albert Garneau, C.A. · Benoit Sylvain, C.A. · Dennis Bell, C.A. · Raymond Couillard, C.A. · Marcel Ducharme, C.A. · Jean-Paul Royer, C.A. · Emile Vallette, C.A. · Gilles Lévesque, C.A. · Pierre Pharand, C.A. · Emilien Gauthier, C.A. · Jean-Guy Denis, C.A. · Roger Gélinas, C.A. · Gilles Beauvais, C.A.
E.H. Knight, C.A. · Lionel Roussin, C.A. · Raymond Fortier, C.A. · Clément Primeau, C.A. · Pierre Lesage, C.A. · Pierre Chouinard, C.A. · Gilles Trahan, C.A. · Marcel Mercier, C.A. · Pierre David, C.A. · Robert Garidey, C.A. · Jean-P. Barbeau, C.A. · Roland Truchon, C.A. · Roland Lévesque, C.A. · Jean Favreau, C.A. · André Lesage, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A. · Paul Gauthier, C.A.
Conseils : M. Charité, C.A. A.-E. Beauvais, D.S.C., C.A. G. Marceau, C.A.
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
360, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691

Obligations canadiennes

OBLIGATIONS DU CANADA			Offre	Dem.
Perpetuals	3	1965	72	74
Dec. 15	4½	1966	99¼	99¾
Juin 15	2¾	1968	96	96½
Juin 1	3¾	1976	82½	83½
Sept. 1	4¼	1972	92¼	93
Oct. 1	5½	1969	100	100⅛
Oct. 1	5½	1975	98½	99¼
Sept. 1	4½	1983	87	87⅞
Mai 1	5¼	1990	94¼	95
Avril 1	4	1967	98½	99¼
Juillet 1	5	1970	97⅛	98½
Aout 1	5½	1980	97½	98½
C.N.R. Dec. 15	5½	1971	100	100⅛
C.N.R. Avril 1	4½	1967	99	99⅛
C.N.R. Jan. 1	3¾	1985	100	101
C.N.R. Fev. 1	4	1981	82½	83½
C.N.R. Oct. 1	5	1987	90¼	91½
OBLIGATIONS PROVINCIALES				
A.M.F.C. Juin 15	5¼	1987	92	93
B.C. Elect. Jan. 2	3¼	1967	98¼	98¾
B.C. Elect Mars 1	5½	1989	93¼	94½
B.C. Elect. Avril 1	5¾	1977	97½	98½
Man. Hyd Mars 1	5¼	1988	91	92
N.B. Juillet 15	3¼	1989	92¼	93¼
Newfnd Juin 1	5¼	1985	89	90
N. Scotia Mai 1	5¼	1985	91¾	92¾
Ontario Dec. 15	3	1970	95½	96½
Ontario Fev. 1	5¼	1985	92½	93½
Ontario Aout 15	5½	1985	95¼	96¼
Ont. Hy. Fev. 1	5¼	1985	92½	93½
Quebec Avril 1	5½	1990	91½	92½
Quebec Juin 1	3	1969	91½	92½
Quebec Dec. 15	5½	1987	89½	90½
Que. Hyd Mai 1	3¼	1974	81¾	82¾
Que. Hyd. Juin 1	3¼	1988	91¾	92¾
Que. Hyd. Fev. 15	5	1995	84½	85½
Sask. Dec. 5	5½	1985	94¼	95¼
OBLIGATIONS MUNICIPALES				
City Mtl. Juin 1	5¼	1989	92½	93½
C. Ham. Juin 15	5¼	1977	91¼	92¼
City Van. Dec. 15	5½	1980	92½	93½
Met. Tor Juin 15	5½	1985	94	95
OBLIGATIONS CONVERTIBLES				
Abitibi P & P	4½	1966	99½	102
Brazilian Tract.	4½	1971	90	93
Cdn Utilities	5¾	1977	140	135
Cdn. Petrofina	4	1972	88	90
Inland Nat. Gas	5½	1977	90	93
Loblaw	4¾	1976	160	—
Lob Lease Pro	5½	1973	99½	101
Pac. Pete	5	1977	96	—
Simpson's	5½	1979	133	—
Simpson's	5	1976	207	—
Triad	4¾	1971	90	[illegible]
T.C. Pipe Line	5	1988	130	135
T.C. Pipe Line	5	1989	117	—
Utd. Town El.	6½	1981	117	—
W'coast x-coupon	5½	1988	110	112
OBLIGATIONS INDUSTRIELLES				
Algoma Steel	5¼	1978	91	93
Abitibi	6¼	1977	100	102
Alum. of Can.	4½	1973	90½	91½
B.P. Tanker	6¼	1985	99½	100½
B.A. Oil	3½	1977	91	93
Can Cement	3¾	1975	84	86
C.B. Alum.	5¾	1980	95	96
C-I-L	5¾	1977	96½	97½
C.P.R.	5	1983	87½	89
Credit Foncier	5¾	1985	91	93
Dom. Stores	5½	1976	95	96
Dom. Steel	6	1985	90	92
Domtar	5⅛	1990	91	92
Eaton Acc.	5¾	1985	94	95
Imperial Oil	3	1969	91	93
Indus. Accept.	6½	1982	98	100
Roy Tr. Mtg.	6	1975	98¾	99½
Roy Nat	6½	1981	98½	99
Shell Oil	5⅞	1977	98	100
St. Law. Corp.	5	1978	90	91
Simpson's	4½	1973	93	95
Traders Fin.	5¾	1985	85	87
Weston Geo	5½	1982	91	93
Woodwards	5¾	1985	95	96
UTILITES PUBLIQUES				
Ang. Cdn. Tel.	6	1983	96	98
Alta Gas Trunk	5¾	1985	95	97
Bell Telehone	5½	1982	94	96
Bell Telephone	3¾	1979	79	81
Bell Telephone	5¾	1984	96½	98½
Bell Telephone	6¼	1978	100½	102½
Bowater Power	3¾	1980	79½	81½
Brazilian	4¾	1970	93	—
B.C. Telephone	5¾	1986	95	97
Calgary Power	5¾	1982	96	—
Cdn. Elect	3	1968	95	—
Cdn. West N. Gas	5⅝	1982	94	—
Consumer Gas	5¾	1984	94	—
Consumer Gas	5	1978	89	91
Gt. Lakes Pwr	5¾	1977	95	97
Lakeland Nat. Gas	6	1982	92	95
Maritime Elect.	5¼	1983	94½	—
Nfld. Lt & Pr	5½	1978	92½	94½
Nor. Ont. N Gas	5¾	1982	93	96
Northwestern Ut.	5¾	1988	95	—
Northern Tel	5¾	1983	95	—
Que. Nat. Gas	5¾	1985	89	91
Que. Nat. Gas	6	1988	92	94
Que. Telephone	5¾	1983	92½	—
T.C. Pipeline	5.85	1987	92	94
Union Gas	5½	1977	93½	95½
IMMEUBLES				
Brant. Coach Real	6	1978	94	
Eaton's Realty		3½	94	96
Eaton's Realty 5		1978	89	91
Loblaw's Pro	5½	1983	92	
Steinberg's Prop	6	1984	95⅛	97⅛

Stocks d'or

Le stock d'or des Etats-Unis a diminué de 100 millions de dollars au cours de la semaine arrêtée au 11 mai et s'est réduit à cette date à 13.534 millions de dollars, indique la banque de la réserve fédérale de New York. L'encaisse métallique des Etats-Unis a ainsi diminué de 200 millions de dollars depuis le début de l'année et se trouve au niveau le plus bas depuis 1938.

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
Commandes executées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

· Dépôts
· Services de Fiduciaire
· Achat et Vente d'entreprises · Immeuble
CF NA
· Financements Corporatifs
· Placements d'Emprunts
· Fonds du Canada et des États-Unis.
COMPAGNIE DE FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE
41e ÉTAGE, PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL • 71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, QUÉ.
878-9521 692-0673

Nouvelle émission
$12,000,000
Dominion Bridge Company, Limited
Obligations à 6½%, à fonds d'amortissement, série A
Datées du 15 avril, 1966 Échéant le 15 avril, 1986
Cette émission a été placée de gré à gré.
Wood Gundy Valeurs Limitée

SPORT-MINUTE

L'Afrique du Sud s'est qualifiée pour les demi- finales de la coupe Davis grâce à ses trois victoires sur la Hollande. On sait que les représentant du Canada ont été éliminés par ceux de la France qui leur étaient supérieurs. Ceux-ci rencontreront en demi-finale, les porte-couleurs de la Tchecoslovaquie qui ont vaincu ceux d'Israël.

Les duos Feldesman-Irubin, des Etats-Unis, et Mmes Juan-Durran, de Grande-Bretagne, sont les nouveaux champions mondiaux du jeu de bridge. — Les Etats-Unis mènent par 2 à 0 sur l'Allemagne-Ouest et se sont déjà assurés la victoire finale de la coupe féminine de la Fédération internationale de Tennis. — Everton a remporté la coupe d'Angleterre de football en battant Sheffield par 3 buts à 2 dans une rencontre qui a eu lieu devant 100,000 spectateurs, à Londres.

L'Australien Jack Brabham, sur "Repco-Brabham" à moteur Oldsmobile de suit cylindres, a remporté l'International Trophy, épreuve pour voitures de formule UN, organisée par le British Racing Driver's Club, à Silverstone. — Le joueur de défense Mario Mariani a signé son contrat avec les Blue Bombers de Winnipeg de la Conférence de l'Ouest de football.— D'autre par, la direction des Stampeders de Calgary a annoncé la signature du contrat du Canadien Bob Howes. — Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, a célébré son 72e anniversaire de naissance à la piste Mohawk en regardant Eagle Ambro courir le mille en 2.04 2-5 et gagner la sixième course.

Les vainqueurs des combats de championnat de la Canadian Amateur Boxing and British Empire ont été : Frank Scott, de Vancouver, 119 livres; Jimmy MacMillan, de Vancouver, 125 livres; Wally Johnston, de Calgary, 132 livres; Fred Fuller, de Vancouver, 139 livres et Dick Findlay, de Vancouver. Au championnat du monde de "rink hockey" à Sao Paulo, le Portugal a battu la Grande-Bretagne par 11 buts à 1; le Chili et l'Argentine ont fait match nul, 1 à 1. L'Italien Nicola Pietrangeli a remporté le tournoi international de tennis "Villa d'Este" qui s'est disputé à Come, en battant l'Australien Bill Bowery par 6-3 et 6-4. M. Hoppener, directeur exécutif de l'Association canadienne olympique, a annoncé que Montréal avait été choisie pour être le site d'escrime, en 1967. Une foule en furie qui avait souhaité la bienvenue, à l'équipe victorieuse de soccer Everton de Liverpool, gagnants de la coupe de l'Association anglaise de football, a provoqué une bagarre générale au cours de laquelle pas moins de 400 personnes ont été blessées. Samedi prochain, en la salle de l'aréna Roussin de Pointe-aux-Trembles, Bernard Parent, le sympathique gardien de buts des Bruins de Boston, sera fêté par un grand nombre de ses admirateurs. A l'approche d'une saison qui s'annonce très active, le président de l'Association de soccer mineur du Québec, M. Jean-Guy Bédard, a décidé de convoquer une assemblée générale d'information qui aura lieu ce soir, au local de l'Association, rue Bagg.

La coupe Memorial va aux Oil Kings

TORONTO — Les Oil Kings d'Edmonton ont surclassé les Generals d'Oshawa 2-1 hier après-midi, s'assurant ainsi la coupe Memorial, emblème du championnat canadien de hockey junior. C'était le deuxième triomphe des Oil Kings en trois ans même s'ils ont participé à la finale canadienne au cours des sept dernières années.

Ils avaient vaincu les Flyers de Niagara Falls à Edmonton en 1963.

C'est également la première fois qu'une équipe de l'Ouest remporte le championnat dans l'Est depuis que les Bruins de Port Arthur ont réussi l'exploit en 1948.

Toutefois, l'Est continue de dominer dans la finale canadienne avec 28 gains contre 20 depuis l'inauguration de cette compétition en 1919.

Les Oil Kings avaient pris l'avance de 3-2 dans la série samedi soir en écrasant les Generals 7-4. Ces derniers, qui en étaient à leur première finale nationale depuis 22 ans, ont réalisé qu'ils ne pouvaient l'emporter en l'absence de leur as Bobby Orr, blessé à l'aîne depuis le début de la série finale.

D'autre part, l'acquisition de trois joueurs des finalistes de l'Ouest, les Bruins d'Estevan, s'est avérée très importante dans l'issue de la série.

En effet, les Bruins Ted Hodgson et Jim Harrison ont compté les buts des vainqueurs hier.

Billy Heindl avait donné une avance de 1-0 aux Generals lors d'un jeu de puissance dans la première période.

L'arbitre Frank Daigneault a imposé 14 punitions, dont une majeure et une mauvaise conduite à Doug Barrie, du Edmonton, dans la 2e reprise.

Lloyd Pollock, second vice-président de la CAHA, a présenté le trophée aux vainqueurs après le match.

Vestiaires

Les deux équipes convenaient après la joute que le gardien Don McLeod, des Oil Kings, s'était avéré la différence dans le résultat final de la série.

Son pilote Ray Kinasewich et son gérant iBll Hunter le proclamaient "le meilleur gardien junior au pays". Le jeune cerbère, qui en était à sa dernière joute chez les juniors, s'est ainsi vengé des critiques de ses patrons, qui avaient prétendu qu'il avait "succombé sous la tension" au cours des trois premières joutes de la série.

Le pilote Bep Guidolin, des Generals, a déclaré: "Ils doivent leur succès au gardien qui aurait succombé à la tension. Je me demande ce qu'ils disent à son sujet maintenant."

Le gérant Wren Blair, des Generals, est allé féliciter les vainqueurs dans leur vestiaire après la partie.

Guidolin n'était pas trop découragé même si son équipe avait encaissé "quatre durs revers dans la série", car il ne perdra que trois joueurs l'an prochain. Il croit donc que cette année d'expérience leur servira beaucoup l'an prochain.

Sans vouloir présenter des excuses, Guidolin a souligné que son équipe avait été victime de blessures, notamment son as Bobby Orr, en plus du gardien Ian Young, qui a dû se faire geler une main pour jouer hier, de Brian Morenz, absent pendant la série en raison d'une blessure à la tête, et Paul Cadieux, blessé dans la dernière joute.

Pour leur part, les Kings plusp esants s'en sont tirés indemnes.

Golden Blend remporte sa 3ième victoire consécutive

L'ambleur Golden Blend n'a déçu personne, samedi soir, au Parc Richelieu, où il a remporté sa troisième victoire en trois départs cette année. Golden Blend a réalisé une solide performance en 2:03 devant 11,598 amateurs, la plus forte assistance de la saison au Parc Richelieu. Golden Blend en était à sa dernière présence au Bout-de-l'Ile pour un certain temps alors qu'il doit se rendre à la piste Roosevelt participer à l'Amble Commodore contre Romeo Hanover, Overcall et les autres bons trois ans en Amérique du Nord.

Golden Blend a battu J.J. Wann par une longueur et quart, tandis que Ack Ack a fini troisième. C'était la troisième victoire d'affilée de Golden Blend et sa 14e en 18 courses en deux saisons. Il appartient à Nick DeAngelis, de l'écurie Del Rosa. Fort populaire auprès du public parieur, Golden Blend a payé 2.50 - 2.40 - 2.10. Claude Pelletier le pilotait.

-o-

La finale du Trot Projectile sera présentée ce soir pour la 5e année. L'enjeu sera de $11.202 et les connaisseurs s'attendent à la finale la plus enlevante de cette série. On sait que les participants sont les huit trotteurs qui ont accumulé le plus d'argent en bourses depuis le début de la série à la fin d'avril. Un seul cheval a gagné trois divisions. Il s'agit de Flemington's Riddell de l'Ecurie Two Brothers. Le peloton comprend Coronado Hanover, Mr. Parish, Potomac Lass, Speedy Man, Jonairo, Spee Du et Avalon Van Box.

-o-

Miss Speedster, de l'écurie de Roger White, a connu une dure course, hier après-midi, devant 10,599 amateurs, mais elle a quand même réussi à remporter sa troisième victoire en 4 départs au Richelieu. C'est Van Counsel, confié à André Boucher qui a découpé le mille et qui est venu bien près de résister à la poussée finale de White et de sa protégée. Mais en dépit d'un mille complet à l'extérieur, la jument de 5 ans appartenant à Montague Israel et Eddie Woloz a remporté sa 3e victoire de la jeune saison et porté son total de gains à $9.100 pour l'année en cours. Van Counsel a fini deuxième et Van's First troisième alors que quatre chevaux ont croisé le fil presque simultanément dans une fin de course enlevante.

Le mille le plus rapide de la journée d'hier a été réussi par Le Montrealer, piloté par François Leboeuf. Il a couvert le mille en 2:04.2, battant Coppersmith et Cloverland Direct.

Paul Grenier, peu chanceux cette année, a causé une forte surprise dans la 4e course, alors que son trotteur Lona Springwood a profité du manque de Byhalia Dean au fil. Il a été placé premier par les juges et il a payé $61.10 pour fins de paris.

DANS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO

Roger Penske prendra le volant de la "Sunoco Special"

La Sun Oil Company et Roger Penske ont conclu un accord pour disputer, cette année, dans le Québec et l'Ontario, les Coupes "International" et "American - Canadian Challenge" avec un prototype de course grand sport.

La voiture de base sera la Lola T-70 Mark II, alimentée par du Sunoco 260.

Sous le nom de "Sunoco Special" elle portera les couleurs bleu et jaune de la Sun Oil Company.

Cette voiture fera ses débuts le 29 mai prochain sur le circuit International de 200 milles à Saint-Jovite, près du Mont-Tremblant. Son pilote sera vraisemblablement Mark Donahue, l'un des meilleurs coureurs sur ce contient. Il s'est classé deuxième au Grand Prix de Sebring, course de 12 heures, et troisième à Daytona, dans l'épreuve de 24 heures "Continental".

L'entretien mécanique de la "Sunoco Special" a été confié à Karl Kainhofer et Bill Scott.

Equipée d'un moteur Chevrolet de 427 pouces cubes qui développe plus de 500 h.p., cette voiture est cencée atteindre des vitesses supérieures à 200 m-h.

Sunoco 260 — le meilleur des mélanges sur commande de Sunoco a alimenté la Corvette Stingray avec laquelle Penske a facilement triomphé, en Grand Tourisme, à Daytona et à Sebring, au début de cette année.

Ce faisant, la Sun Limitée ne se lance pas dans les courses et n'envisage pas pour l'instant de fournir du carburant à grande échelle pour ce genre de compétitions.

"Nous sommes bien heureux de pouvoir alimenter les voitures pilotées par Penske," a déclaré M. Francis F. Palmer, vice-président de la Sun Limitée. "Nous avançons encore à tâtons dans ce domaine, mais nous sommes enchantés des succès remportés par Penske, car ils confirment ce que nous proclamons au sujet de Sunoco 260 — c'est le plus puissant carburant mis en vente dans les stations-service".

Sur le circuit de 3.81 milles de Daytona, la Corvette de Sun-Penske a réalisé une moyenne de 91.6 m/h durant l'épreuve de 24 heures. Elle a fini avec 27 tours d'avance sur sa plus proche concurrente GT et avec 48 tours sur celle qui s'est classée en troisième position.

A Sebring, la même voiture a parcouru les 5.2 milles à une moyenne de 87.1 m/h pour terminer 4 tours avant la deuxième [illegible] la troisième.

Deux boxeurs montréalais aux jeux de l'Empire

CALGARY. — Quatre boxeurs de Vancouver feront parti de l'équipe canadienne de huit hommes qui participera aux jeux de l'Empire à la Jamaïque en août.

Il s'agit de Frank Scott, 122 livres, Jim MacMillan, 119 livres, Fred Fuller, 132 livres, et Dick Findlay, 139 livres.

Le comité de sélection s'est réuni à Calgary samedi soir, à la suite de la tenue des championnats canadiens en vue des jeux de l'Empire.

Le comité a également choisi Wally Johnston, de Calgary, 125 livres; Art Jones, de Montréal, 147 livres; Don Paduano, de Montréal, 165 livres; Heinz Koppe, de Toronto, 178 livres.

Par contre, on a ignoré Ray Kahanyshyn, de l'Alberta, 156 livres, et le poids lourd Earl McCleary, de Calgary, sous prétexte qu'ils n'avaient pas assez d'expérience pour prendre part aux jeux.

Johnston a tracé la voie des trois champions de l'Alberta en triomphant dans la classe de 125 livres tandis que M. Cleary l'emportait chez les poids lourds et Kahanyshyn, dans la catégorie des 156 livres.

Jones a enregistré le seul K.O. dans les 10 finales en envoyant Kid Koller, de la C.-B., trois fois au plancher dans le deuxième round avant l'arrêt du match.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
San Francisco 1 New York 6
Houston 2 Philadelphie 5
Los Angeles 3 Pittsburgh 1
Cincinnati 9 Chicago 2
Atlanta 3 St-Louis 5

LIGUE AMERICAINE
Boston 4 Californie 3
New York 5 Kansas City 2
Washington 2 Minnesota 6
Chicago 6 Détroit 8
Baltimore 1-1 Cleveland 0-2

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
San Francisco 4 New York 11
Houston 6 Philadelphie 5
Los Angeles 4 Pittsburgh 1
Cincinnati 2 Chicago 1
Atlanta 3 St-Louis 0

LIGUE AMERICAINE
Boston 4 Californie 6
New York 2 Kansas City 4
Washington 5 Minnesota 4
Chicago 13 Détroit 3
Baltimore 1 Cleveland 2

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Aucune partie

LIGUE AMERICAINE
Washington à Minnesota

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Mov.	Diff.
San Francisco	22	9	.710	—
Houston	18	12	.600	3½
Los Angeles	17	14	.548	5
Pittsburgh	15	13	.536	5½
Philadelphie	13	13	.500	6½
New York	11	12	.478	7
Atlanta	15	18	.455	8
Cincinnati	12	15	.444	8
St.Louis	12	15	.444	8
Chicago	6	20	.231	13½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Mov.	Diff.
Cleveland	17	5	.773	—
Baltimore	16	8	.667	2
Detroit	15	10	.600	3½
Californie	16	11	.593	3½
Chicago	14	10	.583	4
Minnesota	11	11	.500	6
Washington	10	13	.500	8½
Kansas City	9	16	.360	9½
New York	8	18	.308	11
Boston	7	19	.269	12

New York 5
Kansas City 2

Première joute:
New York 000 120 101—5 13 1
Kansas City 100 000 001—2 5 0
Downing, Ramos (9) et Howard; Sheldon, Monteagudo (6), Dixon (9) et Suarez.
G-Downing (2-3) P-Sheldon (2-4)

Minnesota 6
Washington 2

Washington 100 100 000—2 5 0
Minnesota 010 300 20x—6 11 0
McCormick, Humphreys (4), Hannan (5), Cox (8) et Casanova; Perry et Battey.
G-Perry (1-0) P-McCormick (2-3)
Circuits:
Minnesota — Allison (3), Versailles (2)

Cleveland 2
Baltimore 1

Deuxième joute :
Baltimore 000 100 000—1 8 0
Cleveland 001 001 00x—2 7 0
McNally et Etchebarren; Stange et Crandall.
G-Stange (1-0) P-McNally (3-1)
Circuit:
Baltimore — F. Robinson (8)

Détroit 8
Chicago 6

Chicago 030 010 200—6 9 3
Détroit 300 003 20x—8 14 0
Johns, Howard (3), Lamabe (4), Fisher (6) et Romano, Martin (6); Aguirre, Sparma (2), Gladding (7) Sherry (7) et Freehan.
G-Sherry (2-0) P-Fisher (1-2)
Circuits:
Chicago — Skowron (1), Robinson (2), Freese (2)

Californie 5
Boston 4

Première joute:
Boston 000 000 301—4 9 0
Californie 000 200 30x—5 7 0
Stigman, Brandon (7), Sanders (7) et Tillman; Newman, Lee (7), Burdette (8) et Rodgers.
G-Lee (2-1) P-Brandon (0-2)
Circuits:
Californie — Adcock (3), Kirkpatrick (2)

Los Angeles 3
Pittsburgh 1

Los Angeles 000 110 001—3 9 1
Pittsburgh 000 001 000—1 6 1
Sutton, Regan (8) et Roseboro; Cardwell, Purkey (8) et Pagliaroni
G-Sutton (5-3) P.Cardwell (0-3)

St-Louis 5
Atlanta 3

Atlanta 010 002 000—3 9 2
St-Louis 202 100 00x—5 8 0
Cloninger, Carroll (4) Fisher (6) Olivo (7) et Torre; Mahaffey, Hoerner (6) Briles (7) et McCarver.
G-Mahaffey (1-1) P-Cloninger (3-4)

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mai, 1966 à LA BANQUE TORONTO - DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à INDUSTRIAL CONTAINERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ième jour de mai, 1966, sous le no 1910261.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mai, 1966 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ARSHINOFF & CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ième jour de mai, 1966, sous le no 1910263.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571-d du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures de Brault & Bouthillier Ltée ayant sa place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de BANQUE CANADIENNE NATIONALE, en date du 5 août 1965, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 11 mai 1966, sous le no 1910820.
Montréal, 12 mai 1966.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 12ème jour de mai 1966, sous le no 1911026 il a été enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par International Hide Co. Ltd. à la BANQUE DE NOVA SCOTIA, une banque canadienne à charte, de l'universalité de créances et comptes de livres actuels ou futurs dudit International Hide Co. Ltd.
Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil de la province de Québec.
Ce 12ieme jour de mai 1966.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

VILLE DE ST-BRUNO
COMTE CHAMBLY

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 3 heures p.m., le 6 juin 1966, pour la construction de services municipaux dans diverses rues de la municipalité

Le projet comprend la fourniture des matériaux, la main-d'oeuvre, la machinerie nécessaire pour la mise en forme, l'empierrement, le pavage, les bordures et les trottoirs nécessaires à la finition de plusieurs rues de la municipalité.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, St-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une Banque Canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GASTON MARTINEAU, ing.,
Gérant,
Hôtel de ville,
1585 rue Montarville,
St-Bruno de Montarville
Québec

CITE DE WESTMOUNT

SOUMISSIONS

Améliorations du parc de Westmount

Des soumissions scellées seront acceptées au bureau du greffier, Hôtel de Ville, 4333 rue Sherbrooke, Westmount 6, Québec, jusqu'à midi vendredi le 27 mai 1966 pour la démolition du groupe 8 des propriétés expropriées de la zone de la rue Ste-Catherine.

Les formules de soumissions et devis peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur civil, Hôtel de Ville, 4333 rue Sherbrooke, Westmount 6, Québec.

Un dépôt de dix dollars ($10.) est requis afin de défrayer le coût des devis et de tous les autres documents relatifs aux soumissions, ledit dépôt sera remis sur retour des documents en bonnes conditions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R. B. SEAMAN,
Greffier

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA - 66 - 11094

pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
Le mardi 31 mai 1966

FOURNITURE DE "NEUF (9) BATIMENTS PREFABRIQUES EN ACIER"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h 45 à l'endroit suivant:
Direction des Contrats,
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.
Un dépôt de quinze mille dollars ($15,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 12 mai 1966

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 710-331

RITA GUILBAULT, épouse judiciairement séparée de biens de Pierre Lapello,
demanderesse,
— vs —
PIERRE LAPELLO, chauffeur, aujourd'hui de domicile résidence et lieu de travail inconnus,
défendeur,
— et —
LE MINISTERE DE LA JUSTICE DE LA PROVINCE DE QUEBEC,
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à PIERRE LAPELLO de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 12ème jour de mai 1966.
Député-protonotaire,
RAYMOND PILON.
ALBAN FLAMAND, C.R.,
Avocat,
1195 rue Berri,
Montréal.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 709-991

MICHELINE LELIEVRE, épouse contractuellement séparée de biens de JEAN-GUY GOYER, du 2750-30e rue, dans la municipalité de Laval-ouest, district de Montréal,
demanderesse,
— vs —
JEAN-GUY GOYER, ayant domicile et résidence au 2750-30e rue, dans la municipalité de Laval-Ouest, district de Montréal,
défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JEAN-GUY GOYER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 11ème jour de mai 1966.
Député-protonotaire,
RAYMOND PILON.
RAYMOND CLOUTIER,
Avocat,
4139 rue Amiens, Ch. 104,
Edifice de la Banque d'Epargne,
Montréal.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 711-310

DAME VEUVE LUCIE SAMSON BLANCHET, domiciliée et résidant au 470 avenue Laurier, à Québec dit district,
demanderesse,
— vs —
CLAUDE FORTIER, médecin, domicilié et résidant au 8775 de la rue Berri, à Montréal, dit district,
défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur CLAUDE FORTIER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 13ème jour de mai 1966.
BOISVERT & PICKEL,
Avocats,
10 ouest, rue St-Jacques,
Suite 1003,
Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
P - 4

pour 10h. 30 a.m. (h.a.e)
le mardi 31 mai 1966

AMENAGEMENT D'UN PARC A LA TETE DE LA CHUTE MONTMORENCY (SECTION NORD-EST)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :
Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de quinze mille dollars ($15,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec, y ayant exploité une entreprise depuis au moins un (1) an à la date d'entrée des soumissions et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires.
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 12 mai 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ARU - 66 - 11091

pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi 31 mai 1966

FOURNITURE DE "CABLE NU EN ALUMINIUM"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.
Un dépôt de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 12 mai 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CTA - 66 - 11092

pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi, 31 mai, 1966.

FOURNITURE DE "TUYAU D'ACIER"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :
Direction des contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépot de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires.
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 12 mai 1966.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

AUTOMOBILES

LANDREVILLE AUTOMOBILE INC.
4745 est, rue Ontario
256-1645
Concessionnaire Peugeot de l'est de Montréal. Peugeot 404, 403, garantie 24 mois ou 50,000 milles. Peugeot usagées, garantie 3 mois 100%. Modèles variés d'autos, américains, aux prix compétitifs. 17-5-66

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyons, maisons, bureaux, fenêtres. Demi or journée complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans. RE. 1-2747. JNO

ANTIQUITES CANADIENNES

Je certifie l'authenticité d'une vaste collecition privée de meubles canadiens en vente à (très bas prix. Tables, chaises, armoires, encoignure, banc-lit, huches, moules, coffres etc. Marthe Moquin, 671-0558 23-5-66

A VENDRE

Poêle électrique en excellente condition. Pour renseignements, téléphoner : 387-1524. JNO

ORGUES À VENDRE

SEULEMENT QUELQUES BEAUX MODELES D'ORGUES AU PRIX VERITABLE DU GROS. IL FAUT VOIR. 2626 Chemin Bates. JNO

CHALETS PREFABRIQUES

20 x 20 $1,900. 24 x 24 $2,735. 24 x 30 $3,420. Electricité et plomberie fournies, bâti sur votre terrain. 352-8199. JNO

CHALET A LOUER

LAURENTIDES, SAINT-CALIXTE 7 pièces, luxueusement meubles, cheminée naturelle, système chauffage, 220, tout confort de ville, disponible dès juillet $50. par semaine. Tél. : 277-6452 — 937-9435 19-5-66

DIVERS

TOP MART, 15 est, Ste-Catherine, tél.: 845-0401. Vente de liquidation, habits en terylene $20., chemises $2., imperméables $10., manteaux demi-saison $15., vestons sport $10., pantalons $3. et $6.50. On achète et vend de la marchandise de faillite. JNO

ESPACE DE BUREAUX A LOUER

AVENUE VERDUN, angle Melrose, espace à louer pour bureaux, 1200 pds carrés plus 260 pds carrés plus 1500 pds carrés. Peut être louer séparément ou en total. J. P. Riendeau 767-5318; soir 768-2058. MASSE & GAUTHIER INC., Courtier en Immeubles. 17-5-66

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs de 25 ans et plus qui voulez tirer meilleur profit de vos capacités et de votre esprit d'initiative, une carrière s'offre à vous pour répondre à votre besoin de sécurité future.
Devenez votre patron, dans un des plus importants fonds mutuels canadiens. Payez-vous pour tout le temps que vous y consacrerez et assurez-vous ainsi une augmentation annuelle appréciable. La responsabilité que nous prenons envers celui ou celle qui envisage une carrière chez nous est depuis quelques années la source principale de notre succès et celui de nos candidats. Pour rendez-vous, téléphonez à Mlle Roussel à 281-2401. 18-5-66

HOMME DEMANDE

LA MARINE,
L'ARMÉE, L'AVIATION,
vous offrent :
— Cours d'instruction dans de nombreux métiers
— Solde intéressante
— 30 jours de congés par année
— Soins médicaux et dentaires gratuits
— Possibilités de voyages
— Régime de retraite
Pour recevoir des renseignements détaillés, remplissez et postez une carte postale prise sur la pancarte intitulée "Des Professionnels", qui se trouve dans tous les bureaux de poste.
ou
Se renseigner aux centres de recrutement suivants :
1254 rue Bishop, Montréal
4290 est, rue Ontario, Mtl
50 rue Couture, Sherbrooke

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

3 PIECES FERMEES, CHAUFFEES, POELE, REFRIGERATEUR, 2e ETAGE. MENSUELLEMENT $70. S'ADRESSER A 6235 BOUL. ST-LAURENT. 271-4608 17-5-66

Boul. Pie-IX
Duplex semi-détaché
terrain 50 x 82
2-5 pièces, moderne, garage, système de chauffage central, près voie élevée, écoles, église, centre d'achats. Comptant à discuter. Prix : $22,000. Pas dagent.
722-3272
JNO

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Enr., Tél.: RA 9-0680. Pour inscription, envoyer $2.00 à case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P. Q. 17-5-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332 JNO

PROPRIETE A VENDRE

BUNGALOW DE 10 PIECES, 2607 MONT-JOLI, STE-FOY, QUEBEC, $25,000. COMPTANT A DISCUTER. TEL.: QUEBEC : 653-0780, MONTREAL : 739-5075 LE SOIR APRES 7 HEURES. 7-6-66

ROSEMONT, COTTAGE 8 PIECES, 5335 AVENUE DES BOULEAUX, $39,000. GEORGES BERGERON, COURTIER. 254-5626.

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
388-2532

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Lisez et faites lire
Le Devoir

Si vous avez le choix...
choisissez MARTELL
Le COGNAC MARTELL ★★★
est le plus célèbre en France ...
le plus recherché au monde.
Dégustez aussi
le COGNAC "FINE CHAMPAGNE"
MÉDAILLON V.S.O.P.
la quintessence du cognac

Faggin et Eugen restent champions

Un dernier dix minutes passionnant a marqué la fin de la course des Six-Jours cyclistes de Montréal et assuré une deuxième victoire consécutive à l'équipe Faggin-Eugen, les porte-couleurs de l'Italie et du Danemark.

L'équipe de suisse composée de Pfenninger et Renz semblait s'acheminer vers la victoire puisqu'ils avaient réussi le même nombre de tours que leurs principaux rivaux Paggin et Eugen tout en accumulant un total de 801 lors des sprints comparativement à 801 pour ces derniers.

Toutefois, une poussée des champions de l'an dernier durant les dix dernières minutes leur a assuré un tour d'avance sur les représentants de la Suisse.

Encore une fois, Fritz Pfenninger s'est révélé l'étoile individuelle dans les sprints puisqu'il a rapporté les honneurs de ces attaques-éclairs à 56 reprises.

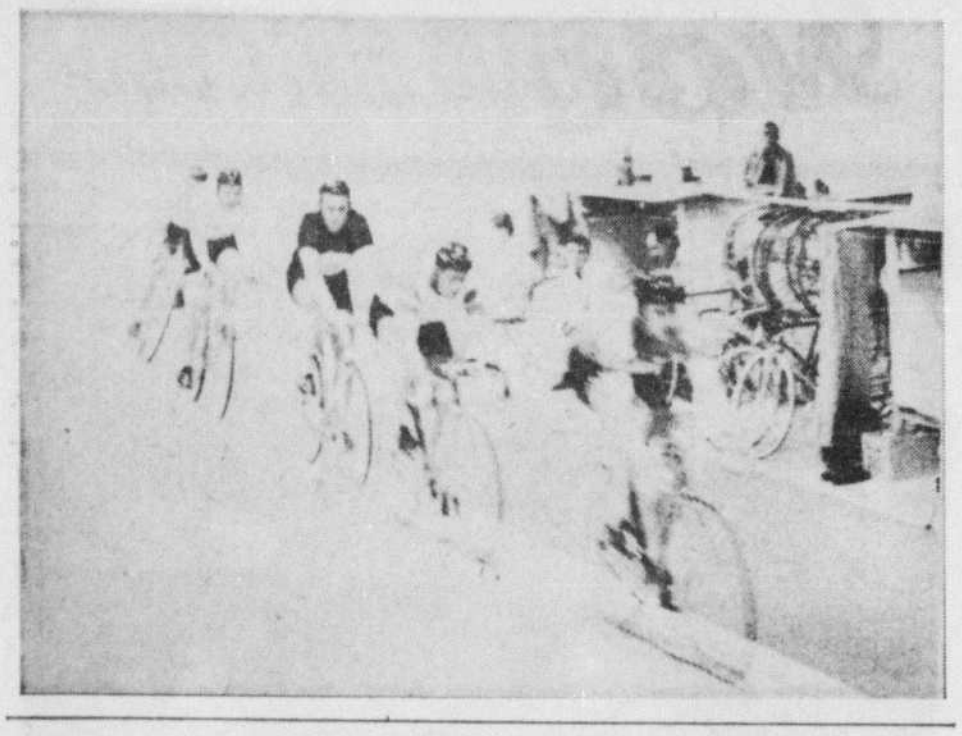

Un autre record a été établi au cours des SixJours de cette année. En effet, une foule de plus de 90,000 personnes ont encouragé les cyclistes durant les Six-Jours, dépassant ainsi les présence enregistrées à ce jour et même à l'occasion du premier spectacle présenté au Centre Paul-Sauvé, il y a trois ans.

La fin de l'épreuve, samedi soir, fut une lutte à finir entre Faggin-Eugen et Pfenninger et Renz. La foule fut tenue en haleine durant les derniers dix minutes, à partir du momentou Faggin a déclanché une chasse endiablée.

Malgré les efforts désespérés de Pfenninger et Renz, Faggin en collaboration avec son partenaire Eugen n'ont laissé aucune chance aux représentants de la Suisse.

Faggin, tout heureux de sa victoire, a levé les mains en l'air mais fit une chute, heureusement sans conséquence, au fil d'arrivée.

Un seul incident est venu interrompre la ronde endiablée des pistards. En effet, Robert Lelangue de l'équipe de la Belgique a dû abandonner la course après s'être blessé lors d'une chute.

Aux dernières nouvelles, on ne savait pas encore si Lelangue pourrait participer aux Six-Jours de Québec. Il a été admis à l'hôpital Jean-Talon pour déchirure d'un ligament qui s'attache à la rotule ainsi qu'une bursite hémorragique post-traumatique au genoux droit. On devra probablement lui mettre le genou dans le plâtre, aujourd'hui.

Lelangue fut remplacé par le jeune coureur belge Seews qui s'est montré fort courageux en plus de seconder les efforts de Severyngs.

Rappelons ici que, tout le long de la semaine, les quatre premières équipes se sont livrées une bataille sans merci ce qui a permis au promoteur René Paquin d'offrir aux spectateurs un spectacle de grande classe.

Selon les connaisseurs, ce fut la compétition la plus intéressante depuis l'avènement de cette compétition sportive.

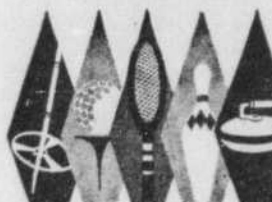

LE
SPORT
CHEZ LES
JEUNES

Le tournoi de hockey peewee de Québec prendra un nouvel aspect lors des fêtes du centenaire de la Confédération en 1967 . . . L'organisateur en chef, M. Gérard Bolduc, a révélé récemment que la Suède sera probablement représentée par une équipe . . . Les Suédois deviendraient ainsi les premiers Européens à participer à cette compétition qui prendrait ains un cachet vraiment international.

De plus, il est assuré que chacune des provinces du Canada déléguera une équipe, et que le trophée de la Confédération sera attribué à l'équipe championne . . . Comme par les années passées, les recettes du tournoi de 1966 ont été versées aux dirigeants du Patro Roc-Amadour, soit une somme très intéressante de $21,000.

●

Le tournoi international de tennis junior, pour la coupe d'argent Pepsi-Cola, qui avait remporté tant de succès à Duvernay en 1963 et 1964, et qui avait dû être contremandé l'an dernier, semble assuré d'un enterrement de première classe . . . L'âme dirigeante de cette compétition, M. Maurice Leclerc, remettait récemment sa démission à l'Association de tennis du Québec, pour des raisons personnelles, ce qui signifie la fin du tournoi genre coupe Davis miniature . . . Un autre coup dur porté au prestige du tennis au Canada.

●

Même s'il portait les couleurs de la plus faible équipe du circuit, Reynald Comeau, du West Island, était le centre d'attraction lors du banquet annuel de la Ligue métropolitaine de hockey junior . . . Reynald a mérité quatre trophées : il a été proclamé le meilleur joueur de centre, la meilleure recrue ainsi que le meilleur joueur dans la classe des 15-16 ans, en plus d'obtenir un trophée attribué au 2e meilleur compteur.

Comeau s'est aussi mérité un poste sur la deuxième équipe d'étoiles du circuit . . . Même si son équipe n'a remporté que cinq victoires durant la saison, il a trouvé moyen de marquer 40 buts et de récolter 32 mentions d'assistance.

●

Après avoir connu une saison exceptionnelle comme joueur de défense du Canadien junior, Carol Vadnais vient de faire son début dans le baseball organisé . . . Question de se maintenir en forme, le jeune colosse patrouillera le champ gauche du club Laval, de la Ligue Montréal junior . . . Au cours des exercices d'entrainement, Carol a épaté le nouveau gérant André Goyette par sa puissance au bâton.

●

Daniel Pesant, l'un des jeunes golfeurs les plus prometteurs au Québec, est devenu professionnel à l'âge de 19 ans . . . Il prodiguera ses conseils aux membres du club Campbellton, au Nouveau-Brunswick . . . Au cours des saisons 1964 et 1965, Daniel a remporté le championnat junior du Québec en compétition au trou, et l'an dernier, il décrochait le championnat du club de golf Islemere, en banlieue de Montréal.

Classement final des Six-Jours

(1874 milles)

Pos. Equipe	Tours de retard	Points des sprints
1—Italie-Danemark (25-26) Faggin-Eugen	0	697
2—Suisse (1-2) Renz-Pfenninger	1	801
3—Luxembourg (17-18) Gillen-Lykke	1	425
4—Belgique (11-12) Severyns-Seews	3	678
5—Australie (9-10) Beansch-Scrayon	7	613
6—France (5-6) Gaignard-Raynal	8	650
7—Espagne (3-4) Hortelano-Perez	9	545
8—Québec (23-24) Retrain-Garon	25	269

Edmonton à un gain de la coupe Memorial

Les Oil Kings d'Edmonton n'ont plus qu'une victoire à remporter aux dépens des Generals d'Oshawa pour s'assurer la coupe Memorial. Ce n'est pas encore parvenu.

Au moment d'aller sous presse, le rapport de la sixième partie qui se disputait hier soir, à Toronto, ne nous sont pas encore parvenus.

Samedi soir, les Oils King l'ont emporté par le compte de 7 à 4 et mènent présentement trois victoires à deux dans cette série de 4 de 7.

Edmonton a pris les devants par 2-0 à la première période en raison de deux buts de Cameron et Perkins.

Oshawa a répliqué par trois buts rapides au début de la 2ème reprise lorsque Heindle a compté à 1:48, Dussiaume, à 2:01 et Cashman, à 2:19.

Mais le vent changea soudainement et les Oils Kings comptèrent à leur tour trois buts, un à 2:55 par Cameron, son deuxième de la joute, puis Cameron encore, complétant son tour du chapeau à 10:32, et enfin Perkins, son deuxième de la partie, à 7:15.

Deux autres buts des Oil Kings en période finale ont scellé le sort des Generals qui jouaient sans les services de leur as à la défensive, Bobby Orr. Les Oil King mènent actuellement par 3-2 dans la série finale de la coupe Memorial.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Edmonton: Cameron (sans aide) 12:47
2—Edmonton: Perkins (Cameron, Hamilton) 18:36
Punitions: Bennett 2:52, Perkins (maj.), Cashman (maj. et min.) 4:10, Perkins 9:33, White 10:49, Hamilton 11:42.

DEUXIEME PERIODE

3—Oshawa: Heindle (Little, Sanford) 1:48
4—Oshawa: Dussiaume (White, Wilkins) 2:01
5—Oshawa: Cashman (Hayes, O'Shea) 2:19
6—Edmonton: Cameron (Perkins, Bennett) 2:55
7—Edmonton: Cameron (Perkins) 10:32
8—Edmonton: Perkins (Faulkenberg, Bennett) 17:15
Punitions: Roberts 2:46, O'Shea et Rochefort 9:48, Little 19:01

TROISIEME PERIODE

9—Edmonton: Hudson (Perkins, Hamilton) 7:38
10—Oshawa: Hayes (O'Shea, Cadieux) 10:08
11—Edmonton: Falkenberg (Perkins, Hudson) 18:40
Punitions: Roberts, Henderson 6:15, Hayes (maj. et mauv. cond.) 16:02.

TOURNOI DE LA COUPE ALLAN

Les Castors de Sherbrooke sont acculés au mur

CALGARY — Les Mineurs de Drumheller ont fait un pas de plus vers la conquête de la Coupe Allan en battant Sherbrooke 3-2 hier soir à Calgary. Drumheller, qui a pris une avance de 3-0 à la première période, mène 3-2 dans cette série de 4 de 7, qui se continuera demain soir à Calgary. Une foule de 1,650 amateurs a assisté à la joute d'hier.

Cardin a subi une blessure aux côtes à la seconde période et a dû quitter le jeu.

A la première période, Drumheller a pris une avance de 3-0 grâce aux buts de Leopold, Voss et Kollman sans riposte. Le but de Leopold est survenu durant une punition à Fortin. Aubry a reçu 18 lancers et il a fait 15 arrêts, pendant qu'Al Rollins effectuait seulement 3 arrêts dans les filets des Mineurs.

A la seconde période, les Castors se sont ressaisis et ont eu l'avantage 11-8 dans les lancers, et Cossette a réussi à déjouer Rollins aidé de Roy et Richer à 8:41, soit quelques secondes après une punition à Mailley.

A la 3ème période, les Castors ont marqué un second but, mais ont failli à la tâche dans leur tentative de niveler le résultat. Richer a complété le pointage à 11:51.

Aubry a effectué 12 arrêts pour un total de 41 et Rollins 25, au total.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Drumheller: Leopold (Finney, Solinger) 3:47
2—Drumheller: Vos (Crawford, Solinger) 15:44
3—Drumheller: Kollman (Crawford, Voss) 16:12
Punitions: Fortin 2:05, Rudichuk 4:48, Sawka 7:17.

DEUXIEME PERIODE

4—Sherbrooke: Cossette (Roy, Richer) 8:41
Punitions: Malley 8:12, Leveque 12:11, Yucytus 14:24.

TROISIEME PERIODE

5—Sherbrooke: Richer (sans aide) 11:51
Punitions: Kollman 2:15, Fortin 8:30.

ARRETS :
AUBRY [illegible] [illegible] 13—41
ROLLINS [illegible] [illegible] 11—25

COURSE DE VOITURES SPORTS LABATT

Bruce McLaren prendra le départ à Mont-Tremblant

L'as conducteur de la Nouvelle-Zélande, Bruce McLaren, prendra le départ lors de la troisième reprise de la course de voitures sports LABATT 50, les 28 et 29 mai prochain, sur la piste du Circuit Mont-Tremblant-St-Jovite. L'an dernier, McLaren avait dramatiquement arraché la victoire à Jim Hall, ce jeune millionnaire du Texas. Ce dernier, à bord d'une Chaparal, avait terminé une fraction de seconde derrière Bruce.

John Ross, directeur des courses pour le Montreal Motor Racing Club, s'est dit ravi de ramener McLaren au Québec. "Bruce est l'un des quatre meilleurs pilotes au monde et il aime constater lui-même la vitesse maximum de son bolide."

Bruce, qui conduira cette année la McLaren-Alva Mark II mue par un moteur Oldsmobile en aluminium de 380 c.v. — une voiture qu'il a lui-même dessinée — recevra une forte opposition de la part des meilleurs conducteurs américains.

Par exemple, Dan Blocker (Hoss Cartright dans Bonanza) a inscrit, avec John Cannon, la puissante Vinegaroon Special, Charlie Hays, prendra le volant de la McLaren-Chevrolet, Mark Donahue, la Lola T-70 (considérée comme la voiture la plus rapide au monde) et Jerry Entin, une McLaren-Olds semblable à celle de McLaren.

Contrairement à une rumeur qui circulait, Bruce McLaren ne se servira pas d'une transmission automatique. Il fera confiance à la boîte de vitesse ZF qui offre l'avantage de quatre vitesses avant. "J'avoue", a commenté McLaren, "que c'est plus fatigant ainsi mais j'ai été bien servi par cette boîte de vitesse; donc je la garde".

Par ailleurs, des modifications effectuées sur le moteur de la voiture de Bruce, lui permettront d'atteindre un maximum de 180 milles à l'heure sur la ligne droite. On sait d'autre part que la McLaren-Elva se comporte à merveille dans les courbes.

McLaren, qui en sera à sa troisième visite au Circuit Mont-Tremblant-St-Jovite, conserve une très haute opinion de la piste. Selon Bruce, ce circuit est le plus attrayant au monde, et quant à la piste elle-même, avec ses courbes courtes, ses élévations abruptes et ses longues lignes droites, elle représente un défi à tout bon conducteur.

Les inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $1,200
3 Bethel Mar Mic R. Savignac 5-2
7 Jill Fedor G. Lachance 7-2
5 Henville Lad H. Filion 4
1 Tourbillon pas choisi 6
4 Darley's Raider K. Pritchard 6
3 Mr. Media E. White 8
6 Chapman Hanover R.Grand. 8
8 Les Quatre As L. Bergeron 10
Aussi éligible :
Barbados Y. Desjardins

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000
1 Quick Prime C. Pelletier 5-2
4 Banjo Pick Dunc Mactavish 4
7 Music Mir G. Lachance 9-2
8 Freedom Pal L. Bourgon 6
2 Kawartha Way G. Filion 6
3 Count Pick N. Bardier 8
6 Raffles L. St. Jacques 8
5 Helferhe P. Caldwell 10
Aussi éligible :
Kay Harmony Y. Plouffe

TROISIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,100
4 Dale Lind C. Pelletier 3
5 Forgetful G. Baillargeon 7-2
6 Ban Dale S. Bisson 4
2 Treasured Pick L. Bourgon 6
3 Penny Chief R. Boily 6
1 Mister Foxboro G. Filion 8
7 Michael Mite C. Paradis 8
8 Shafter Fairy E. White 10
Aussi éligible :
Wicomico Way W. Turcotte

QUATRIEME COURSE
TROT — Réclamer — $1,000
3 Marty's Last B. P. Cadwell 8
4 Ben Regent M. Gingras 4
1 So Saintly J. Lahaie 9-2
8 Mr. Joe C. Bélanger 6
2 Frank's Lasalle M. Turcotte 6
5 Todd Riddell A. Renaud 8
6 Profitable R. Coutu 8
7 Live Fast L. Bergeron 10
Aussi éligibles :
Bonnie Jo Express Pelletier
Dick Hither A. Rogers

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,700
1 Key Pebble J. Jodoin 3
6 Armbro Champ H. Filion 7-2
3 Well Away M. Turcotte 4
4 Direct M. Adios A. Bédard 6
5 King Sherry C. St-Jacques 6
2 Active Bud P. Grenier 8
7 Bolo Hal G. Filion 10

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,300
3 R. Yankee Wann R. Boily 3
3 Rugged Pick D. Mactavish 7-2
1 Sugar Prince A. Hanna 9-2
5 Mifflin Hanover St-Jacques 6
6 Honey Reed J. Jodoin 6
7 Gary Johnston C. Poulin 8
4 Speedy Sam C. Pelletier 8
8 Regret A. Bédard 10

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,200
3 Lady Enchanteress Hanna 3
7 Mighty Rich pas choisi 7-2
2 Mr. Pogle H. Filion 4
1 Mary Lyn pas choisi 6
6 Major's Fairy D. Mactavish 6
4 Remus Abe A. Bédard 8
5 Fay's Best M. Gingras 8
8 Mister Saint G. Lachance 10
Aussi éligibles :
Volo Tide G. Baillargeon
Dandy Sandy

HUITIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,500
2 Armbro Davey F. Leboeuf 3
1 Swing Harmony R. Caldwell 7-2
4 Panama Hanover K. Waples 4
6 D and M H. Filion 5
8 Fiddler's Green G. Bélanger 6
5 Adios Ray C. F. Robillard 8
3 Marabelle A. Clark 8
7 Prince Flyer G. Baillargeon 10

NEUVIEME COURSE
TROT — Projectile — $11,202
4 Flemington's Riddell Watters 3
6 Jonairo D. Gillis 7-2
5 Speedy Man J. Jodoin 4
1 Coronado Hanover C. Poulin 6
8 Avalon Van B. Brinkerhoff 6
2 Mr. Parish A. Boucher 8
3 Potomac Lass L. Giesel 8
7 Spe Due A. Clark 10
Aussi éligibles :
Swift Yogi A. Bédard
Ruth Ann Sky P. Caldwell

DIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000
4 Gaby Vonian A. Bédard 3
1 Incitatus Y. Desjardins 4
6 Sucess Mark L. Bourgon 9-2
2 Claudette C. Paradis 6
8 Borderview Rosair Baillargeon 6
3 Sugar Lind B. White 8
5 The Great Chief Y. Geneau 8
7 Blue Waters G. Filion 10
Aussi éligibles :
Flying Bel G. Lachance
Melissa Volo P. Robillard

Les résultats au Richelieu

SAMEDI

PREMIERE COURSE
2 Kingston 30.70 8.20 5.00
1 Jackpot 3.60 3.10
8 Broadway Joe 10.10
Temps : 2.09.3

DEUXIEME COURSE
1 Adios Dan 2.90 2.40 2.30
2 Barbara's alue 4.30 3.80
6 Joe Brooke 3.10
Temps : 2.07.1
Double : 2-1 $2.00

TROISIEME COURSE
2 Breezeabbe 6.80 3.20 2.80
4 Meadowbrooke 3.00 2.50
6 Ganderette 3.20
Temps : 2.10.3

QUATRIEME COURSE
6 Amsong 4.50 3.00 2.40
4 Wabash Vic 4.40 2.70
1 The Capon 2.60
Temps : 2.11.2
Quinella : 4-6 13.70

CINQUIEME COURSE
3 Brave Wil 11.80 4.80 3.20
2 Adican 3.40 2.60
6 Lester Hanover 4.50
Temps : 2.04.1

SIZIEME COURSE
4 Count Yates 11.10 4.70 3.40
6 Absand Jr. 3.80 3.40
5 Success Bomb 5.10
Temps : 2.06.3

SESPTIEME COURSE
5 Patrick Kirk 11.30 5.20 3.70
7 7 Success StSormy 6.40 3.70
1 Peter W. 4.20
Temps : 2:07.4
Quinella : 5-7 $22.50

HUITIEME COURSE
7 Well Away 4.70 3.10 2.30
6 Scotch Newport 3.80 2.50
2 Jimmy Count 2.50
Temps : 2.06.3

NEUVIEME COURSE
4 Golden Blend 2.50 2.40 2.10
1 J. J. Wann 4.10 2.20
2 Ack Ack 2.10
Temps : 2:03

DIXIEME COURSE
3 Cavalier Pick 64.50 20.60 5.40
2 Shadydale Chant 4.40 2.70
1 Senator Pick 2.50
Temps : 2:05.2
Exacta : 3-2 $216.30

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
5 Permect Mir 12.90 5.20 4.90
2 Flemington's Song 4.40 2.90
8 Mr Kellar 6.10
Temps : 2:06

DEUXIEME COURSE
6 Armbro Gambol 6.10 2.80 3.40
3 Well Done 2.40 2.20
8 Torrid Freight 2.50
Temps : 2:05.2
Pari double : 5-6 $44.90

TROISIEME COURSE
7 Castle Leon 12.80 4.90 3.00
5 Lady Camden 3.20 2.30
2 Sargas Pick 2.60
Temps : 2:09.4

QUATRIEME COURSE
6 Lona Springwd 61.10 20.40 7.30
7 Byhahua Dean 5.90 4.60
3 Sumted Bd 7.20
Temps : 2:08.2
Quinella : 6-7 $147.00

CINQUIEME COURSE
1 Rocky Len 8.50 6.30 3.90
3 Modest Hero 10.30 5.10
2 Miss Key Hal 2.80
Temps : 2:04.3

SIXIEME COURSE
6 Count Newport 25.40 8.90 6.00
4 Envy 4.60 4.70
3 Just Joe 8.60
Temps : 2:06.3

SEPTIEME COURSE
4 Dale Freehall 4.80 3.10 2.80
3 Mustie Yonder 5.10 3.70
7 The Mirage 6.00
Temps : 2:08.3
Quinella : 3-4 $14.90

HUITIEME COURSE
4 Le Montrealer 6.70 4.50 4.40
7 Coppersmith 12.70 6.880
3 Cloverland Direct 5.10
Temps: 2:04.2

NEUVIEME COURSE
5 Miss Speedster 5.40 3.10 2.80
1 Van Counsel 3.70 3.20
3 Van's First 5.10
Temps : 2:04.4

DIXIEME COURSE
3 Cloverland Night 3.10 2.70 2.80
5 Willis Red Devil 3.00 5.80
7 Little Cherry 2.00 4.00
Temps : 2:07
Exacta : 3-5 $38.60 3-4 $68.40

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR UNE PÊCHE FRUCTUEUSE...

Mitchell

LES MOULINETS
de fabrication française
et de renommée mondiale
présentent
le nouveau modèle
400 "HIGH-SPEED"

- Fini en belle teinte bleu-nuit.
- Rapport du rappel 5 pour 1
- Frein en Teflon.
- Guide du fil en carbure de Tungstène, inusable.
- Manivelle extra-longue se fixant par vis.
- Poignée de manivelle genre torpille.

Les meilleurs
LEURRES FRANÇAIS !
VELTIC
FLOPY
aussi:
EIRA, PLUCKY
et VOBLEX

EXIGEZ LES
CANNES À PÊCHE
"GOLD BOND"
de HURON

EMPLOYEZ
TOUJOURS
LES MOUCHES
DE LA MEILLEURE
QUALITÉ "HURON"

Demandez-les à votre marchand. S'il n'en a pas, écrivez-nous.

HURON FISHING TACKLE INC.
103, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, P.Q.
Représentant et distributeur exclusif au Canada de la Maison Mitchell.

Pour vos TOURNOIS DE GOLF

Le Club de Golf Mont-Gabriel Inc.

vous offre les services suivants :

— 18 trous en excellente condition
— 2 pavillons style colonial
— Salles à manger et bar-salon
— Voitures électriques, cases et douches, etc.

PRIX : Sur semaine $3.00
Fin de semaine et jours de fête : $5.00

Facile d'accès, à moins de 40 milles de Montréal par l'autoroute des Laurentides, route 24

Pour renseignements : Piedmon ±227-2562
Montréal 729-7192

LES VENTES O'KEEFE

MONTENT EN FLÈCHE

De plus en plus de gens exigent O'KEEFE

ESSAYEZ-LA AUJOURD'HUI!

Les marins anglais se mettent en grève

LONDRES — A minuit, 60.000 marins ont reçu l'ordre de cesser le travail. En fait, le mouvement de grève ne se fera sentir que progressivement, au fur et à mesure du retour au port des navires battant pavillon britannique. En effet, un arrêt de travail en mer est assimilé par le code maritime à une mutinerie. Aussi la grève ne s'étendra-t-elle, les premiers jours, qu'à quelques milliers de marins.

D'autre part, M. Harold Wilson, qui a passé la journée de dimanche au 10 Downing Street, a tenu hier après-midi un "conseil de guerre" avec M. Ray Gunter, ministre du travail, afin d'envisager les mesures à prendre. Le premier ministre s'est également entretenu au téléphone avec M. Roy Jenkins, Mme Barbara Castle et M. Richard Marsh, respectivement ministres de l'intérieur, des transports et de l'énergie. A l'issue de cette "réunion d'urgence" M. Gunter a lancé un dernier appel au "comité de grève" formé de six membres du Syndicat des gens de mer, qui siège en permanence au quartier général du syndicat, à Clapham, dans le sud de Londres.

D'autre part, on indique de source officielle qu'aucune déclaration quant aux mesures d'urgence à prendre ne sera faite avant ce matin. On précise à ce sujet que ces mesures ne seraient éventuellement prises que quelques jours après le déclenchement du mouvement. M. Gunter fera une déclaration en ce sens, aux Communes, et, pour sa part, M. Wilson s'adressera ce soir à la nation sur le petit écran.

Les armateurs, de leur côté, se tiennent résolument sur leurs positions et estiment qu'il appartient aux syndicats de prendre les prochaines initiatives.

Les revendications des marins portent sur la semaine de 40 heures, contre celle de 56 heures actuellement en vigueur, et sur une augmentation de salaires équivalant à environ 7 p.c.

Protestation des religieux à Barcelone

BARCELONE — Une délégation de prêtres et religieux a remis samedi après-midi à l'archevêque de Barcelone, Mgr Gregorio Modrego y Casaus, une lettre protestant contre les brutalités de la police lors de la manifestation d'ecclésiastiques du 11 mai dernier, et suggérant que la peine canonique d'excommunication soit prononcée contre les responsables de ces incidents. "Nous suggérons, dit la lettre écrite en catalan, que si l'on ne considère pas comme opportun de rappeler dans ce cas le canon 2443 paragraphe 4, et d'appliquer les peines prévues, il serait souhaitable d'informer tous les prêtres de cette renonciation aux privilèges du droit canon".

150 prêtres et religieux, jeunes en grande majorité, ont attendu pendant une heure dans la cour de l'archevêché, tandis que la délégation, formée d'archiprêtres, de leurs curés de paroisse et de deux religieux, était reçue par Mgr Modrego y Casaus.

Famine dans le nord du Brésil

JOAO PESSOA (capitale de l'Etat de Paraiba) — Le Brésil est en alerte : le tristement célèbre "quadrilatère de la soif" (les quatre Etats du Nord-Est, Ceara, Rio Grande do Norte, Paraiba et Pernambouc) mobilise une fois de plus les énergies de la nation, et sensibilise l'opinion : on y meurt maintenant de faim. Sur les pistes de la savane, ce ne sont en effet que longues théories d'hommes et de femmes en haillons, squelettiques, montant à l'assaut des villages pour y trouver de quoi survivre un jour de plus. Une dizaine de villages ont déjà été pillés. Dans les autres, les riches, ou plutôt les "moins pauvres", ont baissé les rideaux de fer de leurs boutiques.

Les rues de Jouear (au Ceara), celles de Moisson (au Rio Grande de Norte) celles de Patos (au Paraiba), offrent le même spectacle tragique: des centaines de femmes auxquelles s'agrippent des enfants fâmeliques qui attendent, des journées entières, assises sur le bord des trottoirs que brûle le soleil brésilien. Quoi? Un miracle. Un miracle qui a nom: "Nourriture".

Quant aux convois chargés de vivres que les régions prospères du sud expédient, arriveront-ils à temps? Le gouvernement du président Castelo Branco pare au plus pressé.

Mais comment en est-on arrivé là?

Les récoltes de maïs ou de haricots étaient irrémédiablement brûlées par le soleil. Le dernier délai pour qu'elles revivent, le "délai de l'espoir" comme on l'appelle dans ce pays extrêmement croyant, c'était le jour de la Saint-Joseph, le 19 mars; il n'a pas plu. Toutes les récoltes sont perdues, et pour les centaines de milliers de paysans qui n'ont pour vivre que les produits qu'ils arrachent à un sol ingrat et selon des méthodes rudimentaires, il n'y a plus une graine à planter maintenant que les pluies sont revenues.

C'est la famine, nette, sans appel. Car où trouver l'argent quand on a un revenu annuel moyen inférieur à 80 dollars? Une seule solution, partir.

Prises de court, les autorités du nord-est du Brésil créent des "Fronts de travail", et ouvrent par exemple de nouvelles routes, pour nourrir et surtout arrêter ces nomades dont l'exode terrorise les villages.

Dans ce "quadrilatère de la soif" le paradoxe est partout: dans l'Etat du Ceara par exemple, les calculs officiels ont révélé que les quelque deux cents étangs recèlent huit milliards et demi de mètres cubes d'eau. Tout autour, les rives sont vertes, mais ce sont des terres en friche. Le paysan qui voudrait cultiver ne le peut pas, faute de semences, ou faute de pouvoir posséder quelques arpents de cette terre où tout pourrait pousser.

Dans la célèbre vallée du Rio Jaguaribe, le fleuve le plus important du Ceara, des techniciens français dans le cadre de la coopération franco-brésilienne sont arrivés à un résultat remarquable dans la mise en valeur des cultures locales.

Manifestation, à Washington, contre la politique américaine au Vietnam

WASHINGTON — Une nouvelle manifestation contre la guerre au Vietnam a eu lieu dimanche à Washington. Répondant à l'appel du "SANE" (Comité national pour une politique nucléaire raisonnable), 10 à 12.000 manifestants de tous âges, ont défilé pendant une heure et demie devant la Maison-Blanche pour marquer leur désapprobation devant la façon dont le gouvernement mène la guerre au Vietnam

(Suite à la page 2)

Nouvelle suggestion pour une rencontre de Gaulle-Johnson

WASHINGTON — Le sénateur démocrate Frank Church, un des critiques de l'administration américaine au sein de la commission sénatoriale des affaires étrangères, s'est prononcé hier en faveur d'une rencontre entre le président Johnson et le général de Gaulle.

M. Church, qui vient d'effectuer un voyage d'information en Europe où il a notamment rencontré le président de la République française, le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, et le chancelier ouest-allemand, M. Ludwig Erhard, a déclaré au cours d'une interview télévisée qu'une telle rencontre serait "très utile". Il a estimé que le président Johnson et le général de Gaulle sont "les deux grandes figures politiques du monde occidental".

Le sénateur de l'Idaho a estimé que la crise actuelle de l'OTAN est une cause d'inquiétude mais non de désespoir. Il a affirmé qu'il a rencontré en Europe une approbation de certains des aspects de l'attitude du gouvernement français à l'égard de l'OTAN.

Les Européens, a-t-il dit, pensent que le danger de guerre avec les pays communistes a diminué et qu'il est nécessaire d'apporter certaines modifications à l'organisation atlantique. Ils sont cependant en désaccord total avec les méthodes que le général de Gaulle a choisies, a-t-il ajouté.

Le sénateur Church a souligné qu'il a rencontré dans tous les pays européens qu'il a visités une grande inquiétude vis-à-vis de l'engagement des Etats-Unis au Vietnam. On craint que le problème asiatique s'étende,a-t-il dit, et que l'Europe finisse par s'y trouver engagée d'une manière ou d'une autre.

Il a encore indiqué qu'il estime que les Etats-Unis ne doivent pas se lancer dans une "guérilla" contre le général de Gaulle, et exprimé l'opinion que si le processus de détente entre l'Est et l'Ouest se poursuit, il est vraisemblable qu'il s'accompagne d'un "relâchement" dans les deux camps militaires.

Le sénateur Church a affirmé qu'un règlement européen général ne peut se faire sans l'accord des Etats-Unis et de l'Union soviétique. "Je crois que de Gaulle comprend cela", a-t-il conclu.

La France prépare ses prochains essais nucléaires dans le Pacifique

PARIS — Des préavis — ou "Notams" — échelonnés dans le temps vont très prochainement avertir les pays riverains du Pacifique que la France s'apprête à effectuer son premier essai atomique au-dessus de l'atoll désertique de Mururoa, à 1.200 km. au sud-est de Tahiti. Selon certains bruits, bien fondés semble-t-il, un préavis de "définition de zone" serait adressé dès le début de cette semaine aux gouvernements intéressés pour délimiter le périmètre qui, autour du Centre d'essais du Pacifique (CEP), sera "passé au peigne fin", avant et après l'explosion, par les bâtiments de guerre et les avions français qui demanderont aux bateaux et aux avions de s'en écarter.

Aucune date ne sera annoncée dans ce "Notam de définition de zone", la date sera portée à la connaissance de tous par un "Notam" d'activation de zone" qui sera envoyé ensuite.

On reste très discret sur la date précise de l'explosion, mais rien, selon les milieux informés, ne permet de prévoir qu'elle aura lieu avant le mois de juillet, c'est-à-dire avant ce qui avait été primitivement prévu. En effet, si le "Notam d'activation de zone" est diffusé, comme on le pense, 45 jours avant l'explosion, il est impossible que celle-ci se produise avant le 1er juillet.

Il est possible, dit-on, que la France essaie, au cours de l'été prochain, plusieurs bombes ou engins de puissances progressives. Mais il s'agira essentiellement d'engins à fission du plutonium. Certains pourront être toutefois "dopés" ou "exaltés" comme l'a été la dernière bombe chinoise, par du deutérium, du lithium, que l'on retrouve dans le matériel de fusion thermonucléaire. Quoi qu'il en soit, en aucun cas il ne s'agira d'engins thermonucléaires proprement dits, c'est-à-dire de puissance mégatonique.

Tout est prêt et tout est maintenant en place au CEP au terme d'un travail acharné commencé le 1er juillet 1963, date de la création du centre d'essais : sur l'atoll perdu de Mururoa même les masses énormes des trois blockhaus de tir (45.000 tonnes de béton chacun) sont terminées. Ils abritent les postes de contrôle des tirs et les appareils d'enregistrement avancé. Tout autour des atolls, dans la zone réputée dangereuse (qui sera délimitée la semaine prochaine) et de laquelle on demandera aux bateaux et aux avions de s'écarter, une quarantaine de bâtiments de guerre français sont depuis quelques jours à leur poste.

Les jeux sont faits. La mise est de taille : 4 milliards de francs sont consacrés au financement des essais, y compris le coût de la construction du centre lui-même, c'est-à-dire non seulement les bases de tir de Mururoa et de Fangataufa, mais, à quelque 500 kilomètres au nord, les installations de l'atoll de Hao avec sa piste d'envol de 3,400 mètres de long d'où partiront les avions chargés d'aller recueillir les matériaux 'chauds' produits par l'explosion dans le nuage radioactif qui se formera ensuite. La modernisation du port de Papeete et l'installation à Tahiti de la "base arrière" du centre d'essai sont également inclus dans ce prix.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

PARIS — M. Edgard Pisani, 48 ans, ministre de l'équipement, et qui, de 1961 jusqu'au début de cette année fut ministre de l'agriculture, est désormais le leader de l'aile gauche du gaullisme. Il a en effet accepté de prendre la direction du "Front du progrès", organisation fondée au début de l'année et qui vient de tenir sa convention nationale.

Le "Front du progrès" qui se réclame de la gauche et du gaullisme, se propose d'élargir la famille gaulliste en rassemblant non seulement les gaullistes de gauche mais encore d'anciens socialistes ou radicaux "mendésistes" souscrivant à la politique du général de Gaulle sur le plan extérieur et animés d'une volonté de progrès s'exprimant à l'intérieur des institutions de la cinquième République.

✲ ✲ ✲

BRUXELLES — Courte journée de travaux samedi dans la négociation sur le contentieux financier belgo-congolais. Ouverte très tard dans la matinée, reprise très tard dans l'après-midi, levée à 20 heures, la séance a permis aux représentants du Congo d'exposer leur point de vue sur les problèmes laissés pendants après la convention de février 1965 et notamment le Fonds d'assurance pour le personnel de la colonie Belge — dont la charge paraît mal répartie — et le Fonds belgo - congolais d'amortissement et de gestion de la dette.

✲ ✲ ✲

WASHINGTON — Le bilan de la balance des paiements des Etats-Unis pour le premier trimestre 1966, qui sera publié en principe mercredi prochain, se soldera par un déficit voisin de 500 millions de dollars, indique-t-on dimanche dans les milieux informés de Washington. Un déficit de cet ordre rendrait pratiquement impossible la réalisation de l'équilibre des paiements extérieurs cette année.

✲ ✲ ✲

WASHINGTON. — Des récoltes ont été détruites au Sud-Vietnam sur plus de 39.000 hectares (98.000 acres) soit sur un et demi pour cent des terres cultivables du pays depuis le début de la guerre au Vietnam, annonce-t-on à Washington de source officielle. Ces statistiques qui remontent à deux mois, démontrent le développement du programme de destruction des récoltes depuis quelque temps, 8.000 hectares (20.000 acres) seulement ayant été détruits à l'automne dernier.

La destruction des récoltes, destinée à priver de nourriture les forces vietcong, est appliquée principalement dans le centre du pays, région contrôlée en grande partie par les guérilleros communistes et s'accompagne d'expéditions de saisie de riz et autres aliments. Menée à l'origine uniquement par les forces américaines, l'opération destruction des récoltes est maintenant effectuée le plus souvent par l'armée vietnamienne elle-même.

On déclare à Washington que les produits chimiques employés ne sont nocifs ni pour les hommes ni pour les animaux et n'empêchent pas les récoltes de repousser l'année suivante.

Ce programme est différent de celui de la défoliation qui est destiné à détruire toute végétation permettant au Vietcong de se cacher et d'organiser des ambuscades.

✲ ✲ ✲

PARIS. — Le juge Zollinger, chargé de l'enquête sur la disparition du leader marocain Medhi Ben Barka, a reçu samedi le frère du disparu, M. Abdelkader Ben Barka, partie civile, pour lui communiquer les résultats que lui a permis d'obtenir le supplément d'information décidé par la cour d'appel.

En sortant de chez le juge, le frère du leader marocain a déclaré que ses avocats déposeraient une note en début de semaine pour que certains points soient éclaircis. M. Ben Barka a également demandé d'assister en compagnie de ses avocats aux prochaines confrontations.

✲ ✲ ✲

ATHENES — Il faut "des élections générales, seule solution à la situation politique anormale créée par le coup d'Etat du 15 juillet dernier", a déclaré, dans une proclamation au peuple grec, M. Georges Papandreou, leader de l'Union du centre, qui a annoncé également "la poursuite du combat pour le rétablissement de la volonté populaire".

"La dissolution de la chambre et des élections générales rétabliront la véritable démocratie couronnée, dans laquelle le roi règne mais ne gouverne pas", affirme M. Papandreou. "L'Union du centre, dit-il encore, se présentera seule aux élections et constitue la seule garantie contre une polarisation des forces politiques.

✲ ✲ ✲

LA NOUVELLE-DELHI — M. Tara Singh, leader extrémiste Sikh (communauté du nord de l'Inde) a demandé dimanche la création d'un Etat à majorité sikh. "Les Sikhs, a-t-il dit, ne peuvent vivre comme une communauté de deuxième classe. Ils doivent obtenir le même statut que les Hindous, faute de quoi ils cesseront d'exister et seront absorbés par l'hindouisme." Le gouvernement indien a proposé la création d'un Etat Penjabi, dont le trait d'union serait la langue et qui comprendrait aussi bien des Hindous que des Sikhs.

De Gaulle "visite" Paris

PARIS — "J'ai voulu prendre contact avec l'immense transformation qui s'accomplit dans Paris. Je dois dire que l'impression que j'en rapporte est celle d'un grand espoir, digne de la France, de Paris, de notre temps". Ainsi s'est exprimé le général de Gaulle à l'hôtel de ville de Paris, résumant devant les membres du conseil municipal, le bureau du conseil général de la Seine et les notabilités parisiennes, la "visite-éclair" qu'il venait d'accomplir samedi matin en différents points de la capitale.

A l'hôtel de ville, le chef de l'Etat a été vivement impressionné par le Paris de l'an 2000, en maquettes et en plans, qui lui a été présenté par le préfet de la Seine. "Ça n'en finit pas, cette tour", a-t-il déclaré en contemplant la maquette de la tour Maine-Montparnasse haute de 180 mètres, dont le projet a fait couler beaucoup d'encre depuis plus de dix ans. Pour chaque projet, le général de Gaulle s'enquiert de la date de réalisation, de son inscription ou non au programme du cinquième plan. Et devant le souterrain de 900 mètres qu'empruntera la voie expresse, Rive droite, à hauteur du Louvre pour décongestionner ce secteur de Paris, il a cette exclamation: "C'est énorme".

ITAJUBA (Minas Gerais, Brésil). — L'ancien président brésilien Wenceslau Bras est mort dimanche à Itajuba, à l'âge de 98 ans.

M. Wenceslau Bras fut président pendant la période 1914-1918. C'est sous son gouvernement qu'a été établi le code civil brésilien. Le président Castelo Branco a proclamé le deuil national dans tout le pays.

L'ÉQUIPE DU QUÉBEC EN MARCHE
présente
CE SOIR à la TV

10h.45
l'honorable
CLAUDE WAGNER

...assistance judiciaire pour les "mal pris"

au réseau français de RADIO-CANADA

Aujourd'hui, demain... un Québec toujours plus FORT
VOTONS QUÉBEC VOTONS LIBÉRAL

Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 905 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

S'ouvre en un clin d'oeil

Molson présente la nouvelle ouverture à anneau

Essayez ces nouvelles canettes dès aujourd'hui

Trois bonnes bières pour satisfaire tous les goûts